

Rapport d'activités

2022



SOMMAIRE

Mot du Président	03
Les membres du Bureau	04
Les commissions	08
Les membres du Conseil	09
Les compétences	10

LES MOYENS GÉNÉRAUX 14

UNE AGGLO SOLIDAIRE 28

Petite enfance	30
Maintien à domicile	32
Jeunesse	34
Habitat - Logement	36
Emploi	40
ESS	44
Développement social des territoires	46
Convention Territoriale Globale	48
Pôle Assistance aux communes	50

UNE AGGLO ENGAGÉE ET DURABLE 54

Environnement - Risques majeurs	56
Energie	60
Transition écologique	61
Collecte	62
Aménagement	64
Mobilité – Transports	66
Agriculture	70
PAT	72
Eaux et assainissement	74

UNE AGGLO CULTURELLE ET SPORTIVE 76

Affaires culturelles	78
Equipements	80
MIP - JMIP	84
Piscines	88
Sport scolaire	90
Actions sportives	92

UNE AGGLO DE DÉVELOPPEMENT 94

Economie	96
Enseignement supérieur	100
Tourisme	100
Les services techniques	104

Le mot du président



Les contraintes sanitaires, liées à la pandémie COVID 19 pendant près de 2 ans, nous ont obligés cette année à nouveau, à rester particulièrement vigilants et à faire preuve d'une gestion rigoureuse et responsable pour maintenir le cap sur nos actions prioritaires. Malgré cette période compliquée, tout a été mis en œuvre en 2022 pour poursuivre notre mission de service public et de services aux publics.

Une année 2022 qui a été marquée par des défis sans précédent, mais qui nous a également offert des opportunités de transformation et d'innovation pour bâtir un territoire résilient et durable.

Au cœur de nos préoccupations, la transition écologique et énergétique. Face à l'urgence climatique, nous avons renforcé notre engagement en faveur du développement durable en encourageant les initiatives éco-responsables. Nous avons pris des mesures pour une gestion raisonnée de l'eau en sensibilisant nos citoyens à une consommation durable. Nous avons encouragé l'efficacité énergétique dans nos bâtiments publics, et travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires pour réduire nos consommations et diminuer nos émissions de GES. Dans le cadre de l'Éducation au Développement durable, nous avons formé les citoyens de demain au respect de l'environnement à travers divers dispositifs de sensibilisation ou

encore nous nous sommes engagés dans des démarches efficaces qui visent à favoriser la mobilité durable.

Une année 2022 qui a été également marquée par notre capacité à innover, à nous adapter aux nouvelles réalités et à saisir les opportunités. Les contractualisations telles que le Contrat Régional pour l'Équilibre Territorial, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, et la convention Horizon 2026 ont été autant d'occasions de renforcer notre collaboration avec les institutions régionales et départementales pour concrétiser des projets ambitieux.

En dépit des défis auxquels nous avons été confrontés et malgré un contexte budgétaire contraint, nous avons continué de placer la notion de service public au cœur de nos actions. Notre engagement envers nos citoyens, nos partenaires et notre territoire demeure inébranlable. Nous avons maintenu un dialogue ouvert avec nos habitants des 23 communes, écouté leurs besoins et leurs attentes pour mieux répondre à leurs aspirations et améliorer leur quotidien. Sur le plan économique, nous accompagnons grâce à différents leviers les projets de toute nature, nous offrons les conditions favorables pour renforcer l'assise et le développement de nos entreprises tout en s'inscrivant dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect environnemental.

C'est grâce à la mobilisation de tous, à votre implication citoyenne et à la synergie de nos efforts, que nous avons pu surmonter ces défis et envisager un avenir prometteur pour le Pays de Grasse. Nous sommes convaincus que notre territoire est porteur d'une grande richesse et de valeurs qui nous guident vers une transition écologique, sociale et solidaire.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement tous les Vice-présidents et les Conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, les agents, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux pour leur soutien et leur engagement. C'est ensemble, avec détermination et résilience que nous construirons un avenir durable pour les générations futures.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport annuel d'activités, qui reflète notre engagement en faveur du développement harmonieux de notre territoire.

Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Les membres du bureau

Élu par le conseil communautaire, le bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se compose du Président, de 15 Vice-présidents ainsi que de 10 membres, chacun disposant de délégations spécifiques. Tous les maires y sont représentés.

Le Bureau débat sur les dossiers majeurs et prépare les délibérations du conseil communautaire. Il prend également des décisions par délégation de ce conseil communautaire.



**70 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET 26
ÉLUS MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**



Jérôme VIAUD

Président
Maire de Grasse



Jean-Marc DELIA

1^{er} Vice-président en charge
des finances, de la gestion des
déchets et de la jeunesse
Maire de St-Vallier-de-Thiery



Pierre ASCHIERI

Vice-président en charge
de la commission locale
d'évaluation des charges
transférées
Maire de Mouans-Sartoux



Claude BOMPAR

Vice-président en charge du
développement numérique
Maire de Séranon



Pierre BORNET

Vice-président en charge de la
santé, du maintien à domicile
et des personnes âgées
Maire de Cabris



Dominique BOURRET

Vice-présidente en charge de la
politique de la ville et de la culture
Conseillère municipale Ville de Grasse



Marino CASSEZ

Vice-président en charge de
l'environnement
Maire de Gars



Christian ORTEGA

Vice-président en charge
du développement économique
Maire de La Roquette-sur-Siagne



Michèle PAGANIN

Vice-présidente en charge de
l'aménagement du territoire
Maire d'Auribeau-sur-Siagne



Marie-Louise GOURDON

Vice-présidente en charge de
l'habitat, du logement et de
l'égalité femme-homme
Adjointe à Mouans-Sartoux



**Philippe SAINTE ROSE
FANCHINE**

Vice-président en charge des
travaux et délégation de maî-
trise d'ouvrage
Maire de Peymeinade



Florence SIMON

Vice-présidente en charge des
milieux aquatiques et préven-
tion des inondations (GEMAPI)
et risques majeurs
Maire de Pégomas



Christian ZEDET

Vice-président en charge du
juridique, de l'éthique et de
l'aide aux victimes
Maire de Saint-Cézaire-sur-
Siagne



Raoul CASTEL

Membre du Bureau en charge
de l'agriculture
Maire de Collongues



Claude CEPPI

Membre du Bureau en charge
des activités de pleine nature
et de montagne
Maire de Saint-Auban



Henri CHRIS

Membre du Bureau en charge
de l'agro-pastoralisme
Maire d'Escragnolles



Jean-Marc MACARIO

Vice-président en charge de la
petite enfance
Maire de Spéracèdes



Gille RONDONI

Vice-président en charge des
sports
Adjoint à la Ville de Grasse



Gérard BOUCHARD

Membre du Bureau en charge
de l'hébergement et gîtes de
montagne
Maire des Mujouls



Jean-Louis CONIL

Membre du Bureau en charge
de la protection des forêts et
filières bois
Maire d'Amirat



Yves FUNEL

Membre du Bureau en charge
du développement des
stations
Maire de Caille



Ismaël OGEZ

Membre du Bureau en charge
de l'écotourisme
Maire de Briançonnet



Ludovic SANCHEZ

Membre du Bureau en charge
de l'artisanat
Maire du Mas



Claude SERRA

Membre du Bureau en charge
des mobilités et transports
Président de la régie
d'exploitation SILLAGES
Maire du Tignet



David VARONNE

Maire d'Andon



Jean-Paul HENRY

Vice-président décédé le 04
juillet. Il était en charge de :
Emploi et Economie sociale et
solidaire -



Bernard ROUX

Membre du bureau (depuis le
04 novembre - DL2021_190)
remplace au bureau
Jean-Paul HENRY



Commissions Thématiques

► 13 Commissions Thématiques

- Jeunesse, Petite Enfance, Maintien à domicile
- Aménagement
- Habitat Logement
- Mobilités et transports
- Gestion des déchets et énergie
- Développement économique, enseignement supérieur, agriculture, tourisme
- Finances et Performance publique
- Développement numérique
- Environnement
- Emploi, Economie sociale et solidaire, solidarités, politique de la ville et santé
- Culture
- Sports
- GEMAPI et Prévention des Risques

Les membres du conseil

TITULAIRES

Amirat • Monsieur Jean-Louis CONIL
Andon • Monsieur David VARRONE
Auribeau-sur-Siagne • Madame Michèle PAGANIN
Auribeau-sur-Siagne • Monsieur Gilbert EININGER
Briançonnet • Monsieur Ismaël OGEZ
Cabris • Monsieur Pierre BORNET
Caille • Monsieur Yvon FUNEL
Collongues • Monsieur Raoul CASTEL
Escragnolles • Monsieur Henri CHRIS
Gars • Monsieur Marino CASSEZ
Grasse • Monsieur Jérôme VIAUD
Grasse • Monsieur Ali AMRANE
Grasse • Monsieur Philippe BONELLI
Grasse • Madame Aline BOURDAIRE
Grasse • Madame Dominique BOURRET
Grasse • Madame Catherine BUTTY
Grasse • Monsieur Jean-Paul CAMERANO
Grasse • Monsieur Stéphane CASSARINI
Grasse • Madame Marie CHABAUD
Grasse • Madame Muriel CHABERT
Grasse • Madame Magali CONESA
Grasse • Madame Valérie COPIN
Grasse • Madame Laurence COSTE
Grasse • Monsieur Cyril DAUPHOUD
Grasse • Monsieur Nicolas DOYEN
Grasse • Madame Anne-Marie DUVAL
Grasse • Monsieur Paul EUZIERE
Grasse • Monsieur Jean-Marc GARNIER
Grasse • Madame Karine GIGODOT
Grasse • Monsieur Patrick ISNARD
Grasse • Madame Claude MASCARELLI
Grasse • Monsieur Roger MISSENTI
Grasse • Monsieur Christophe MOREL
Grasse • Madame Nicole NUTINI
Grasse • Madame Annie OGGERO-MAIRE
Grasse • Monsieur Pascal PELLEGRINO
Grasse • Monsieur Serge PERCHERON
Grasse • Monsieur Gilles RONDONI
Grasse • Monsieur François ROUSTAN
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Christian ORTEGA
La Roquette-sur-Siagne • Madame Sylvie MORLIERE
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Robert NOVELLI
Le Mas • Monsieur Ludovic SANCHEZ
Le Tignet • Monsieur Claude SERRA

Le Tignet • Madame Brigitte LUCAS
Les Mijouls • Monsieur Gérard BOUCHARD
Mouans-Sartoux • Monsieur Pierre ASCHIERI
Mouans-Sartoux • Madame Annie FRECHE
Mouans-Sartoux • Madame Marie-Louise GOURDON
Mouans-Sartoux • Monsieur Christophe MARTELLO
Mouans-Sartoux • Monsieur Roland RAIBAUDI
Mouans-Sartoux • Madame Christiane REQUISTON
Pégomas • Madame Florence SIMON
Pégomas • Monsieur Marc COMBE
Pégomas • Madame Julie CREACH
Pégomas • Madame Martine UBALDI
Pégomas • Monsieur Alain YBERT
Peymeinade • Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE
Peymeinade • Monsieur Marc BAZALGETTE
Peymeinade • Monsieur Gérard DELHOMEZ
Peymeinade • Madame Odile DESPLANQUES
Peymeinade • Madame Catherine SEGUIN
Saint-Auban • Monsieur Claude CEPPI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Christian ZEDET
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Madame Marie AMMIRATI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur François FERRY
Saint-Vallier-de-Thiery • Monsieur Jean-Marc DELIA
Saint-Vallier-de-Thiery • Madame Pauline LAUNAY
Séranon • Monsieur Claude BOMPAR
Spéracèdes • Monsieur Jean-Marc MACARIO

SUPPLÉANTS

Amirat • Monsieur Patrick TOSELLO
Andon • Madame Marie-Hélène CABRI-CLOUET
Briançonnet • Monsieur Raymond CARLIN
Cabris • Madame Caroline COLLET
Caille • Madame Marie-Christine PEYROUTOU
Collongues • Monsieur Joseph GARELLO
Escragnolles • Madame Geneviève PISCITELLI
Gars • Madame Myriam NOCERO
Le Mas • Monsieur Christian VOIRIN
Les Mijouls • Madame Germaine GERMAIN
Saint-Auban • Madame Françoise PASCAL
Séranon • Monsieur Michel CHARABOT
Spéracèdes • Madame Martine MAUBERT-REY
Valderoure • Monsieur Bernard ROUX

Nos compétences

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- › Études, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales ;
- › Création, aménagement, gestion et entretien de locaux destinés à accueillir des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises...);
- › Actions de développement économique (aides à l'implantation, à la création et/ou au développement d'activités économiques) ;
- › Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ;
- › Promotion de l'agriculture.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - MOBILITE ET TRANSPORTS URBAINS

- › Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- › Études d'urbanisme et d'aménagement (Plans Locaux d'Urbanisme...);
- › Étude, création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- › Organisation des grands principes de déplacements, de circulation et de stationnement sur le territoire (Plan de Déplacements Urbains, Plan de Déplacements Administrations) ;
- › Déplacements doux (les services « VAE Bicyclette ») ;
- › Amélioration de l'accessibilité des transports publics aux personnes à mobilité réduite ;
- › Installation et entretien des abribus destinés aux usagers du réseau de transports ;
- › Organisation et exploitation du réseau de transports en commun ;
- › Réalisation d'infrastructures de transports en commun en site propre sur des secteurs prioritaires ;
- › Création et gestion des pôles d'échanges multimodaux (gare SNCF de Grasse et de Mouans-Sartoux) ;
- › Bornes de recharge pour les véhicules électriques.

LOGEMENT, HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- › Planification de la construction de logements sur le territoire (Programme Local de l'Habitat) ;
- › Actions et aides financières en faveur du logement social ;
- › Cofinancement des Programmes de Renouvellement Urbain ;
- › Suivi et gestion des demandes de logement social.
- › Aide à l'amélioration des logements privés : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et lutte contre l'habitat indigne

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- › Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- › Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
- › Accompagnement des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- › Maisons France Services.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- › Création et gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage.

DÉCHETS

- › Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers / recyclables ;
- › Actions en faveur de la réduction des déchets.

EAU - ASSAINISSEMENT - EAUX

PLUVIALES URBAINES

- › Production, acheminement et distribution d'eau potable ;
- › Collecte et Traitement des eaux usées ;
- › Gestion des eaux pluviales urbaines.

GEMAPI

- › Entretien et aménagement des cours d'eau ;
- › Défense contre les inondations ;
- › Protection des écosystèmes aquatiques, des zones humide.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET SECURITE

- › Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- › Sensibilisation et éducation au développement durable ;
- › Prévention des risques : études et documents réglementaires ;
- › Création d'une réserve intercommunale de sécurité civile ;
- › Accompagnement technique aux communes ;
- › Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- › Production d'énergie sur les sites de la CAPG ;
- › Financement du SDIS.

SPORTS ET CULTURE

- › Equipements culturels et sportifs : MIP-JMIP, Théâtre de Grasse, ECS Val de Siagne et ECS Valderoure, équipements nautiques et salle d'escrime ;
- › Actions en faveur des disciplines uniques sur le territoire : escrime, natation et école de rugby ;
- › Soutien à la station de ski de l'Audibergue ;
- › Actions autour de l'Education Artistique et Culturelle, la lecture publique, le spectacle vivant et soutien aux artistes en résidence.

EMPLOI - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- › Coordination et animation des dispositifs locaux pour l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- › Actions en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire.

PETITE ENFANCE - JEUNESSE :

- › Gestion des crèches du secteur de Peymeinade, Le Tignet, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Séranon ;
- › Gestion du réseau d'assistants maternels via le relais d'assistants itinérants « Am Stram Ram » ;
- › Gestion et animation de centres de loisirs périscolaires et extrascolaires sur certains secteurs du territoire.

SERVICE A LA POPULATION :

- › Maintien à domicile ;
- › Maintien de l'offre médicale via la maison de santé intercommunale à Valderoure.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- › Aménagement numérique du territoire et déploiement de la fibre optique ;
- › Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous avec les Espaces Numériques Citoyens.





23 COMMUNES

Amirat ▶ 52 habitants
Andon ▶ 644 habitants
Auribeau-sur-Siagne ▶ 3 175 habitants
Briançonnet ▶ 201 habitants
Cabris ▶ 1 386 habitants
Caille ▶ 407 habitants
Collongues ▶ 71 habitants
Escragnolles ▶ 612 habitants
Gars ▶ 74 habitants
Grasse ▶ 48 708 habitants
La Roquette-sur-Siagne ▶ 5 485 habitants
Le Mas ▶ 100 habitants
Le Tignet ▶ 3 069 habitants
Les Mujouls ▶ 41 habitants
Mouans-Sartoux ▶ 10 215 habitants
Pégomas ▶ 7 956 habitants
Peymeinade ▶ 8 211 habitants
Saint-Auban ▶ 214 habitants
Saint-Cézaire-sur-Siagne ▶ 3 927 habitants
Saint-Vallier-de-Thiery ▶ 3 671 habitants
Séranon ▶ 537 habitants
Spéracèdes ▶ 1 171 habitants
Valderoure ▶ 473 habitants
CAPG ▶ 100 328 habitants

*Source : Insee, Recensement de la population
millésimée 2020, en vigueur au 1er janvier 2023
(population municipale)*

EN BREF

Date de création : 1^{er} janvier 2014 / Population : 100 328 habitants

Superficie : 490 km²

Onze parcs d'activités : Pilon à Saint-Vallier-de-Thiery, Picourenc à Peymeinade, la Festre à Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Marc, Bois de Grasse, Carré-Marigarde et Sainte-Marguerite à Grasse, Tiragon et Argile à Mouans-Sartoux, la Plaine à La Roquette-sur-Siagne et la Fènerie à Pégomas



RESSOURCES HUMAINES
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
EGALITE FEMMES / HOMMES



FINANCES



FINANCEMENTS EXTÉRIEURS



AFFAIRES JURIDIQUES



INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
et NUMÉRIQUE



COMMUNICATION



SYSTÈMES
D'INFORMATION

Les moyens généraux

C'est une direction ressource "au service" des services de la CAPG.

Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation en matière de finances, ressources humaines, mutualisation, affaires juridiques & marchés publics, SIG, service d'informations et communication.

**DES
RESSOURCES
AU SERVICE DES
COMPÉTENCES**



Ressources humaines

LES MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ l'administration des ressources humaines avec la gestion de la paie, la gestion de l'absentéisme (congés, RTT, autres absences), les entretiens professionnels, l'organisation des comités techniques, des comités hygiène, sécurité, santé au travail et le suivi des dossiers de la commission administrative paritaire ;
- ▶ le développement des ressources humaines avec la gestion des carrières, les recrutements, le plan de formation ;
- ▶ l'organisation et la gestion de la médecine préventive ;
- ▶ la prise en charge des agents et des directions et services par la psychologue du travail ;
- ▶ le développement et la mise en œuvre de projets RH ;
- ▶ l'accompagnement dans les changements d'organisation ;
- ▶ l'accompagnement et la rédaction du document unique ;
- ▶ la prévention des risques psychosociaux.



Transferts et créations de postes en 2022 :

- 19 agents de la Régie des Eaux du Canal de Belletrud ;
- 14 agents - régie collecte de la V. de la Siagne ;
- 5 agents - maintenance des bacs de collecte ;
- 5 agents - jeunesse, 3 agents - Grasse Campus ;
- 2 agents - commande publique, DSP, aff. gnles ;
- 2 agents - dev. social des territoires et la prévention ;
- 1 agent - DGST, 1 agent - planification, assistance procédurale, mutations immobilières ;
- 1 agent - communication, 1 agent - finances ;
- 1 agent - habitat, 1 agent ressources humaines ;
- 1 agent - sports ;



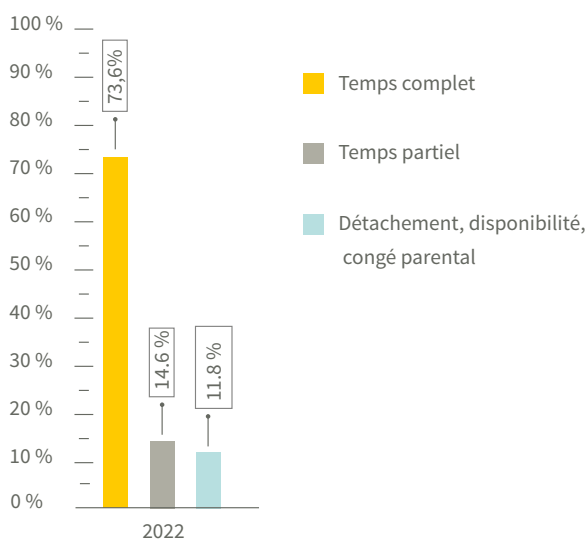
Effectifs au 31/12/2021 : 568 agents
(dont 14,7% à temps non complet et temps partiel)



Effectifs au 31/12/2022 : 625 agents
(dont 15,6% à temps non complet et temps partiel)

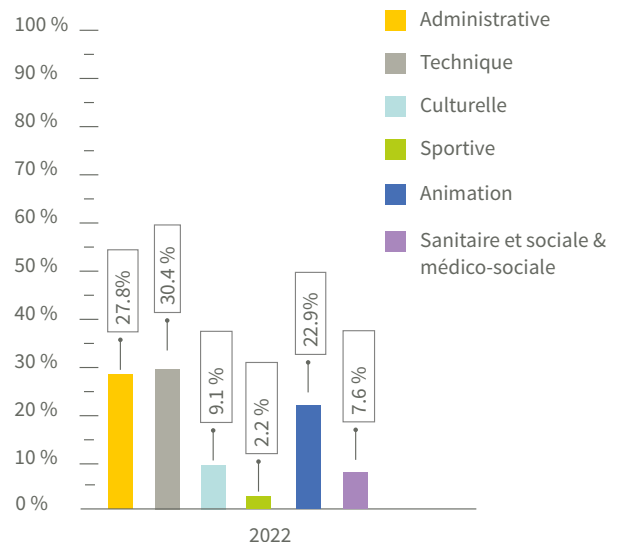
LE TEMPS DE TRAVAIL

73,6% de temps complet, 14,6% de temps non complet et partiel et 11,8% en détachement, disponibilité et congé parental.



LES FILIÈRES

27,8% d'agents de la filière administrative, 30,4% d'agents de la filière technique, 9,1% d'agents de la filière culturelle, 2,2% d'agents de la filière sportive, 22,9% d'agents de la filière animation, 7,6% d'agents de la filière sanitaire et sociale et médico-sociale.



BUDGET FORMATION

54 850€

(Hors cotisation CNFPT) dont 4 150€ pour le CPF.

1 117 jours de formation ont été réalisés en 2022. Le nombre de jours a augmenté de 232 depuis 2021. Les formations en distanciel se sont développées, celles en présentiel ont pu reprendre.

MOYENNE D'ÂGE

43 ANS

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

3.2%

625

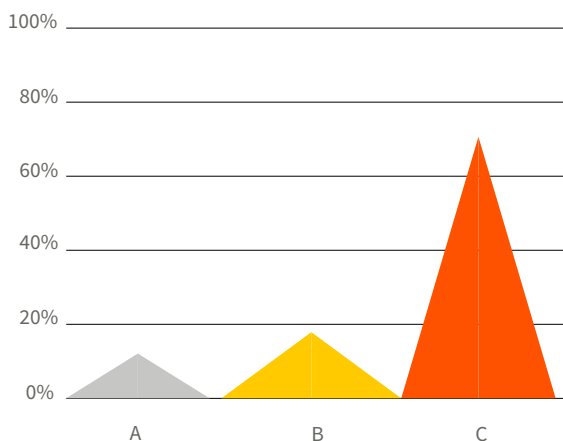
AGENTS



64.4% 35.6%

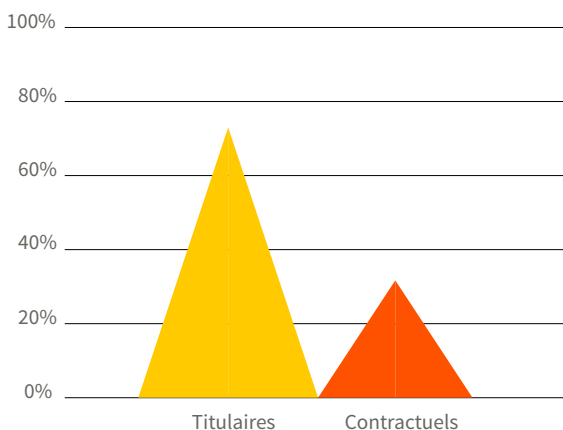
LES CATÉGORIES

437 agents de catégorie C ou Contrat Unique d'Insertion (70%), 116 agents de catégorie B (18,5%) et 72 agents de catégorie A (11,5%).



TITULAIRES / CONTRACTUELS

443 titulaires et stagiaires (71%), 182 contractuels (29%).



LE SERVICE RH, C'EST AUSSI...

En 2022, un travail sur la mutualisation de la Direction Générale des Services Techniques et du parc automobile de la ville de Grasse et de la CAPG a été entrepris en concertation avec les représentants du personnel des deux collectivités. Au 1er janvier 2023, **45 agents de la ville de Grasse ont été transférés à la CAPG.**

Le service des ressources humaines a organisé **5 comités techniques et 3 CHSCT** en 2022.

Enfin, la politique de mobilité interne engagée en 2017 a été développée au sein de la collectivité. Cette démarche permet d'optimiser la répartition des effectifs et compétences dans les différents services en fonction de l'évolution des besoins, d'éviter les recrutements externes tout en répondant aux souhaits d'évolution professionnelle des agents. En 2022, **22 agents ont bénéficié d'une mobilité interne.**



Qualité de vie au travail

Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT),

Cette dynamique continue a pour ambition d'améliorer les conditions de travail, mais elle a aussi pour objectif de répondre au besoin de sens et de reconnaissance en impliquant tout à chacun dans la réflexion de son propre travail. Aussi, la collectivité a mis en place un ensemble de démarches œuvrant pour une meilleure QVCT. D'une part, les accompagnements des agents et des services à la demande ont été poursuivis et d'autre part, il a été entrepris une réflexion sur la construction de valeurs professionnelles à partager. Cette démarche, portée par les élus de la CAPG, a pour vocation de faire émerger une culture d'entreprise. Cette dernière permet de construire des normes constituant un cadre de travail servant de repères dans notre quotidien de travail, tant entre agents qu'avec les usagers. Dès 2021, les cadres de la collectivité ont contribué à la première phase de cette démarche. Cette année 2022 a donné lieu à une seconde vague de contributions ouverte à tous. Les agents ont fait part de leurs valeurs personnelles au travail, mais aussi de celles qu'ils considéraient comme correspondant à la CAPG. Des ateliers mobiles auront lieu en 2023 afin de sélectionner les valeurs qui nous représentent et surtout les comportements qui leur correspondent.

La collectivité est dotée d'une

équipe d'acteurs de la prévention qui a connu un nouvel essor avec l'intégration de 8 assistants de prévention. C'est dans le cadre de notre dynamique de prévention que des ateliers de travail sur l'identification des risques professionnels se sont tenus pour le service jeunesse. Les visites avec l'ACFI du centre de gestion des Alpes-Maritimes pour l'amélioration des conditions de travail ont été poursuivies.

La QVCT passe aussi par une étroite collaboration entre les différents acteurs concernés par la prévention des risques professionnels. C'est à ce titre qu'une journée de formation avec le CNFPT a rassemblé assistants de prévention et représentants du personnel sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines afin d'aborder la mise en place du Comité Social Territorial.

De plus, la mise en place du télétravail issues de la négociation entre nos représentants du personnel et l'Autorité Territoriale fait partie des facteurs qui contribuent à l'équilibre de vie des agents.

Enfin, **le club manager a maintenu ses rencontres**, favorisant ainsi le soutien et les échanges de pratiques entre cadres grâce à la formation et aux temps d'échanges dédiés. **18 managers engagés sur une démarche de réflexion continue sur leur pratique managériale ont été concernés.**

Egalité pour toutes et tous

En 2022, la CAPG fait Le grand pari de l'égalité

Lauréate du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle femmes hommes, la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique retient le projet de la CAPG pour témoigner, à l'échelle nationale, de la mise en œuvre d'une politique publique au sein des collectivités territoriale.

Ce sont pas moins de douze directions qui se sont mobilisées pour mettre en œuvre ce tout nouveau projet qui consistait à sensibiliser le plus grand nombre, de manière ludique et originale, aux enjeux d'une égalité réelle et à l'importance de lutte contre toutes formes de violence.

Quatre rencontres immersives et insolites ont été proposées aux agent.es de la CAPG, aux élu.es communautaires, aux personnels et élu.es des 23 communes membres ainsi qu'aux acteurs et actrices du monde économique et aux partenaires du monde associatif.

Un projet qui aura réuni près de 300 participant.es.

Près de 60 partenaires intervenant.es, notamment

>Les entreprises ARECO, ARTHES et TOURNAIRE ainsi que Pôle Emploi et l'AFPA invité.es à la table ronde «la mixité des métiers, facteur d'attractivité favorisant les recrutements des entreprises» ;

>Cécile Mul, Présidente du Groupe Mul et Philippe Massé, Président

de PRODAROM ;

>Jean-Marc Michel, journaliste de sport en France, Président d'honneur de l'UJSF (Union des Journalistes de Sport en France) et Victoria Ravva, emblématique joueuse du RC Cannes Volley-ball ;

>Team des ambassadeurs et ambassadrices du sport, 24 sportives et sportifs titré.es du territoire.

Et enfin, pour les témoignages vidéos : Topin Jérémie CNRS - Joncheray Alain AZUR FRAGRANCE - Gea Arnaud CORELAB - Peyre Christine KERRY - Jacolin Marine Parfumeuse - Justine Mazoyer Lagrange LAPARFUMOTEC - Aline Patriarche Groupe ARTHES - Romani Viviane FRANCE D'AROMATIQUES.

Les 4 rencontres

29 sept. 22 : « Egalité et prévention du sexisme dans les politiques publiques et les services des ressources humaines » dans les jardins de la villa-Musée honoré Fragonard à Grasse. Déambulation sur quatre plateaux immersifs d'un Serious Game.

Service : DRH & Egalité F-H

17 oct. 22 : « Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes » au Château de Mouans-Sartoux. Une heure d'évasion dans un « Escape Game : tribunal, terrain de sport, salle de réunion et appartement privé ».

Service : Développement social des territoires et prévention & Egalité F-H

21 nov. 22 : « Mixité des emplois en

parfumerie force et attractivité d'un territoire » au Musée Internationale de la Parfumerie à Grasse. Conférence à deux voix expert.es du domaine de la parfumerie, portraits vidéos des 10 femmes et hommes qui témoignent de la mixité, table ronde, visite thématique du Musée. Rencontre labélisée « semaine de l'industrie ».

Services : Musée et Culture & Egalité F-H

22 déc. 22 « Mixité dans le sport, pratique et accès aux équipements » à l'Espace culturel et sportif de la Vallée de la Siagne à la Roquette sur Siagne. Débat animé par l'élue en charge du sport et un journaliste sportif et témoignages et sportifs et sportives titré.es (team des ambassadeur.trices Pays de Grasse).

Service : Sports et jeunesse & Egalité F-H

Les productions 2022

>10 Capsules vidéo « Mixité et égalité, témoignages des personnalités du monde la parfumerie ;

>Le livret de sensibilisation sur les enjeux et les obligations relatives à l'égalité crée avec le concours du service juridique de la CAPG ;

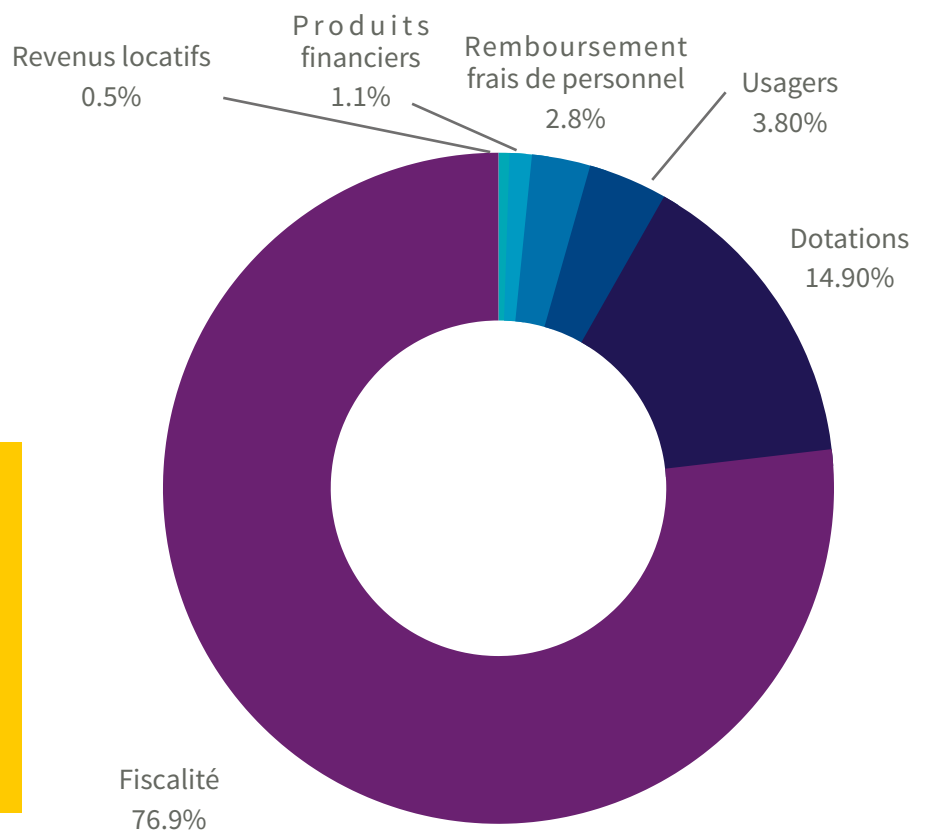
>Livret « femmes inspirantes du Pays de Grasse » Dirigeantes, cheffes d'entreprise, start-uppeuses, créatrices, artistes, influenceuses, entrepreneuses et engagées elles témoignent. Une création en partenariat avec Initiative Terres d'Azur et le réseau Femmes chef d'entreprise.

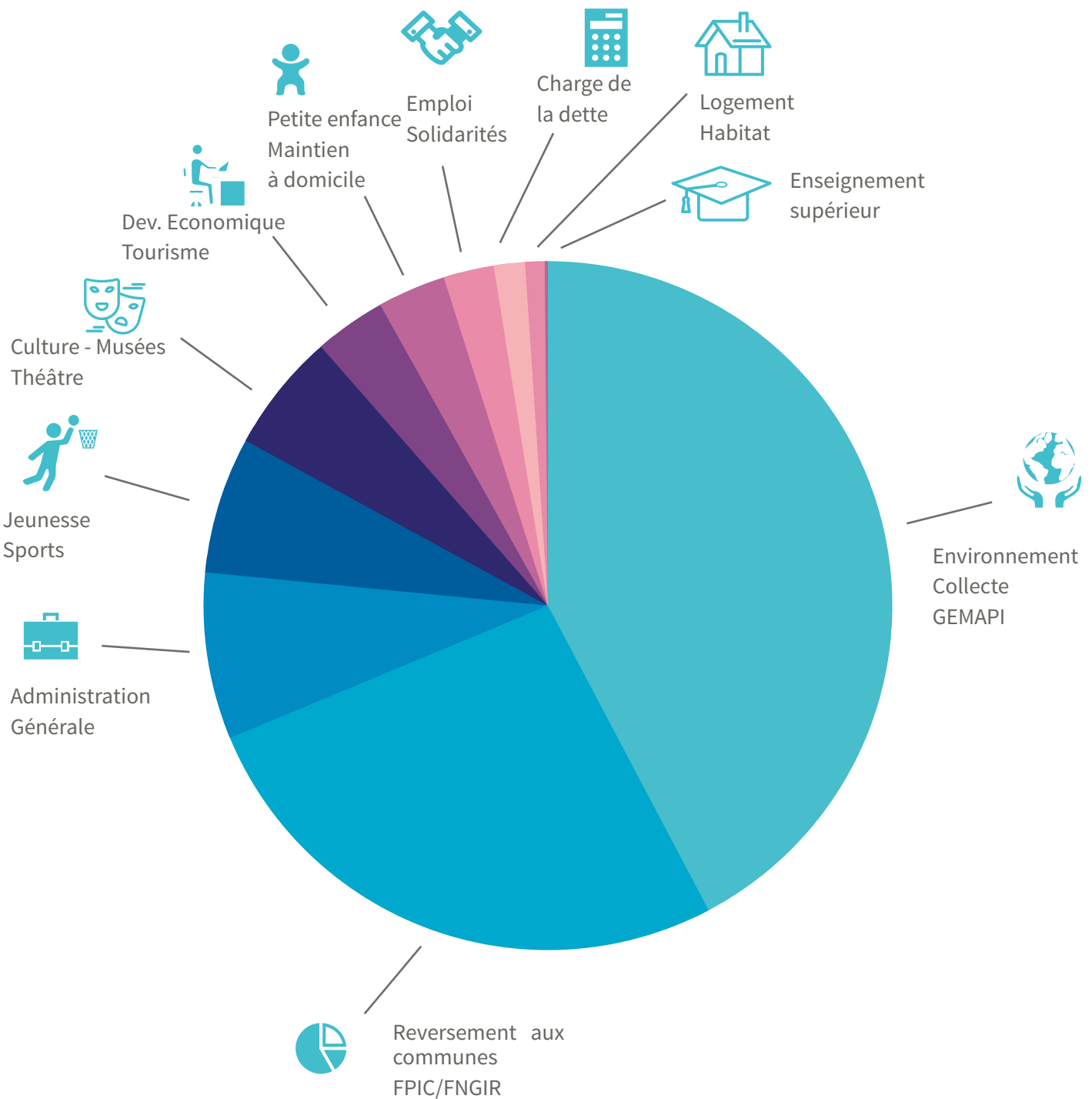


Finances

Dépenses de fonctionnement par politique publique

Politique publique	Montant	%
Environnement déchets et GEMAPI	39 495 531,32 €	42,20%
Reversement aux communes et FPIC/ FNGIR	24 719 048,00 €	26,50%
Administration Générale	7 304 261,79 €	7,80%
Jeunesse et sport	5 985 169,22 €	6,40%
Culture/Musées/Théâtre	5 225 325,98 €	5,60%
Développement économique et Tourisme	3 140 000,65 €	3,40%
Petite enfance et maintien à domicile	2 993 796,48 €	3,20%
Emploi et solidarités	2 215 996,30 €	2,40%
Charge de la dette	1 360 956,00 €	1,50%
Habitat, Logement	855 278,13 €	0,90%
Enseignement supérieur	138 677,72 €	0,10%





Ressources

	Montant	%
Revenus locatifs	541 569,82 €	0,50%
Produits financiers	1 111 787,90 €	1,10%
Remboursement des frais de personnel	2 919 726,00 €	2,80%
Usagers	3 947 689,00 €	3,80%
Dotations	15 467 614,56 €	14,90%
Fiscalité	79 684 912,40 €	76,90%

Dépenses de fonctionnement

	Montant
Charges à caractère général	14,4M€
Frais de personnel	21,8M€
Reversement de fiscalité	33,8M€
Autres charges de gestion courante	22,3M€
Intérêts de la dette	1,4M€
Charges exceptionnelles	0,7M€
Dotations aux amortissements	4,2M€

Recettes de fonctionnement

	Montant
Produits de services	6,4M€
Fiscalité	79,7M€
Dotations	15,5M€
Autres produits de gestion courante	0,5M€
Produits financiers	1,1M€
Produits exceptionnels	0,1M€
Transferts des subventions	0,1M€
Recettes de personnel	0,5M€

Dépenses d'investissement

	Montant
Remboursement emprunt	4,6M€
Etudes	0,5M€
Fonds de concours	1,2M€
Matériel	1,6M€
Travaux	8,9M€
Immobilisations financières	0,2M€
Opérations sous délégations	2,5M€
Opérations d'intégration	2,5M€

Recettes d'investissement

	Montant
Dotations et FCTVA	1,8M€
Excédent capitalisé	1,6M€
Subventions	6,6M€
Emprunt nouveau	3,0M€
Dotations aux amortissements	4,2M€
Opérations sous délégations	1,4M€
Opérations d'intégration	2,5M€

Financements extérieurs

Dans un contexte budgétaire contraint, les collectivités territoriales sont obligées de s'ouvrir à une démarche intégrant dynamique stratégique et gestion rigoureuse des moyens. En effet, confrontées, d'une part, à une baisse des recettes et, d'autre part, à des sollicitations de plus en plus fortes, elles doivent impérativement mettre en place des techniques et des outils spécifiques favorisant un pilotage optimisé des actions et visant l'efficacité de l'action publique.

Cette direction a pour objectif d'accompagner les différentes directions, services et agents dans leurs projets et la recherche de financements associés dans un objectif d'optimisation des recettes. Cela concerne les financements auprès des financeurs nationaux et européens.

Les Contractualisations

L'année 2022 a été marquée par :

>**LE C.R.E.T (Contrat Régional pour l'Équilibre Territorial** - dispositif contractuel avec la Région), qui s'étend sur la période 2020 - 2023, se termine au 31 décembre 2022. Un nouveau contrat, « nos territoires d'abord », va se négocier pour une durée de 5 ans.

>**Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique** qui regroupe l'ensemble des interventions de l'Etat sur le territoire (opérations relevant du contrat de ville, du FIDPR, de l'Action Cœur de Ville, de petites villes de demain, de la DETR, de la DSIL,...), s'est inscrit dans la continuité du contrat de transition écologique qui a pris fin en juillet 2022.

>**La convention Horizon 2026** a été signée le 7 janvier 2022 (contrat de territoire - dispositif contractuel avec le Département) et contient des opérations CAPG, Ville de Grasse, RECB, SIEB et SIEF. Sont inscrites plusieurs opérations thématiques:

- opérations relevant du service déplacement
- opérations relevant du service Culture
- opérations relevant de plusieurs autres thématiques.

>**Le Contrat d'avenir territorial** (dispositif contractuel avec l'Etat et la Région) contient des opérations Ville de Grasse, de la SPL et de la CAPG.

>Les fonds européens

Dans le cadre de la prochaine programmation des fonds européens, pour la période 2021-2027, une démarche de concertation est lancée sur la base de diagnostics thématiques et territoriaux. Les propositions réglementaires de la Commission européenne, définissant les objectifs stratégiques, viennent d'être publiées. De facto, dans chaque État membre, les autorités de gestion des fonds européens doivent s'atteler à l'élaboration de nouveaux programmes opérationnels.

Le programme opérationnel 2021-2027 FEDER-FSE+FTJ a été validé en novembre 2022. Après une première vague d'appels à projets courant d'année 2022, une deuxième vague plus efficiente est attendue pour le début de l'année 2023.

Affaires juridiques

La direction des affaires juridiques, institutionnelles et des assemblées guide l'ensemble des services dans la sécurisation de leurs projets et activités quotidiennes; réalise des analyses juridiques sur les domaines variés du droit relevant de son champ d'intervention; assure la préparation des actes administratifs et la gestion des assemblées; gère les précontentieux et contentieux de la collectivité; accompagne réglementairement les services dans leurs projets de mutualisation ainsi que les différentes lois de réformes, les transferts et évolutions des compétences communautaires ainsi que toutes les questions en lien avec les statuts de la collectivité.

L'année 2022 a été marquée par une assistance à la direction générale dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, l'accompagnement des réflexions réglementaires autour d'un projet structurant de mutualisation des services techniques et dans les opérations de dissolution du syndicat intercommunal des eaux du Barlet et des affaires qui en découlent.

À noter également que le pacte de gouvernance a été adopté le 12 mai 2022 par l'assemblée communautaire. Ce pacte, issu de la loi « engagement et proximité », est un outil important au service de la CAPG et de ses communes membres, qui permet de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité en les associant dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

3
nouvelles mutualisations
de services

59
analyses juridiques

33
précontentieux et
contentieux en cours

198
actes juridiques travaillés

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Issu de la « loi engagement et proximité » du 27 décembre 2019, le pacte de gouvernance de la CAPG et ses communes, adopté au conseil du 12 mai 2022, repose sur les principes suivants :

- respecter l'identité et la souveraineté des communes, maillons essentiels du territoire ;
- tenir compte de la diversité de tailles et de situations géographiques des communes, notamment de l'éloignement des communes du Haut-Pays ;
- renforcer les liens et les complémentarités entre les communes, la CAPG et leurs satellites ;
- assurer la proximité et la qualité du service pour les usagers ;
- bâtir un lien et des coopérations avec les territoires voisins ;
- renforcer l'efficacité de l'action publique au service du territoire ;
- développer des mutualisations pour les communes qui le souhaitent.

290

DOSSIERS EN
GESTION

477

ACTES TRAITÉS



Communication

Depuis la crise sanitaire, mettre en place une stratégie de communication efficace pour maintenir une relation solide avec ses habitants est une priorité.

Notre stratégie a donc été déployé en utilisant et combinant tous les canaux de communication pour toucher un public le plus large possible. La communication digitale (réseaux sociaux, site web, newsletter) a été privilégié pour faciliter la diffusion rapide d'informations.

Une approche qui renforce notre engagement envers le développement durable et répond aux attentes en matière de responsabilité environnementale.

Le service communication a pour mission de promouvoir les actions auprès des agents et agentes (interne) et auprès des habitants et habitantes (externe) :

- Animation du site internet de la CAPG et diffusion des informations sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, YouTube,...). 2022 a d'ailleurs été une année phare pour le développement des réseaux sociaux avec l'arrivée d'une community manager ;

- Conception des campagnes de communication (affichage public, diffusion presse et radio, panneaux, invitations, flyers, e-mailings, brochures diverses...);

- Relations presse ;

- Mise en oeuvre de la communication interne : Lettre interne, Efferve' sens. Réflexion sur l'accueil des nouveaux agents, sur la valorisation des métiers.

- Gestion, coordination et suivi des événements en lien avec les services de la CAPG et des partenaires ;

- Conception, production et suivi de tous les supports de communication.

SIG

Nouvel Office du Tourisme

En collaboration étroite avec l'Office de Tourisme du Pays de Grasse, les services de la Communication et la DST de la CAPG, le service SIG a été sollicité pour l'élaboration d'une Carte XXL (3m x 2m) en Haute Définition à destination du nouveau bureau d'information touristique du Pays de Grasse inauguré en juillet 2022. Cette carte a été commandée dans le but d'informer, d'accueillir et de renseigner au mieux les touristes de passage sur notre territoire.

Plus de 100 heures de travail ont été nécessaires à sa réalisation.

Pôle EAU de la CAPG

La compétence EAU au sein de la CAPG est complexe. En effet, suivant la compétence en Eau considérée, le territoire, le gestionnaire ainsi que le mode de gestion sont amenés à changer. Afin de synthétiser et clarifier cette gestion, une cartographie a donc été commandée par la Direction. Ces 3 cartes claires et harmonisées ont nécessité plus de 30 heures de travail.

Géoportail de l'Urbanisme

Afin de permettre aux collectivités territoriales et à leurs groupements de recourir pleinement à la dématérialisation, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et son décret d'application de même date modernisent et simplifient

les règles de publicité et d'entrée en vigueur des documents d'urbanisme des collectivités territoriales. Cette réforme se matérialise par un portail national de l'information réglementaire en urbanisme. Elle répond à la directive INSPIRE qui pose les fondements d'une infrastructure d'information géographique pour favoriser la protection de l'environnement et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation des données géographiques. Le service SIG est devenu un service « support GPU » incontournable et s'est retrouvé fortement sollicité à ce sujet par de nombreuses communes membres.

Cartes communales mutualisées

La dernière contribution du service SIG a consisté à déposer, pour le compte des communes, leurs cartes communales respectives sur le Géoportail de l'Urbanisme national. Une seule carte communale reste en attente de dépôt sur les quatre. Elle sera déposée en début d'année 2023 et cette première réalisation mutualisée sera enfin terminée. Plus de 17 jours par communes, soit 68 jours au total, y ont été consacrés par notre service, .

150

CARTES PRODUITES EN 2022

2 agents + 1 recrutement en cours

150 cartes thématiques produites sur l'année

147 participations à des projets

(92 projets CAPG + 55 projets des 23 communes)

290 utilisateurs des outils web cartographiques

28 applications cartographiques dynamiques

2 applications publiques

4 applications nomades (2D et 3D)

6 bureaux d'études fournis en données cartographiques

Systemes d'information

La Direction des Systemes d'Information est au cœur des métiers de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, véritable pilier du bon fonctionnement des systemes d'information et des applicatifs métiers. Elle a pour vocation d'assister l'ensemble des services dans leurs problèmes informatiques au quotidien, avec un service support qui gère environ 3700 tickets par an et deux agents en astreinte 24h/24 et 7j sur 7.

La DSI est actuellement composée d'un Directeur des systemes d'information et d'une équipe de 5 agents ainsi que d'une assistante administrative. La DSI sera renforcée en 2023 avec un responsable technique et un chef de projet.

La DSI gère les systemes informatiques d'une multitude de sites, parfois distants du siège, comme le Musée International de la Parfumerie, les Jardins du MIP, l'hôtel d'entreprise Grasse Biotech, la pépinière InnovaGrasse, les sites à Saint-Cézaire et Saint-Auban, la maison médicale, mais aussi, depuis fin 2022, le nouvel établissement de Grasse Campus au Palais (400 élèves, 6 agents de la CAPG, des conférences,...).

La CAPG du Pays de Grasse est équipée de 450 postes informatiques. La téléphonie fixe et mobile doit désormais suivre et gérer les accès à distance, le télétravail s'étant développé depuis la crise covid en 2020 et 2021. La Direction des SI gère de plus en plus les réunions en

visio-conférence et a équipé un grand nombre de salles avec des dispositifs visio.

En 2022

- > + 3700 demandes d'assistance utilisateurs ;
- > + 450 PC en service sur le périmètre de la collectivité ;
- > Conduite de projet en 2022 et mise en service début 2023 du site Grasse Campus : 50 postes de travail, un réseau WIFI indoor dernière génération, liaison Internet très haut débit, écrans numériques interactifs, auditorium multimédia,... ;
- > Lancement du recrutement d'un nouveau DSI.

Objectifs 2023

- > Réorganisation des équipes et recrutement de 2 nouveaux agents / Consolidation de l'infrastructure technique / Refonte de la messagerie et déploiement des outils Office 365.



450

POSTES INFORMATIQUES

3700

TICKETS



PETITE ENFANCE



MAINTIEN A DOMICILE



JEUNESSE



HABITAT

LOGEMENT



L'EMPLOI - L'ESS



DEVELOPPEMENT SOCIAL DES
TERRITOIRES



LA CTG



POLE D'ASSISTANCE AUX
COMMUNES

Une agglo solidaire

De l'accueil des jeunes enfants à l'aide à domicile des personnes âgées, en passant par l'emploi, la jeunesse, le logement, les maisons France Services, la politique de la ville et bien d'autres sujets, la solidarité se retrouve au coeur de l'action de la communauté d'agglomération.





**UN LIEN FORT ET
SOLIDAIRE AVEC
LES HABITANTS**





6

établissements

1

relais petite
enfance



136

places dans le
secteur public



81

enfants admis en
2022

La petite enfance

La Communauté d'Agglomération a poursuivi l'optimisation de l'organisation, de la coordination et de la gestion de l'offre d'accueil petite enfance.

Des actions culturelles

Au cours de l'année 2022, le service petite enfance a développé des actions autour de la culture. **6 professionnels culturels et artistiques** sont intervenus dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

36 spectacles de marionnettes, 45 lectures de contes, 92 ateliers d'expression corporelle sur ballons, 15 séances de baby gym, 6 ateliers d'éveil musical, 28 séances de Yoga.

Plus de 150 enfants touchés, de 2.5 mois à 3 ans, accueillis dans les EAJE et 101 enfants accueillis sur le RPE.

L'objectif de ces interventions est de sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles. Elles participent à favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire et à développer sa capacité d'écoute, sa créativité et les interactions sociales.

La demande d'accueil

Le guichet unique est assuré par le Relais Petite Enfance, qui :

- renseigne les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire, les accompagne dans la définition de leurs besoins ;
- assure la centralisation des demandes d'accueil et la préinscription en accueil régulier pour tous les établissements de la CAPG ;
- met en relation les offres publiques et privées et la demande d'accueil individuel ou collectif ;
- met en lien les familles en recherche d'un assistant maternel avec celles et ceux ayant des disponibilités d'accueil.

La commission d'admission statue sur les demandes d'admission en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant, reçues par le guichet unique.

La commission s'est réunie en mars pour statuer sur les entrées de septembre en fonction des places disponibles, critères et priorités d'admission, et valider une liste d'attente post commission, afin de permettre des admissions en cas de désistements des familles retenues.

Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente
Section bébés			Section moyens			Section Grands		
51	35	16	36	21	15	30	25	5

L'offre d'accueil

MOYEN PAYS

6 communes
21 303 habitants
9 093 ménages
11 666 logements

54 agents petite enfance
83 assistants maternels agréés indépendants

4 établissements multi accueil collectif

- La Poussinière (Peymeinade) : 40 places
- Villa Daudet (Peymeinade) : 18 places
- La Voie Lactée (Le Tignet) : 36 places
- L'Enfantoun (St-Vallier-de-Thiey) : 15 places

1 établissement multi accueil collectif et familial

- Etoile des Pioupious (St Cézaire/Siagne)
- Accueil collectif : 12 places
Accueil familial : 3 places

HAUT PAYS

12 communes
3 506 habitants
1 612 ménages
3 722 logements

5 agents petite enfance

1 micro crèche :

- Lou Galoupin (Seranon) : 12 places

Nombre de places :

- Dans le public : 136

- Dans le privé : 277

Activité

- 282 enfants inscrits pour 191 311,5 heures d'accueil

Le Relais Petite Enfance (RPE)

- 117 familles accueillies en rendez-vous de préinscription sur l'année 2022.
- 8 assistants maternels accueillis pour un soutien professionnel et un accompagnement à la parentalité.
- Le RPE itinérant est fréquenté par 48 assistantes maternelles du territoire. Cette année 197, temps collectifs et ateliers d'éveil ont été organisés sur différentes communes ainsi que 3 séances de formation Sauveteur Secouriste du Travail (17 participants), 2 formations sur les émotions de l'enfant (7 participants).

L'égalité commence dès la crèche

Journée du 23 août 2022 sur la thématique de l'égalité filles - garçons. Le personnel du service petite enfance, quel que soit le poste occupé au sein des crèches, a assisté à la restitution de l'audit réalisé par le cabinet Alter Egaux au sein des établissements CAPG. L'après-midi était consacrée à des ateliers de co-développement « 1 crèche = 1 projet éducatif favorisant l'égalité et la mixité ».

Les perspectives 2023

Accueillir les jeunes enfants, c'est prendre soin de leur découverte du monde et les accompagner au mieux, dans leur évolution. Pour ce faire, chaque établissement prévoit un certain nombre d'actions, nouvelles ou à poursuivre pour 2023.

Mise en place d'ateliers parents/enfants (La Poussinière). Création d'un repas self (Daudet). Projet d'accompagnement à la parentalité (La Voie Lactée). Poursuite du projet adaptation et autonomie (Pioupious). Projet autour du livre, projet autour de la communication non verbale (Enfantoun). Renovation d'un mur de la cour extérieure, nouvelle fresque (Lou Galopin). Projet café blabla avec les assistants maternels (RPE).



20 383

repas (+12%/2021)



144

bénéficiaires repas
(+22%/2021)

5 305 h

d'aide à domicile



41

bénéficiaires aides

Le maintien à domicile

Le service est présent sur six communes du moyen pays : Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spécacèdes, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery. Pour 2022, le service portage de repas à domicile est monté en puissance tandis que l'aide à domicile a réduit son activité.

Portage de repas à domicile

L'agglomération du Pays de Grasse organise le service : enregistrement des inscriptions et des commandes, suivi des relations avec les bénéficiaires et facturation. La confection des repas et leur livraison sont confiées depuis septembre 2019 à la société SODEXO dans le cadre d'un marché public.

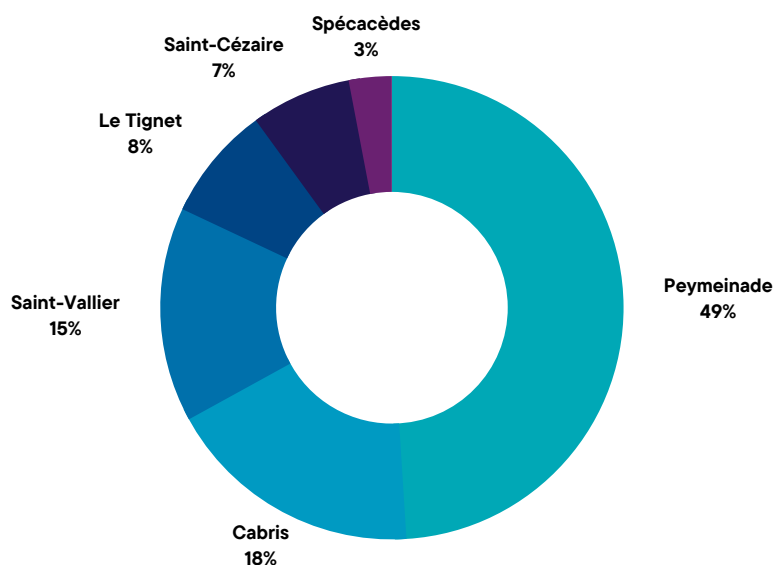


83 ans
en moyenne

1700
repas/mois

73
bénéficiaires/
mois

Répartition des repas livrés par commune



Aide à domicile

Depuis sa création, le service place la qualité des prestations et de l'accompagnement, mais aussi la qualité de vie au travail, au cœur de ses orientations (certification qualité AFNOR depuis 2006).

Cependant, l'objectif de qualité de service se heurte à la réalité du secteur de l'aide à domicile, en crise depuis plusieurs années. Le contexte général a aggravé les difficultés structurelles du SAAD de la CAPG. À cette situation complexe s'est ajouté le départ de 3 aides à domicile fin 2022/début 2023 pour retraite (2) et reclassement (1).

La pénurie de candidats destinés à remplacer ces 3 départs a amené les élus à valider en bureau, le 30 juin 2022, de nouvelles orientations :

> Réduction d'activité et recentrage des heures d'intervention des 2 aides à domicile auprès des bénéficiaires de l'aide sociale départementale (11 bénéficiaires au 31/12/2022) ;

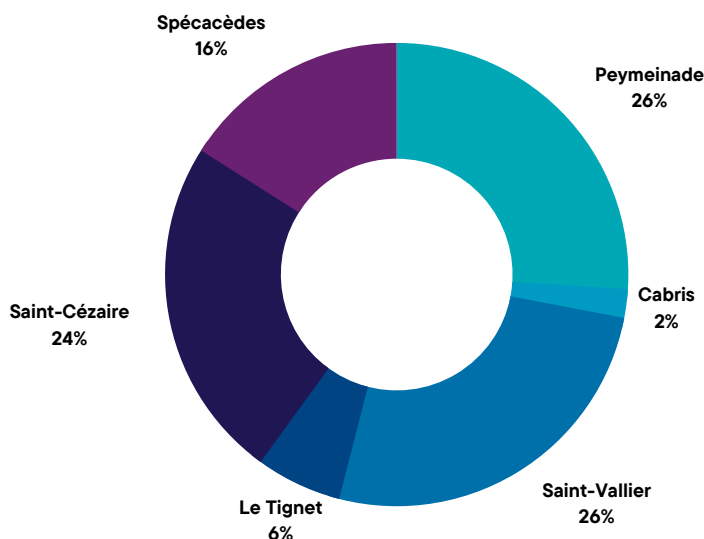
> Accompagnement des bénéficiaires chez lesquels le service ne pourra plus intervenir en vue de trouver une solution (offre privée existante sur le territoire).

Au moment de la mise en œuvre de la réduction d'activité, il restait 21 bénéficiaires (hors aide sociale) :

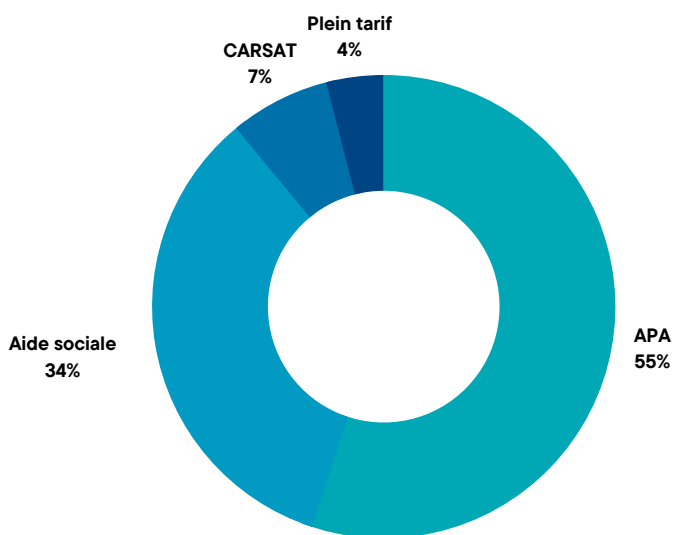
> 3 ont été conservés dans le service du fait de leur âge et de leur ancienneté ;

> les 18 autres ont été accompagnés afin de trouver une nouvelle solution de prise en charge. 15 bénéficiaires ont eu recours à un nouvel organisme, 2 ont pris une aide à domicile en emploi direct, 1 famille a pris le relais. En décembre 2022, le service comptait 18 bénéficiaires, dont 3 sortants en janvier 2023.

Nombre d'heures réalisées par commune



Nature de la prise en charge



Synthèse

	SAAD			Portage de repas		
	Heures	Nbe bénéficiaires dans l'année	Nbe bénéficiaires décembre	Nombre	Nbe bénéficiaires dans l'année	Nbe bénéficiaires décembre
CABRIS	77	1	0	3770	25	15
LE TIGNET	317	4	1	1617	12	6
PEYMEINADE	1401,5	14	8	9930	63	36
SPERACEDES	867,5	5	3	555	5	2
ST-CEZAIRE	1268	10	2	1341	20	6
ST-VALLIER	1373,5	7	4	3170	19	13
	5305	41	18	20383	144	78



2 800

enfants

19

communes

8

accueils de loisirs

La jeunesse

La compétence jeunesse s'exerce sur 19 des 23 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (Grasse, la Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux n'ayant pas transféré cette compétence).

Le service Jeunesse et Sports encadre sur les différents temps près de 2800 enfants sur les 18 écoles maternelles, élémentaires et les 2 collèges, nos 8 accueils de loisirs et notre local ados et ses 2 antennes.

Le périscolaire

Les accueils périscolaires proposés par la CAPG jouent un rôle social évident, compte tenu de l'organisation des temps de travail des parents, facilitant ainsi l'organisation des familles.

Les taux d'encadrement

- > Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.
- > Un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

L'accueil du Matin

Accueil échelonné sur chaque groupe scolaire de 7h30 à 8h30.

- > 7h00 pour la commune de Saint-Vallier-de-Thiery et de Saint-Cézaire-sur-Siagne.
- > 7h15 pour la commune du Tignet.

La Pause méridienne :

Le taux moyen de fréquentation sur ce temps-là est de 90% .

- > 11h30 – 13h30 Auribeau, Cabris, Peymeinade, Le Tignet, Saint-Vallier, Spéracèdes
- > 12h00 – 14h00 Saint-Cézaire et Le Tignet.

Sur Saint-Vallier, un travail d'accompagnement en cantine est en place depuis deux ans, visant une meilleure qualité du temps de repas pour les enfants, ce qui a valu une certification ECOCERT de niveau III.

L'accueil du Soir

L'objectif est de permettre aux enfants de « décompresser » après la journée, de prendre leur « goûter » dans une ambiance conviviale et de se détendre.



100%EAC

Été 2022, 5 artistes, 7 accueils de loisirs, sur la base du volontariat, ont pu profiter de la présence d'artistes en résidence.

Les résidences des artistes sont préparées en amont avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs ; les artistes présentent leurs démarches artistiques aux équipes.

Cette interaction valorise le travail des animateurs qui s'investissent dans le projet et le réutilisent par la suite.

Les retransmissions en fin de résidence démontrent bien ces rencontres privilégiées. C'est un temps important pour les enfants qui transmettent leur expérience artistique à leur famille.

Le local ados

Sur notre territoire, un local ados avec deux antennes est présent à Saint-Vallier-de-Thiery et à Peymeinade.

Ces lieux d'accueil, d'échanges et d'informations pour les familles sont le point de départ de toutes nos activités. Ils permettent aux jeunes de se retrouver et de participer à des activités culturelles, sportives et de détente diverses et variées, de réaliser de nombreuses sorties en extérieur pour découvrir de multiples pratiques (catamaran, rafting, via ferrata, plongée sous-marine, visite de musées...).

Des activités en soirée : « les nocturnes » sont également organisées en fonction des envies des jeunes avec un repas à l'extérieur, au restaurant (bowling, billard,...).

Projets phares :

- > Réhabilitation de deux transformateurs électriques avec un artiste.
- > Revalorisation des écoles communales de Saint-Vallier avec la création de fresques.

Les séjours

Les séjours organisés par la Communauté d'Agglomération sont placés sous la dénomination « Séjours de Vacances ». Une dominante physique et sportive y est toutefois présente.

- > Séjours Neige en février.
- > Séjours multiactivités en été.
- > Séjours VTT itinérant en avril.
- > Mini-séjours ados sous tente en auto-gestion.
- > Colonies apprenantes.



19

programmes agréés pour

415

logements sociaux

92

logements subventionnés par l'ANAH

297

projets d'amélioration de l'habitat en 5 ans

474

attributions de logements sociaux

Habitat - Logement

La reconquête urbaine a pour objectif de faire revivre les centres-villes et de protéger le patrimoine historique. Il est important d'associer les propriétaires et les bailleurs pour faciliter des opérations qui apporteront une meilleure qualité d'habitat sur notre territoire, qu'il soit privé ou social.

Délégation des aides à la pierre

Bilan de la 2ème année de gestion de l'aide à la pierre

PARC PUBLIC - convention CAPG-Etat

> 19 programmes agréés en 2022 correspondant à 415 logements sociaux pour 2022 ;

> Soit 103 % de l'objectif quantitatif fixé dans la convention établie avec l'État ;

> 1 099 150 € le montant des subventions de l'État accordées aux bailleurs sociaux ;

> 695 000 € le montant des subventions accordées par la CAPG sur ses fonds propres aux bailleurs sociaux.

PARC PRIVÉ - convention CAPG-Anah

Des subventions accordées pour 92 logements à améliorer.

> Soit 115 % de l'objectif quantitatif fixé dans la convention établie avec l'Anah.

994 364€, le montant des aides de l'Anah accordées aux propriétaires de logements privés et à la CAPG pour soutenir l'ingénierie mise en œuvre.

La cible prioritaire, les propriétaires occupants très modestes, très bien représentée : 70 % des projets aidés.

Une dynamique positive concernant les projets de réhabilitation énergétique et les projets pour l'autonomie - maintien à domicile.

En complément des aides de l'Anah, la CA du Pays de Grasse mobilise ses subventions, et celles d'autres partenaires, dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Lancement des nouveaux dispositifs d'amélioration du parc privé

Une OPAH à l'échelle intercommunale, et une OPAH-RU spécifique au centre ancien de Grasse

Bilan de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Opah) du Pays de Grasse, 2017-2022

En 5 ans d'opération, 287 projets d'amélioration de logements privés ont été accompagnés.

287 dossiers agréés

140 rénovations énergétiques
129 travaux d'autonomie
18 réhabilitations complètes

4 986 000 € HT

Montant de travaux à réaliser sur le territoire

2 248 848 €

subventions ANAH

629 397 €

subventions CAPG

198 818 €

subventions REGION

60 000 €

d'aides exceptionnelles
Caisse d'Epargne Côte
d'Azur Corse

332 822 €

d'aides autres partenaires (MDPH, caisses de retraite)

Près de 3 470 000 € de subventions accordées 2017-2022

L'OPAH, en 2022

1 904 145 € de travaux investis sur le territoire grâce à l'OPAH, dont 195 393 € de subventions CAPG.

Thème	Détails	% de subvention
AUTONOMIE	48 logements adaptés pour le maintien à domicile	80 %
ENERGIE	100 logements pour des travaux de rénovation énergétique	42%
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	3 dossiers complexes LHI, très dégradés	65%

Lancement opérationnel de deux nouveaux chantiers d'amélioration du parc privé sur la période 2022-2027

Une OPAH - Pays de Grasse portant sur l'entièreté du territoire intercommunal pour :

- > Contribuer à la résorption de l'habitat indigne ;
- > Massifier la rénovation énergétique des logements du territoire ;

> Accompagner les ménages en situation de perte d'autonomie vers l'adaptation de leur logement ;

> Développer une offre locative à loyer maîtrisé dans les centralités.

Une OPAH RU « Cœur Historique de Grasse » spécifique au centre ancien pour :

> Mettre en œuvre les opérations de mise en sécurité des immeubles, et des actions d'accompagnement des copropriétés fragiles et en difficulté ;

> Favoriser l'accession à la propriété en centre ancien ;

> Pré-programmer la restructuration de jusqu'à 4 îlots stratégiques et prioritaires ;

> Soutenir la rénovation globale d'immeubles.

Gestion de la demande de logements sociaux

> 11 guichets d'accueil

Le service logement (siège CAPG).

Les CCAS de 9 communes (Grasse, Mouans-Sartoux, Peymeinade, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Auribeau-sur-Siagne, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiery, Saint-Cézaire-sur-Siagne).

Des procédures harmonisées.

L'utilisation d'un logiciel unique Pelehas.

Les chiffres de 2022 :

> 2259 demandes actives

ATTRIBUTIONS : 474 attributions sur le territoire de la CAPG.

DISPOSITIF HANDICAP LOGEMENT - convention MDPH : 6 familles relogées.

DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO) : 30 ménages relogés sur le contingent préfectoral dont 15 reconnus DALO.

PUBLICS PRIORITAIRES - public hébergé, rencontrant un handicap, en situation d'expulsion locative, en surpopulation locative : 12 ménages relogés.

ARTICULATION AVEC LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : 6 ménages relogés.

Élaboration des documents-socles de la réforme de la demande et des attributions des logements sociaux

Les enjeux

Améliorer la mixité sociale et territoriale au sein du parc social.



- > Développer l'approche partenariale des attributions ;
- > Informer et clarifier le parcours du demandeur.

Ces documents-socles, en finalisation en 2022, seront validés lors de la conférence intercommunale du logement de mars 2023, à savoir :

1.Le document d'orientations de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) :

- Orientation 1 : mixité sociale territoriale ;
- Orientation 2 : politique de mutation au sein du parc social ;
- Orientation 3 : attribution aux publics prioritaires ;
- Orientation 4 : stratégie de relogement.

2.Orientations déclinées dans la Convention intercommunale d'Attributions :

- Engagement n°1 - Conforter la concertation entre réservataires, communes et bailleurs ;
- Engagement n°2 - En faveur des objectifs d'attribution en QPV et hors QPV ;
- Engagement n°3 - En faveur des objectifs d'attribution aux publics prioritaires ;
- Engagement n°4 - En faveur de la fluidification des parcours résidentiels des locataires du parc social ;
- Engagement n°5 - Mettre en œuvre des actions de prévention destinées à anticiper les éventuelles difficultés des locataires, et améliorer leur accompagnement social ;
- Engagement n°6 - Améliorer le fonctionnement des commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements.

3.Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) du Pays de Grasse en 5 mesures :

Mesure	Détails
1	Les modalités d'accueil, d'information et d'enregistrement du demandeur
2	La gestion partagée de la demande
3	La prise en charge des situations prioritaires
4	La cotation de la demande
3	Les modalités d'évaluation du PPGDID

Perspective :

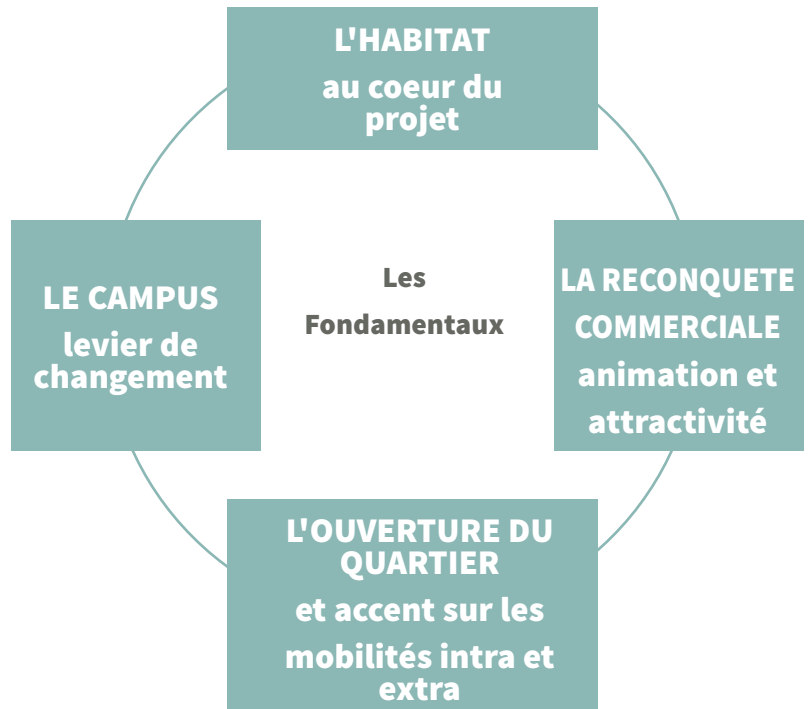
La mise en œuvre opérationnelle de la cotation de la demande et passage à la gestion en flux des réservations de logements.

Projet retenu au titre du NPNRU : accompagner le renouveau du centre historique de Grasse

Un budget de 33 millions d'€ pour la partie Est du centre ancien

Fondamentaux

- > Participer à la mutation de la vision stratégique du centre historique, avec le campus universitaire comme fil rouge du projet ;
- > Concentrer les forces et les moyens autour des projets structurants du PNRU (médiathèque, Martelly) ;
- > Ponctuer les entrées de ville par des opérations d'aménagement ambitieuses (Martelly, Pontet-La Roque) ;
- > Restructurer durablement les îlots dégradés tout en apportant une diversification de l'habitat ;
- > Renforcer la dynamique commerciale dans une approche globale du centre historique.



Le projet

12 opérations physiques

Opérations d'aménagement 27.95M€

- > Recyclage de 4 îlots anciens dégradés ;
- > 3 opérations d'aménagement.

Programmes immobiliers 4.02M€

- > Diversification habitat : reconstitution de l'offre LLS et Accession ;
- > Mixité fonctionnelle : équipement public et immobilier à vocation commerciale.

5 opérations

ingénierie 1.70M€

- > Etudes et conduite de projets ;
- > Moyens internes ;
- > Appui au pilotage.

Une première opération entrée en phase chantier : le recyclage de l'îlot dégradé Sainte-Marthe 2

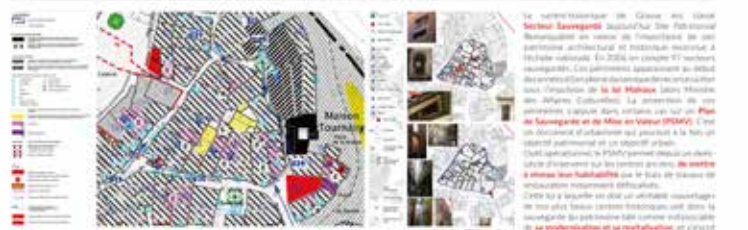
- > Maîtrise d'ouvrage SPL Pays de Grasse Développement ;
- > Autorisation d'urbanisme PC délivré le 20 octobre 2021 ;
- > Obtention du niveau BDM Argent ;
- > Programmation 6 logements en accession portés par le bailleur social UNICIL.

RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT SAINTE MARTHE II

RESTRUCTURATION D'UN CLOS ET COUVERT EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE 6 LOGEMENTS ET D'UN COMMERCE
9, rue Vieille Boucherie - 06130 Grasse



LE CENTRE-VILLE DE GRASSE PROTÉGÉ PAR SON PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR.



UN VASTE CHANTIER DE REVALORISATION PATRIMONIALE À GRASSE





12

matinées de recrutement

9

forums / rencontres

9

ateliers PLIE

630 000€

en soutien à l'insertion

7

entreprises apprenantes

808

personnes accueillies dans les Espaces Activités Emploi

Emploi

L'équipe du service « emploi-formation » développe son action autour de plusieurs axes :

- Mobiliser l'ensemble des partenaires du territoire et animer le réseau des acteurs de l'emploi et de la formation.
- Développer des relations avec les entreprises.
- Favoriser la médiation des publics : améliorer l'adéquation offre / demande et optimiser le placement à l'emploi de nos publics.
- Faciliter les rencontres et les opportunités entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Relation avec les entreprises

Les entreprises contactent la CAPG dès qu'elles ont des offres d'emploi. Ces dernières sont diffusées à travers notre réseau : PLIE, Espaces Activités Emploi, Mission Locale et structures intervenant dans les champs de l'emploi et de l'insertion.

Mise en relation et suivi des candidats

Les candidatures sont centralisées au sein du service emploi. Une première sélection est réalisée pour répondre avec pertinence aux besoins de chaque entreprise. Vient ensuite la mise en relation entre le candidat et l'entreprise.

Organisation d'un événement pour favoriser le recrutement des seniors

La semaine de l'Industrie a été l'occasion pour le PLIE d'organiser une action pour aider les demandeurs

d'emploi seniors et les entreprises de l'industrie du territoire à se rencontrer. L'objectif : favoriser le recrutement de ce public en cassant les codes grâce à un Escape Game. Les demandeurs d'emploi seniors et les recruteurs des entreprises du secteur de l'industrie du Pays de Grasse ont joué ensemble, sans se connaître, par petits groupes. 11 demandeurs d'emploi seniors et 3 entreprises du territoire ont participé à ce format inédit, avec 4 propositions de rendez-vous à l'issue de l'expérience.

Information

Le « flash éco recrutement » est rédigé avec le service Développement Economique. Il permet de relater l'actualité emploi de notre territoire et de promouvoir les acteurs du bassin

(entreprises et partenaires). Nous proposons notamment aux entreprises et demandeurs d'emploi la diffusion des offres d'emploi et des candidatures.

Les actions emploi

Matinées de recrutement ciblées, dédiées aux entreprises et agences d'intérim

Ce sont des matinées de recrutement où les demandeurs d'emploi peuvent rencontrer, suivant l'actualité, une entreprise ou une agence d'intérim sur rendez-vous dans nos locaux.

Dates	Agence présente	Nb participants	Nb participants PLIE
2-févr.	Permanence Tplus	5	4
8-mars	Club Med	123	6
17-mars	Permanence Advance Emploi	11	2
1-juin	Permanence Tplus	2	0
9-juin	Clinique Ste Brigitte	15	2
6-juil.	Permanence Tplus	6	2
21-juil.	Permanence Interaction	8	1
14-sept.	Permanence Tplus	6	4
15-sept.	Les apprentis d'Auteuil	35	9
22-sept.	Permanence Manpower	15	4
18-oct.	Job Dating Randstad	11	5
23-nov.	Permanence Tplus	7	3

Les 10 jours pour l'emploi en Pays de Grasse

Cette manifestation, composée de nombreux forums, est articulée avec les partenaires de l'emploi local et s'est déroulée tout au long de l'année.

ACTION « VIENS REJOINDRE MA BOITE ! »

Le 22 février. En collaboration avec la CAPL et l'Apec nous avons proposé une rencontre avec les professionnels des secteurs de la santé, de l'aide à la personne et du bâtiment. 32 demandeurs d'emploi présents.

FORUM DE RECRUTEMENT TOUS SECTEURS D'ACTIVITES ET AGENCES D'INTERIM

Le 10 mars. Plus de 40 entreprises et 14 agences d'intérim du Pays de Grasse ont pu proposer plus de 352 postes aux 503 demandeurs d'emploi présents.

FORUM DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le 17 mars. 30 stands - 168 demandeurs d'emploi.

LE CAFE CREATEUR

Le 28 mars. 50 demandeurs d'emploi se sont présentés à la pépinière InnovaGrasse afin de rencontrer plus de 20 partenaires de la création d'entreprise et d'assister à diverses conférences.

FORUM JOBS D'ETE ET SERVICES A LA PERSONNE A PEGOMAS

Le 5 mai. Durant une matinée, les 39 entreprises (16 entreprises pour les jobs d'été et 23 entreprises et associations d'aide à la personne) ont reçu 180 candidats demandeurs d'emploi présents sous forme de « job-dating ».

Forum de la formation et DE L'ALTERNANCE

Le 19 mai. Plus de 25 organismes et 115 demandeurs d'emploi.

JEUDI DE L'EMPLOI

Le 29 septembre et le 8 Décembre. Sous la forme d'un mini forum, les demandeurs d'emploi ont pu rencontrer une quinzaine d'Entreprises de tous secteurs d'activités confondus.

Action du 29 Septembre

16 Entreprises / 54 Offres / 64 Demandeurs d'emploi.
103 Entretiens / 10 Contrats signés.

Action du 8 Décembre

12 Entreprises / 59 Offres / 66 Demandeurs d'emploi.
91 Entretiens / 6 Contrats signés.

JEUDI DE L'INTERIM

Le 27 octobre. Matinée de recrutement dédiée aux agences d'intérim.

12 Agences / 168 Offres / 59 Demandeurs d'emploi.
158 Entretiens / 9 Contrats signés.



LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

L'accompagnement est un des dispositifs du PLIE ayant pour but de préparer au mieux les candidats et de favoriser leur retour à l'emploi.

EN 2022, 9 ATELIERS REALISES ET 23 DEMANDEURS DU PLIE PRESENTS.

ATELIER CONFIANCE EN SOI

Les 1 et 3 février. 6 participants du PLIE - Objectif : gagner en confiance afin de préparer le Forum de l'emploi du 22 Février.

ATELIER PREPARATION A L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Le 1er mars. 6 participants du PLIE ont pu s'entraîner.

L'objectif : se préparer en amont de la rencontre avec l'entreprise.

ATELIER GESTION DU TEMPS

Le 4 avril. Certains participants du PLIE ont des difficultés d'organisation quant à la gestion de leur temps entre vie familiale et recherche d'emploi.

3 participants du PLIE ont pu bénéficier de cet atelier.

L'objectif : optimiser son temps pendant sa recherche d'emploi.

ATELIER CODEV

Le 6 octobre. Un petit groupe a participé à un atelier expérimental : Le Codev. Tour à tour, les participants ont pu se mettre à la place de celui ou celle qui expose un problème ou de ceux qui apportent des solutions.

Le groupe de 4 participants du PLIE a pu échanger tout au long de la matinée sur la thématique :

« Comment puis-je trouver un emploi plus facilement ? »

ART MIP

Le 13 novembre. Durant 4 jours, les participants du PLIE ont pu bénéficier d'une prestation avec différents professionnels.

Des ateliers se sont succédé : portrait olfactif, visite du musée, atelier Image de soi, chant et improvisation.

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE 2022

Quelques précautions pour la lecture de ces chiffres :

- > Une entreprise peut déposer plusieurs offres sur l'année ;
- > Une offre peut générer plusieurs mises en relation ;
- > Les entreprises ne nous informent

pas systématiquement de leurs recrutements ;

> Un recrutement peut être effectué longtemps après un entretien ou une mise en relation ;

> Les forums permettent des recrutements quantifiables mais aussi des opportunités d'échanges et de rencontres ;

> Les positionnements sur offres et les événements participent aux parcours des participants PLIE.

Offres collectées

2021	2022
614	640

Mises en relation sur les offres d'emploi :

2021	2022
1293	1880

La clause d'insertion, un levier vers l'emploi

La clause sociale est un outil de lutte contre l'exclusion et le chômage utilisé depuis 2007 sur notre territoire.

Cet investissement permet de générer des heures d'insertion sur le territoire, mais également de créer une dynamique de développement des coopérations locales entre les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les structures d'accompagnement, les structures d'insertion ou encore les entreprises.

Les perspectives 2023

- > Développer la mise en place d'outils et d'actions favorisant l'accès à l'emploi des participants ;
- > Développer des actions spécifiques d'accompagnement ;
- > Soutenir le développement de l'insertion par l'activité économique sur notre territoire ;
- > Faire le bilan de notre programmation annuelle.

Année	Nb marchés	Nb opérations	Nb maîtres d'ouvrages	Nb contrats concernés	Nb participants concernés	Nb heures réalisées	Nb heures formation réalisées
2022	36	14	8	83	78	18 061,63	0

Les actions menées par l'ENC des Monts d'Azur

Développement d'une action régionale d'accompagnement numérique lié à l'Emploi

Objectif : un accompagnement numérique lié à l'emploi (création/actualisation de CV, travail sur les compétences, aide sur les lettres de motivation, initiation traitement de texte, orientation sur des offres d'emploi, mise en relation directe avec les entreprises locales, ...) et une orientation vers les structures d'aide aux montages de dossiers et vers les actifs locaux pour ceux ayant un projet d'activité. Plusieurs événements ont été mis en place en collaboration avec l'ensemble des partenaires : forum emploi interdépartemental 04-06 en partenariat avec la CCAPV, informations collectives sur les emplois saisonniers d'hiver en collaboration avec le SMGA et les services à l'emploi, ... dont un Café recrutement interdépartemental à Saint-Auban organisé par le SudLabs des Monts d'Azur (ENC) en partenariat avec les services emplois et la FS de la CCAPV du 04.

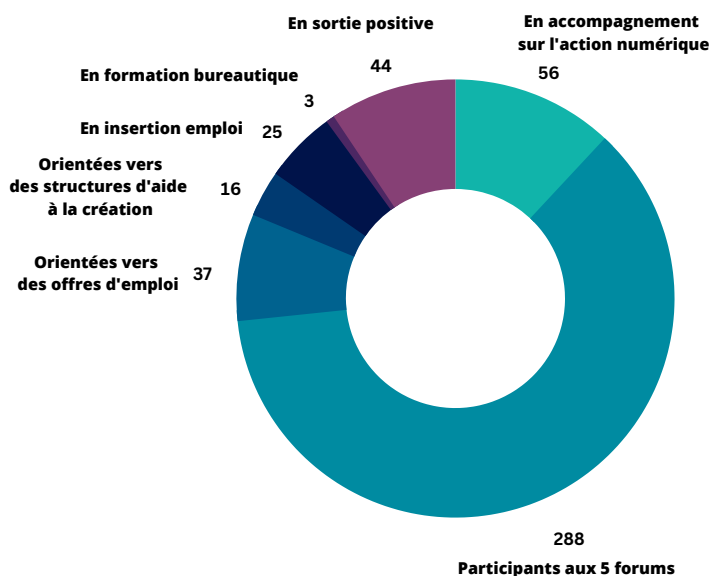
Mise en place d'actions locales

> **26 ateliers gratuits à thématiques** (biodiversité, cuisine, exposition photos, ...) ont été proposés à tout public.

> Tous les jeudis de juillet à septembre, **des animations en extérieur** ont été mises en place en même temps que les rdv de producteurs de montagne, de manière à maintenir un lien social et permettre aux agriculteurs de vendre au mieux leurs produits.

> **1 journée de partage et de cohésion France Services** le 30 septembre 2022 à

Nombre de personnes incluses dans l'action régionale SudLabs de l'ENC des Monts-d'Azur



travers un geocaching « Autour des Lacs de Saint-Auban ». Elle a rassemblé une cinquantaine d'agents d'accueil provenant des France Services du littoral, du haut et moyen pays ainsi que 7 conseillers numériques.

> **Une pré-enquête auprès du public souhaitant prendre sa retraite** a été menée de manière à solliciter l'ensemble des caisses de retraite pour venir une journée afin de traiter les dossiers de chacun. La MSA, la CARSAT et l'AGIRC-ARRCO étaient présents le 8 avril 2022. 37 personnes ont été reçues.

Certification Qualiopi

Suite à un audit du 24 octobre 2022, le Site Jean Brandy a maintenu sa certification Qualiopi de manière à être en conformité avec le Référentiel National Qualité et à continuer d'intervenir sur des activités financées par des fonds publics.



274

employeurs



2 482

salariés

53 Md'€

de salaires bruts
versés

10,4%

de l'emploi privé sur
le territoire et 25%
sur le Haut-Pays

Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire vise à créer de la valeur pour le territoire en articulant développement économique et réponses aux questions de la population en matière de transition écologique et sociale : alimentation durable et de qualité, circuits courts et réemploi, entreprises d'insertion, habitat partagé,...

C'est un mode d'entreprendre en proximité.

Une démarche d'innovation sociale qui part des territoires et des initiatives citoyennes.

Un vivier de solutions au profit de la transition.

10 années d'efforts et de volonté politique.

Les politiques menées sont à l'origine d'une réelle dynamique de création d'emplois non délocalisables (+ 17%) et d'entreprises ancrées dans le territoire (+27%).

Des réalisations majeures ont permis à la Communauté d'Agglomération, en juillet 2022, de rentrer au Conseil d'administration du Réseau national des Territoires pour une Economie Solidaire (RTES).

Pas moins d'une dizaine d'évènements sont organisés sur l'année pour promouvoir cette autre forme d'économie (FestiSol, Jeun'ESS, Mois de l'ESS,...), professionnaliser et soutenir le développement de ses acteurs (Forum de l'emploi dans l'ESS, fonds de soutien aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique, plateforme d'achats responsables, structuration filière économie circulaire,...).

2022- L'ESS au cœur du développement soutenable de notre zone de montagne

Le premier évènement dédié à l'ESS en zone de montagne a été co-organisé avec le RTES et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires -ANCT- le 10 juillet 2022.

« **L'ESS, un levier de développement local soutenable en zone de montagne** »

Il s'est déroulé dans l'espace culturel et sportif de Valderoure.

L'occasion, à travers une quinzaine de témoignages, de démontrer comment l'ESS contribue à un développement plus soutenable en zone de montagne en répondant à de multiples enjeux (l'itinérance, la pluriactivité, les collaborations interprofessionnelles, la participation citoyenne, l'acquisition et la transmission de savoirs, la dynamisation de l'agriculture, un tourisme plus durable,...). Un temps de débat qui aura permis d'ébaucher des pistes d'actions autour du développement sur le Haut-Pays.

Une journée festive en présence de nombreux faiseurs et faiseuses de solidarités, d'élus/élues et d'habitants/habitantes rassemblés également pour un hommage à Jean-Paul Henry, ancien Maire de Valderoure et Vice-président de la CAPG délégué à l'ESS de 2014 à 2021.





2 000

jeunes ayant
suivi des actions de
prévention

2 354

victimes aidées

3 190

bénéficiaires du
contrat de ville

97

personnes
accompagnées
dans le Haut-Pays
par l'agent de
convivialité

Développement Social des Territoires et Prévention

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse met en œuvre des actions de prévention des délinquances, radicalisations, violences, risques, etc. Elle propose également des projets autour de la "politique de la ville" ayant pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise ainsi à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les quartiers les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens. Dans cette optique, deux maisons France Services sont accessibles sur le territoire. Elle permettent de simplifier la relation des usagers aux services publics.

Prévention

La CAPG a programmé 5 actions de prévention dans le cadre du Droit Commun pour un montant attribué de 70 000€.

L'État, dans le cadre de la programmation du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), investit près de 1 million d'€ à travers 44 actions sur le territoire de la CAPG qui en cofinance 8 à hauteur de 40 000 €.

La CAF des Alpes-Maritimes cofinance 2 actions dans le cadre de la promotion des valeurs de la République pour un montant de 7 000€.

Ces actions s'inscrivent dans les axes de programmation, ci-dessous :

Programme d'actions pour la prévention de la délinquance auprès des jeunes

L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les jeunes du territoire, dans leur éducation et leur insertion, mais également dans la prévention de la récidive. Les partenaires se dotent d'outils/supports tels que les chantiers éducatifs et d'insertion, la médiation animale, le théâtre, plateforme des décrocheurs... des équipes pluriprofessionnelles interviennent

dans ces actions individuelles ou collectives.

Exemple d'actions : mise en place du Rappel à l'ordre, du Conseil des droits et devoirs des familles, Travail d'intérêt général, théâtre débat...

Nombre de personnes ayant suivi des actions de prévention :

> 2000 jeunes / 523 adultes.

Médiation aux abords des collèges de la CAPG :

> 636 actions de sensibilisation ;

> 37822 jeunes.

Médiation aux abords des lycées de la CAPG :

> 3330 contacts réalisés ;

> 11 actions collectives de prévention.

Médiation dans les QPV de Grasse, travail de rue : 900 actions éducatives

> 150 actions collectives ;

> 179 jeunes suivis.

Programme d'actions en faveur des personnes vulnérables

L'objectif est double, dans cet axe, les actions menées sont préventives et curatives. Effectivement, il s'agit de prévenir les violences, grâce à des formations et des sensibilisations : prévention du harcèlement scolaire (ateliers, exposition, film-débats), du sexisme... Cet axe soutient également les actions qui viennent en aide aux victimes (psychologue, stage de responsabilité parentale, prise en charge des auteurs de violence,...).

> 2354 victimes aidées ;

> 290 auteurs/autrices de violence suivis ;

> 115 maraudes réalisées ;

> 13 déménagements d'urgence ;

> 80 secours hôtel ;

> 157 kits d'hygiène distribués.

Exemple d'actions : aide au déménagement d'urgence « On bouge » menée par l'association Une voix pour elles, permanences psychologiques d'Arpas, pôle d'aide aux victimes et d'hébergement d'Harpèges, Escape game égalité Femmes-Hommes de G-Addictions, actions théâtrales des compagnies Entracte et Miranda.

Programme d'actions pour la prévention de la radicalisation

L'objectif est de sensibiliser à cette thématique à travers des actions de prévention primaire. Les actions sont destinées à tous les publics (familles, jeunes, professionnels/partenaires). Il s'agit de développer l'esprit critique, d'informer sur la citoyenneté et les valeurs de la République.

Exemple d'actions : interventions du Camp des Milles, Alter-Egax, Montjoye.

La politique de la ville

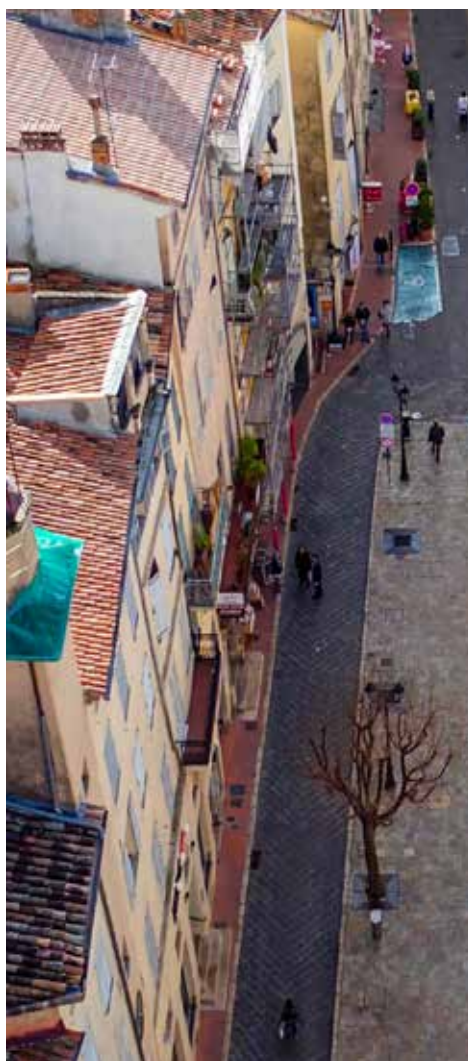
La Politique de la Ville a un rôle de chef d'orchestre : elle « met en musique » le contrat de ville et s'assure du bon déroulement et de la cohérence de nombreux dispositifs connexes, pilotés et financés par différents acteurs institutionnels (État, CAF, Ville,...).

PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE

> 3190 bénéficiaires ;

> 23 actions financées ;

> 454 482 euros, dont 40 000€ engagés par la CAPG.



Cohésion sociale du Moyen et Haut-Pays

Afin de lutter contre l'isolement des personnes et leurs difficultés de déplacement, la CAPG a mis en place un poste d'agente de convivialité sur les 13 communes du Haut-Pays. Ce poste permet :

> de repérer les besoins et de rompre l'isolement des personnes isolées et vulnérables ;

> de les accompagner vers l'intégration d'actions proposées par les partenaires du territoire (CCAS, associations, EVSI, etc.) ;

> de transporter, sur prescription, les personnes les plus en difficulté, en l'absence de toute alternative (problème financier, pas de moyen de transport, pas d'aidant familial,...).

À ce jour, 97 personnes accompagnées : 42 hommes et 55 femmes.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

La CAPG a recruté un conseiller numérique à travers un dispositif financé par l'État (France Relance) à hauteur de 50 000 euros. Ses missions sont l'animation d'ateliers collectifs ou individuels autour de l'informatique.

France Services

Chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, peut accéder aux services publics et être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. C'est un guichet unique qui permet d'accompagner sur les démarches de 10 partenaires de l'État : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques), ainsi que de nombreux partenaires locaux.

Ce dispositif est financé par l'État à hauteur de 30 000 euros /an/France services.



514 600€

de subventions CAF
pour le volet jeu-
nesse

6 181€

de subventions CAF
pour le volet petite
enfance

Convention territoriale globale - Charte avec les familles

La Convention Territoriale Globale/Charte avec les familles favorise la territorialisation de l'offre de services de la branche famille de la CAF, en cohérence avec les politiques locales et avec le partenariat de la MSA. Les communes signataires intègrent la convention au fil de l'eau sur la durée du contrat (2020-2023). La CAPG et Mouans-Sartoux ont été les premières à intégrer la CTG/Charte suivies de Grasse et la Roquette-sur-Siagne en 2022, puis Pégomas en 2023.

La convention fixe les priorités sur une période pluriannuelle, oriente les moyens mobilisés et met en œuvre des axes de travail identifiés à travers un diagnostic élaboré en amont et qui porte sur l'ensemble des thématiques choisies par les Communes : la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'autonomie des jeunes, la prévention, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement/inclusion numérique, le handicap.

Objectifs

L'ambition générale est de pouvoir répondre efficacement à la problématique suivante : comment soutenir les différents développements, qu'ils soient économiques, sociaux, etc. sur le territoire de la CAPG, tout en renforçant la cohésion territoriale.

CAF : 514 600€ / **MSA** : 8 000€

À titre informatif, les chiffres CTG renseignés se rapportent au budget du Service Petite enfance

CAF : 6 181€

Financements

À titre informatif, les chiffres CTG renseignés se rapportent au budget du Service Jeunesse

Les thématiques

Bien grandir : petite enfance, parentalité, jeunesse, autonomie des jeunes.

Bien vivre : accès aux droits numériques,

logement, prévention.

Bien ensemble : animation de la vie sociale, handicap.

Bien grandir

Petite enfance

Les priorités :

> agir sur les recrutements ;

> analyser les besoins pour adapter notre offre de services ;

> mettre en place un réseau d'accueil spécifique ;

> répondre au cahier des charges de la loi ASAP.

Focus loi ASAP : Accélération et Simplification de l'Action Publique

Un travail de fond a été effectué par les agents de coopération CTG/Charte avec les familles, lors de trois séances dédiées, avec un objectif de clarification des règles, désormais compréhensibles et cohérentes, qui seront mieux acceptées par les professionnels de terrain, mieux appliquées par les autorités locales, et rassureront les parents quant aux garanties de sécurité et de qualité de l'accueil de leurs enfants.

Jeunesse et autonomie des jeunes

Les priorités :

> mutualiser les CV ;

> renforcer les conditions de travail ;

> mettre en place des temps d'immersion ;

> mettre en place un label qualité.

Focus sur l'amélioration des conditions de travail

DIAGNOSTIC TERRITOIRE CTG-CHARTRE issue de la CAF et du SDJES

1. Manque d'attractivité du métier de l'animation dû :

> aux horaires entrecoupés ;

> au salaire peu attrayant ;

> aux perspectives d'évolution limitées dans la filière de l'animation.

2. Besoin d'accompagnement dans la formation et qualité des formations à revoir (alerte donnée par le SDJES).

3. Dégradation des conditions de travail (protocoles sanitaires, Vigipirate).

4. Problématique des parents.

EFFETS :

> Problème de recrutement ;

> Baisse de la qualité de l'encadrement et des activités proposées ;

> Découragement des équipes, arrêts maladie.

OBJECTIFS À MENER SUR LE TERRITOIRE CTG-CHARTRE

1. Rendre plus attractif et valoriser le métier de l'animation.

2. Améliorer la qualité des activités mises en place.

3. Professionnaliser les animateurs .

4. Redynamiser les équipes d'animation.

Parentalité

Les priorités :

> recensement et connaissance des acteurs ;

> rencontre et immersion des professionnels du territoire ;

> sensibilisation, formation, recrutements.

Focus sur la journée des familles

Des ateliers sur la jeunesse, zéro déchet, portage de bébé, spectacles.

Bien vivre

Prévention

Les priorités :

> faire un état des lieux et diagnostic en termes de prévention pour connaître les acteurs du territoire ;

> établir un répertoire ;

Focus sur le village addiction au Collège de Saint Vallier de Thiey.

Au total 8 classes, soit 230 jeunes environ, ont bénéficié de 6 ateliers ludo-pédagogiques.

Accès aux droits numériques, logement

Les priorités :

> recenser les acteurs et dispositifs existants ;

> mettre en place un support de travail collectif ;

> identifier les personnes ressources soliguide pôle d'information ;

> formation du personnel d'accueil - banque numérique ;

> accompagner l'utilisateur ;

> définir les problématiques qui composent le social de l'animation sociale.

En 2022, les différents services participant aux groupes de travail ont été sensibilisés à l'importance d'être présents sur Soliguide, plateforme de référencement des lieux et services, afin de rendre davantage visibles les services proposés aux familles.

Handicap

Les priorités :

> mettre en place un réseau d'accueil spécifique.

Focus sur la signature de la Charte handicap :

Le 8 septembre 2022, la Charte handicap a été signée de manière territoriale par la CAF, le conseil départemental et l'éducation nationale. Au-delà des obligations réglementaires, les communes se sont progressivement engagées dans un travail de qualité, réfléchi, afin de participer activement à l'intégration des enfants présentant un handicap et répondre aux besoins des familles.

Les perspectives 2023

Les chargés de coopération, les référents, la pilote et la collaboratrice travaillent actuellement à l'évaluation des actions menées dans le cadre de cette première CTG/Charte qui arrivera à son terme en décembre 2023.

Ils travaillent également à l'actualisation du diagnostic en vue de la prochaine CTG. Enfin, les prochaines rencontres avec les différents DGS et la CAF viendront poser un cadre de travail plus adapté à la CTG (entre la répartition des ETP de chargés de coopération et un cadre organisationnel plus en phase avec les missions attendues d'un chargé de coopération).



Le Pôle d'assistance aux communes

Le but est de renforcer la coopération de la CAPG envers ses communes membres en proposant un accompagnement technique et administratif des communes (appui technique ponctuel et/ou délégation de maîtrise d'ouvrage) dans leurs projets : définitions de leurs besoins, élaboration et suivi de l'exécution des marchés publics, ainsi que le suivi des études et des chantiers. Le champ d'intervention est large : du simple avis technique/ conseil à la délégation de maîtrise d'ouvrage complète d'un projet avec son portage financier.

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Briançonnet	Rénovation de l'auberge communale « Le Chanan »	1 374 641.60 €	80 %

Le chantier s'est poursuivi sur toute l'année 2022. L'auberge prend forme. Les travaux s'achèvent. Les démarches auprès des concessionnaires sont en cours pour finaliser l'opération.

Prestations intellectuelles : BET ETIM, Alex AMARRURTU & Franck FRESCO (architecte), ECI, QUALICONSULT, DEGAINE INGENIERING.

Entreprises de travaux : BDV BAT, FERAUD et GIBELLIN, ALLIANCE ALUMINIUM, CLIP, PRO-WOOD, MS DECO, BARGOIN LAURENT, SORIE, SICOMEFER, ARTEOTECH, MONTELEC, PACA PEINTURE, LCI CUISINES.

Il restera pour la commune à meubler les lieux et trouver le futur gestionnaire qui fera vivre le site (appel à candidatures à suivre).

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de la salle polyvalente « Mistral »	876 000 €	En attente retour DSIL

Le chantier a débuté avant l'été et touche à sa fin en décembre 2022. La salle est métamorphosée, le bois est omniprésent, l'existant est mis en valeur.

Prestations intellectuelles : ONARCHITECTURE, ICCEAL, BE NICE STRUCTURES, DEKRA, QUALICONSULT.

Entreprises de travaux : ACE, METAFER, SCRT, STME, EQUIP'ELEC, ERMHES.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de l'école communale	841 200 €	68%

Phase 1 achevée. En 2022, a été déposé et obtenu le permis de construire relatif à la phase 2 du chantier : préau et plateforme d'accès PMR. Travaux à suivre en 2023.

Architecte : SNDA.

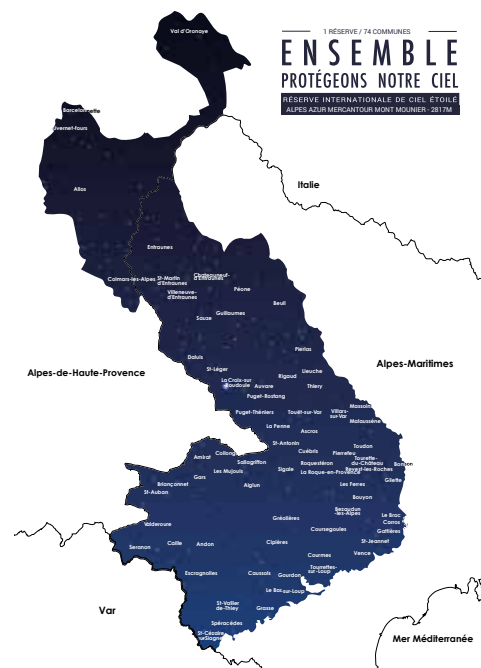


COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Cabris	Rénovation de l'éclairage public	264 000 €	En attente retours

La commune de Cabris fait partie de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE). Le projet vise également à réduire les consommations d'énergie. Le dossier a été travaillé en collaboration avec le PNR. La délégation de MOA a été confiée à la CAPG par délibération en août 2022. Des dossiers de subvention ont été déposés pour une réalisation à partir de 2023.

COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Caille	Rénovation de l'éclairage public	55 200 €	En attente retours

La commune de Caille s'est lancée dans un programme de rénovation de son éclairage public. Le dossier a été travaillé en collaboration avec le PNR. La délégation de MOA a été confiée à la CAPG par délibération en juin 2022. Des dossiers de subvention ont été déposés pour une réalisation à partir de 2023.





COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Escagnolles	Rénovation de la salle polyvalente	341 700 €	67% / FRAT 69 300€ / CD06 73 001€ / DETR 48 950€

La salle baptisée « le garage » a été agrandie et rénovée. Elle a été inaugurée le 14 mai 2022. Un projet humble mais qui répondra aux attentes des associations et habitants du territoire pour les activités et événements locaux.

Prestations intellectuelles : ONARCHITECTURE, BE NICE STRUCTURES, BET DIMA, QUALICONSULT.

Entreprises de travaux : BDV BAT, VAL'TOITURES, METAFER, ISOFLUIDES, BLANC ELECTRICITE.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Les Mujouls	Rénovation de l'église phase 2	72 000 €	

Après plusieurs années de fermeture, l'église a rouvert ses portes le 30 juillet 2022, à l'occasion de la fête de la Sainte-Marthe. Les travaux se sont déroulés sur plusieurs exercices : renforcement structurel, remise en état des murs et sols, restauration des tableaux.

Entreprises : SRC BAT, TOURNILLON.



COMMUNE	OPERATION	MONTANT GLOBAL PROJET TTC	TAUX DE FINANCEMENT PAR SUBVENTIONS
Les Mujouls	Rénovation du gîte pastoral d'Adom	83 106 €	

Ce lieu situé sur un terrain de l'ONF est positionné à 45 mn de piste du village de Les Mujouls. Destiné à recevoir les bergers, agents de l'ONF ou autres randonneurs, il nécessitait une remise en état. Un chantier accessible uniquement en 4x4 et contraint par le niveau d'eau de l'Estéron.

Entreprise : BDV BAT.





ENVIRONNEMENT - EDD



ENERGIE - CLIMAT



LA TRANSITION ECOLOGIQUE



COLLECTE



'AMENAGEMENT



TRANSPORTS ET
MOBILITES DURABLES



L'AGRICULTURE - LE PAT



L'EAU

Une agglo engagée et durable

Pour de nombreux citoyens, le respect de l'environnement est devenu une priorité ! Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de la vie, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage, la Communauté d'Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable.

La CAPG a, pour cela, décidé d'apporter une contribution efficace aux actions visant à favoriser le développement durable, l'écologie, la collecte des déchets, l'agriculture, la mobilité et les transports, la gestion de l'eau, les économies d'énergie sur le territoire, ainsi qu'à la protection contre les risques majeurs et le changement climatique.

AU COEUR DE NOTRE QUALITÉ DE VIE





12

nichoirs installés
avec la LPO

840

élèves sensibilisés
via l'escape game

Inond' Agir

13

jardins collectifs
(+2 en 2022)

2 000

animaux soignés
grâce au centre de
soins de la faune
sauvage

Environnement et risques majeurs

Afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à préserver un juste équilibre entre le développement du territoire et le respect de l'environnement. La CAPG forme ainsi les citoyens de demain au respect de l'environnement qui les entoure à travers divers dispositifs d'animation.

Concernée par diverses nuisances (air et bruit) et plusieurs risques naturels majeurs, la CAPG, en lien avec ses partenaires associatifs et institutionnels, mène différentes actions de sensibilisation et de prévention.

Des actions phares

Refuge LPO siège de la CAPG

La mise en place d'un Refuge LPO © concerne le Jardin Roure et les abords du Siège de la CAPG, le site offrant un potentiel d'accueil pour la faune sauvage et la CAPG,

Une étude de la faune présente sur le site a été réalisée en amont par la LPO.

Une formation sur l'accueil de la biodiversité a ensuite été proposée aux agents de la CAPG.

Chiffres clés : installation de 12 nichoirs (oiseaux, abeilles, écureuils, chauves-souris) et d'un hôtel à insectes sur le site.

« Escape Game inond'agir »

Notre territoire est de plus en plus sujet aux inondations. Un escape game sur cette thématique a ainsi été développé afin de plonger le jeune public du CM2 aux collèges, lycées des 23 communes du Pays de Grasse, en immersion totale dans 3 salles (1 stade avec un cours d'eau, une chambre, un poste de commandement de crise) leur permettant d'adopter les bons gestes en cas de catastrophe naturelle.

Les notions abordées sont : zone inondable, facteurs aggravants, crues torrentielles, ruissellement urbain/agricole, submersion marine, risques liés aux intempéries méditerranéennes.

Chiffres clés : 8 journées de sensibilisation/an pendant 3 ans, soit au total 840 élèves.

Jardins collectifs :

La CAPG propose une aide au démarrage aux associations souhaitant mettre en place un jardin partagé dans les communes. En outre, le service environnement accompagne les associations, d'un point de vue technique et logistique, pour la mise en œuvre de ce projet.

Une charte « Jardinons ensemble » est signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

2 nouveaux jardins partagés ont vu le jour en 2022 sur Peymeinade, « les Restos du cœur », et « Bio D'Aqui » sur St-Vallier-de-Thiery.

Soit un total de 13 jardins collectifs depuis 2012.



La biodiversité

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

L'ABC est un programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, dont l'Office National pour la Biodiversité (OFB) assure le soutien financier via un appel à projets bi-annuel. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est un véritable outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités. Il facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. La commune de Grasse, qui a lancé son ABC en 2021, a pu bénéficier d'inventaires participatifs de la LPO financés par la CAPG cette année.

L'inventaire réalisé par la LPO s'est concentré sur les amphibiens, les reptiles, les mammifères et les oiseaux.

Chiffres clés :

Amphibiens observés : 4 espèces inventoriées ;

Reptiles observés : 8 espèces inventoriées ;

Mammifères : 9 espèces inventoriées ;

Oiseaux : 6 espèces inventoriées.

Le centre de soins de la faune sauvage

Cette année a permis le développement du premier centre de soins de la faune sauvage du département des Alpes-Maritimes (CSAM) dans le cadre du CTE du Pays de Grasse et financé, en partie, par la CAPG.

Il contribue à préserver notre capital biodiversité et à le maintenir dans notre département, apporter une réponse de proximité efficace et professionnelle aux besoins de prise en charge de la faune

sauvage en détresse, à répondre à l'urgence globale de baisse des effectifs de nombreuses espèces protégées, à tenir compte d'une attente sociétale nouvelle sur la condition animale et la protection de la nature, à contribuer aux besoins de veille sanitaire du plan santé.

Chiffres clés : 2 000 animaux soignés en 2022.

Biodiversité dans le bâti :

Un livret concernant la protection des hirondelles et des martinets est inséré dans chaque dossier de permis de construire ou de déclarations préalables ouvrant des droits à bâtir.

Depuis le mois de juin, date du début de cette opération, on compte environ 140 envois.



La Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations (GEMAPI) et risques majeurs

Le SMIAGE

La CAPG a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE), pour le bassin versant de la Siagne et au PNR Verdon pour le bassin versant de la Lane. Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage,...

Un système de surveillance météo et d'appel en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2022 a été consacrée à la finalisation des travaux de remise en état des berges sur les communes d'Escagnolles, Collongues et Gars. Le PAPI d'intention (programme d'Actions de Prévention des Inondations) Siagne a été labélisé, les études sont en cours pour un programme de travaux prévu en 2024.

Les études hydrauliques sur des vallons grassois et roquettans se sont finalisées et seront versées au PAPI Siagne.

L'entretien de la végétation des cours d'eau a été réalisé pendant la période estivale, avec, notamment, les travaux de restauration de la capacité hydraulique du vallon des Loubonnières à Pégomas et l'entretien des bassins GEMAPI.

La Taxe GEMAPI a été levée, dégageant un budget de 1 916 968 € afin de réaliser l'ensemble des travaux et études propres à la compétence GEMAPI via le SMIAGE et le PNR Verdon.

L'année 2022 a vu la poursuite du Schéma d'Aménagement et de Gestion de la Siagne : porté depuis 2019 par le SMIAGE Maralpin et piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Enfin, la démarche "Natura 2000" des Gorges de la Siagne s'est poursuivie. Le SMIAGE, animateur du site, procède à sa surveillance, à des comptages d'espèces fragiles, des suivis naturalistes ou encore des contrats de protection de site.

Convention de partenariat avec le CYPRES (centre d'information pour la prévention des risques majeurs) :

Le CYPRES nous accompagne pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents

d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes en demande. Toutes les communes de la CAPG disposent d'un DICRIM, dont certains sont à mettre à jour, et 20 communes disposent d'un PCS dont certains sont en cours de mise à jour.

Animation de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)

Basée sur la mutualisation des moyens, cette réserve de bénévoles placée sous la direction administrative du Président de la CAPG sera mise à disposition du Maire ou du Préfet, de par son pouvoir de Police, pour l'aider à organiser la réponse de sécurité civile à laquelle il serait amené à faire face dans le cadre d'une gestion de crise.

Les 21 bénévoles ont été formés tout au long de l'année afin de renforcer leur opérationnalité. Ils ont participé à la collecte de colis solidaires pour l'Ukraine. 5 nouveaux réservistes sont venus renforcer les rangs.

La qualité de l'air et les nuisances sonores

La qualité de l'air intérieur : toutes les crèches de la CAPG sont équipées en capteurs CO2 permettant d'anticiper les effets du confinement et d'aérer régulièrement les pièces. L'utilisation de produits moins toxiques pour les ateliers et le ménage est privilégiée, les VMC sont régulièrement entretenues.

La qualité de l'air extérieur : adhérente à l'association Atmosud, la CAPG prévient 116 établissements sensibles du territoire en cas de pics de pollution à l'ozone et aux particules fines. La CAPG informe régulièrement les administrés des alternatives au brûlage des résidus de jardin via un flyer distribué dans les mairies.



L'EDD Grand public

Formations « jardinons ensemble »

10 formations « Jardinons Ensemble » sur certains des 13 jardins partagés du territoire. Les associations partenaires, telles que les Jardins du Loup, La LPO, Planète Sciences Méditerranée, Naturabelha, l'Atelier du 06 ou Nicolas Prin, ont formé 141 personnes sur la permaculture, les traitements naturels, l'apiculture, les oliviers ou les vertus des plantes sauvages.

Cette année, ces formations ont été aussi proposées aux scolaires. 12 classes, soit 300 élèves, ont été sensibilisées à la construction de nichoirs, la création d'un jardin à l'école ou bien le compostage des déchets.

Sorties nature

En 2022, 7 sorties encadrées par la LPO, sur la découverte des rapaces nocturnes, des Préalpes, du brame du cerf, de la chauve-souris, des oiseaux et des papillons du jardin, ainsi que des oiseaux migrateurs, ont sensibilisé 111 personnes.

Initiation à la restauration d'édifices en pierres sèches

5 formations organisées sur St-Cézaire/Siagne (2 chantiers), St-Auban, et Le Tignet (2 chantiers) : 43 personnes

Formations au compostage

173 composteurs ont été distribués cette année sur 4 sessions.

Lombricompostage

La CAPG, en lien avec l'association des « Jardins du Loup », a réalisé 3 sessions de distribution de lombricomposteurs, avec formation à l'appui et distribution d'un essaim de vers pour le démarrage. 24 familles ont bénéficié de lombricomposteurs et de l'accompagnement technique de l'association.

Plateforme de compostage partagé

En novembre 2021, un site de compostage partagé a été installé sur la commune de Grasse, quartier du Plan. 23 familles se sont inscrites dans le projet. En 2022, soit 1 an après sa mise en service, 1 200 kg de

biodéchets ont été détournés et 150 kg de compost mûr ont été produits.

En novembre 2022, une convention de partenariat et d'occupation du sol a été signée entre la ville de Grasse et la CAPG.

Fête de la Nature

Organisée le 21 mai aux Jardins du MIP, en collaboration avec la ville de Mouans-Sartoux, cet événement avait pour thème : « La biodiversité dans le bâti et le jardin. Le jardinage écologique et la lutte biologique contre les nuisibles ».

Des animations et ateliers : construction de nichoirs, balades d'observation à la découverte des insectes, distribution de larves de coccinelles. La LPO a présenté une exposition sur les hirondelles. La ville de Mouans-Sartoux a effectué une restitution de l'Atlas de la Biodiversité réalisé sur leur commune.

Un rucher (3 ruches), a été inauguré lors de cette Journée.

Chiffres clés : 803 entrées JMIP et 147 personnes aux ateliers.

Pollution Lumineuse

Dans le cadre du programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé et avec l'appui de fonds générés par le CTE, la CAPG a participé à l'organisation de 3 nocturnes sur le Pays de Grasse, à Cabris, Auribeau/Siagne et Grasse.

En parallèle, 4 balades nocturnes ont été réalisées par l'association Planète Sciences Méditerranée.

L'EDD jeune public

Les parcours thématiques

> Parcours « école de l'eau et de la biodiversité » : 7 classes, soit 155 élèves sensibilisés.

5 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur de l'association Méditerranée 2000.

> Parcours « les jeunes sentinelles de l'air » : 5 classes de CM2, soit 127 élèves sensibilisés à la thématique de l'air intérieur et extérieur.

2 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement du service EDD de la CAPG.

> Parcours « risque majeur inondation » : 15 classes de CM2, soit 371 élèves sensibilisés à la thématique du risque majeur inondation.

3 séances d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000.

> Parcours « Watty à l'école » : 34 classes inscrites dans le parcours « Watty à l'école » pour l'année scolaire 2021/2022, soit 844 élèves sensibilisés aux thématiques des économies d'énergie et d'eau.

3 séances d'1h30 en classe avec un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000.

Les outils pédagogiques

> « Mallette pédagogique zones humides » : 9 classes ont bénéficié de la mallette et d'une intervention en classe par une animatrice environnement du CEN PACA, soit 244 élèves.

> « In Ruche » : ruche pédagogique interactive, 10 écoles, soit 40 classes et 1 040 élèves sensibilisés à la thématique de l'apiculture.

Les animations pédagogiques

> « Animation sur les gestes écocitoyens » : en classe, animée en interne par un agent du service Développement Durable et Cadre de Vie de la CAPG sur les 23 communes du Pays de Grasse, soit 233 élèves.

> « Animation apiculture » : pour les classes de collège, 4 classes de 6ème/5ème, soit 120 élèves sensibilisés avec l'association AGRIBIO 06.

1 séance d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement de AGRIBIO 06.

Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire

Pour la 5ème année consécutive, le Pays de Grasse accompagne les communes pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, avec l'adhésion, en 2022, d'Auribeau-sur-Siagne et de la Roquette-sur-Siagne, pour un total de 4913 enfants supplémentaires sensibilisés. La CAPG assure la coordination de la démarche, la formation du personnel de cantine, l'animation d'opérations de pesée, l'élaboration du diagnostic et le plan d'actions correctives. La CAPG accompagne et anime le dispositif « Sciences Tour » en lien avec l'association « les petits débrouillards » avec des ateliers d'éducation au goût et des expériences scientifiques.



24

bâtiments
concernés

500 000€
d'investissements

L'énergie - le climat

Un nouveau Marché global de Performance Énergétique (MGPE)

En 2014, la CAPG avait lancé son premier Contrat de Performance Énergétique (CPE) qui, à l'issue de celui-ci, avait permis de réduire de 24,7% les consommations d'énergie et de 50% les émissions de GES pour 13 bâtiments. Forte de cette expérience, la CAPG a lancé en 2022 un MGPE pour 24 bâtiments. Après un investissement de 500 000€ pour des travaux de maîtrise de l'énergie, la CAPG vise 12,5% d'économie d'énergie supplémentaire ainsi qu'une diminution de 70 tonnes de CO2 par an. Isolation, récupération de chaleur sur les eaux grises, solaire photovoltaïque font partie des travaux permettant de réduire les consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial – Cit'Ergie

En partenariat avec les Communautés d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins et de Sophia-Antipolis, la CAPG est en cours d'élaboration de son PCAET. Démarche réglementaire de planification, il a pour objectif l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Organisé de manière transversale, l'ensemble des services de la CAPG et les partenaires du territoire sont mis à contribution afin d'appréhender leur fonctionnement sous le spectre de la consommation d'énergie et ainsi, de s'inscrire dans une démarche soutenable dans tous les secteurs d'activité. De plus, la CAPG a souhaité participer à la démarche Cit'Ergie qui est un outil de management énergétique permettant de structurer la collectivité dans sa gestion territoriale des consommations d'énergie.



26

projets réalisés

53

communes
concernées

La transition écologique

Lancés par le gouvernement en février 2018, les Contrats de Transition Ecologique ont pour ambition d'accompagner les collectivités dans la transition écologique. Le Pays de Grasse fait partie de ces rares territoires ayant su concilier développement économique et préservation de l'environnement.

Grasse

Déploiement de l'Escape Game de la biodiversité, notamment dans les écoles, collèges, et lycées du pays de Grasse.

> Contribution financière à la réalisation des Atlas de la biodiversité communale (Mouans-Sartoux et Grasse).

Mouans-Sartoux

Contributions financières au développement de l'Aromatic fablab.

> Déploiement de l'Escape Game de la biodiversité, notamment dans les écoles, collèges, lycées du pays de Grasse (sur Mouans-Sartoux et Grasse).

> Contribution financière à la réalisation des Atlas de la biodiversité communale.

Saint-Cézaire-Sur-Siagne

Contribution et soutien à la création du 1er centre de soins de la faune sauvage du département.

Multi-communes

Nocturnes de la CAPG en 2022 (à Cabris, Auribeau-sur-Siagne et Grasse) dans le cadre de la sensibilisation à l'amélioration de la qualité du ciel nocturne.

> Lancement de l'Eco-pâturage.



8 500

comptes utilisateurs
CLIINK pour 150
bornes connectées

9 549€

versés à la ligue
contre le cancer

200

composteurs
distribués

12 948

appels au numéro
vert

La collecte

Pour l'année 2022, est constatée une forte baisse des ordures ménagères, alors que la collecte du tri et du verre se stabilise. Ces dernières années, le déploiement des composteurs a permis d'intensifier la réduction de la production des ordures ménagères. Les volumes de papiers collectés poursuivent leur diminution du fait de l'évolution des supports, de plus en plus dématérialisés.

Évolution des tonnages collectés en kg/an/habitant

	OMr (en kg/an/hab)	Tri (en kg/an/hab)	Verre (en kg/an/hab)	Papier (en kg/an/hab)
2021	369	47.55	30.96	9.19
2022	357.98	46.85	30.62	8.37

Le numéro vert du service collecte a reçu 12 948 appels en 2022 contre 12 827 appels en 2021 soit 121 appels supplémentaires.

Une légère évolution pouvant s'expliquer par la mise en place du service collecte en régie sur une partie du territoire.

Retour sur les Challenges intercollèges et interentreprises.

Le Pays de Grasse, en partenariat avec Terradona, a organisé un challenge intercollèges avec, à la clé, 3 dotations financières. Le collège des jasmins a remporté le premier prix, suivi du collège Fénelon. Le troisième prix a été reçu par le collège Beltrame de Pégomas. Ce dernier a fait don de son lot à une association caritative.

Le challenge interentreprises a été décroché par la société ARTHES avec 2 792 dépôts. Gain : un vélo électrique.

Installation de 20 dispositifs CLIIINK supplémentaires pour un total de 150 bornes connectées sur le territoire.

Après 8 500 comptes utilisateurs et bientôt 11 millions d'emballages en verre déposés, la solution CLIIINK a su démontrer, au fil du temps, toute son importance dans la motivation du geste du TRI. 2 bornes seront sous peu équipées du dispositif CLIIINK sur le Haut-Pays (Escragnoles et Séranon).

Remise de chèque à la ligue contre le cancer

Le Pays de Grasse a remis, le mercredi 7 décembre 2022, au Comité départemental de la Ligue contre le cancer, une contribution de 9 459.24€ au titre des 3 101 tonnes de verre collectées en 2021. La CAPG participe ainsi au financement de la recherche contre la maladie, des activités physiques adaptées, des soins socio-esthétiques, des activités culturelles et de l'accompagnement professionnel et de retour à l'emploi.

Marché de collecte et organisation du service

Le nouveau marché de collecte a pris effet au 1er août 2022. Sur

9 lots, 7 ont été attribués sur : la collecte en Porte à porte, collecte en Point d'Apport Volontaire, maintenance des colonnes aériennes et enterrées, achat de bacs, colonnes et pièces, logiciel de géolocalisation, identification des bacs et gestion des réclamations.

Au 1er mai, le service collecte a repris en régie la maintenance et livraison des bacs de pré-collecte avec une équipe de 4 agents. Au 1er août, mise en place de la collecte en régie sur les communes de Pégomas, La Roquette-sur-Siagne et Auribeau-sur-Siagne avec une nouvelle équipe de 13 agents.

Une collecte effectuée le soir pour une utilisation commune des véhicules et du CTI de Mouans-Sartoux avec la Vallée de la Siagne, permettant d'économiser les frais de charge et de structure pour lutter contre l'inflation.

Un gros changement permettant une économie financière, l'amélioration de la qualité de service et le fonctionnement de la collecte.

Mise en place des bennes à sapin

Ont été mises à disposition des administrés, sur les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne et Grasse, des bennes pour la collecte des sapins sur la période du 9 au 13 janvier 2023. En partenariat avec l'association Soli-Cité, l'ensemble des sapins sera broyé en vue de transformation en compost.

Formation Compostage

4 jours de formation (en mars, juin, septembre et novembre) scindés en 3 sessions pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes chacune.

Environ 200 composteurs distribués sur l'année 2022 (pour un total de 3 379 composteurs distribués en 5 ans).

Nouvelle installation

Le site du Centre Technique Intercommunal de Malamaire s'est agrandi d'un nouveau hangar de 150 m2 répondant au besoin de stationnement des véhicules du CTI et du personnel.

Les perspectives 2023

>Validation du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) avec une distribution massive de composteurs pour répondre à l'obligation « Loi AGECC », du tri et valorisation des biodéchets. L'objectif est la réduction de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA).

>Renforcement de l'équipe des Ambassadeurs du Tri pour une meilleure proximité avec les usagers et une collecte / un tri de qualité.

>3ème challenge intercollèges « D'ClIiink » sur les 9 collèges du territoire, du 24 mars au 5 mai 2023.



500

arbres plantés

Biolandes

démarches de
commercialisation
engagées

4

cartes communales
approuvées

L'aménagement

L'aménagement permet de penser et de maîtriser l'évolution de notre territoire. L'objectif est de créer les conditions d'un développement harmonieux dans le respect de notre patrimoine naturel et architectural et d'assurer un juste équilibre entre les fonctions urbaines et naturelles.

Des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et la sobriété foncière

>**Une planification urbaine plus durable** : Finalisation, en 2022, des études préalables et de la formalisation du volet « protection de la nature en ville » de la modification n°1 du PLU de Grasse (pour approbation 2023). Plus de 2000 entités végétales supplémentaires seront protégées (arbres remarquables isolés, espaces verts et paysages agrestes à protéger).

>« **Une naissance, un arbre** » : En partenariat avec Véolia, prestataire de collecte des déchets de la CAPG, et Reforest'Action, entreprise spécialisée dans la restauration des forêts, ont été plantés 500 arbres sur un terrain de 2.500m² mis à disposition par le département des Alpes-Maritimes. Cette action contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et la restauration de la biodiversité.

>**Partenariat avec l'école du paysage d'Angers** pour une étude de préfiguration sur la restructuration du parking de la Gare de Grasse en espace vert aménagé. L'objectif est de lutter contre les îlots de chaleur urbaine, proposer un cadre de vie plus végétalisé aux habitants du quartier, désimpermeabiliser pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales dans la nappe phréatique et le stockage de carbone dans les sols naturels, améliorer la qualité de l'air et favoriser la biodiversité urbaine.

>**Des initiatives pour renforcer la sobriété foncière** : Le 20 octobre 2022 a été signée une convention d'anticipation foncière tripartite entre la CAPG, la Ville de Grasse et l'EPF PACA sur les secteurs de la gare ferroviaire et des casernes à Grasse. Dans le prolongement opérationnel du programme de renouvellement urbain sur le secteur du grand-centre de Grasse. Cette convention doit permettre :

•D'objectiver la faisabilité et le calendrier d'opérations d'aménagement en application des dispositions introduites par la loi « climat et résilience » ;

•De préciser et de valider les périmètres d'intervention à l'intérieur des espaces à enjeu ;

•De définir le schéma d'organisation de ces périmètres conformément aux orientations du SCOT'Ouest et du PLU ;

•De mettre en œuvre les outils nécessaires aux actions de protection, d'anticipation foncière et de régulation des prix.

La convention permettra de mobiliser jusqu'au 31 décembre 2028 une enveloppe financière de 6 millions de l'EPF PACA, afin de contribuer au financement des études de prospectives/faisabilité pour les futures opérations d'aménagement et de réaliser les démarches d'acquisitions foncières par anticipation.

>Un partenariat avec le CNRS, l'ADEME, l'Université Côte d'Azur et l'Université des sciences appliquées du Valais (Suisse) pour un projet de recherche-action « Trajectoires Adapter, Anticiper, Articuler, Ajuster ». Les objectifs de ce projet sont, d'une part, d'aider les collectivités territoriales à intégrer la dimension dynamique des phénomènes - tant globaux que locaux - dans leur politique locale, et notamment à articuler les urgences à court terme, les plans à moyen terme et l'action à très long terme dans leur planification stratégique d'adaptation au changement climatique, et d'autre part, les guider dans les réajustements de leur stratégie de transition écologique par des outils d'aide à la décision novateurs.

Des actions visant à développer la qualité de services aux habitants et aux entreprises ainsi que l'offre foncière économique

Restructuration de la piscine Altitude 500 : aujourd'hui le territoire du Pays de Grasse compte 3 équipements, dont un seul couvert est fonctionnel toute l'année. Le centre aquatique de Peymeinade et celui de Grasse Altitude 500, fonctionnent de manière saisonnière. En 2022, le service Aménagement a conduit les études de préfiguration pour la restructuration de la piscine Altitude 500 en coordination avec l'ensemble des services et acteurs concernés.

Les parcs d'activités communautaires :

>Zoom sur la restructuration du site BIOLANDES : convention signée en janvier 2020 avec l'EPF PACA, afin d'assurer le portage foncier de ce site en vue d'engager les travaux une fois le site maîtrisé (négociation en cours via l'EPF PACA). Cette convention s'est concrétisée

en 2021 par la phase de négociation foncière avec le propriétaire de cette friche industrielle, puis par l'acquisition du site par l'EPF PACA en décembre 2021. En 2022, les démarches de commercialisation du site ont été engagées afin de proposer une offre foncière et immobilière aux entreprises de la filière arôme et parfums par la restructuration et la remise sur le marché de cette friche industrielle.

>Les travaux d'amélioration des parcs d'activités existants : Les parcs d'activités de Ste Marguerite à Grasse et du Pilon à St Vallier-de-Thiey ont fait l'objet de travaux de requalification concernant la sécurisation des cheminements piétons et l'aménagement de stationnements (études et réalisations).

Un appui technique pour les communes membres

La CAPG a accompagné la Ville de Grasse pour le suivi des études de préalables de restructuration du quartier des fleurs de Grasse, le recensement des terrains agricoles dans le cadre du classement au patrimoine immatériel de l'UNESCO et la réalisation d'un observatoire de l'immobilier par quartier.

Approbation des cartes communales de Collongues, Gars, Amirat et les Mujouls :

Deux années d'études menées par les services de la CAPG ont abouti à la concrétisation des projets de cartes communales (document d'urbanisme de type PLU adapté aux communes de petite taille) et à l'obtention des avis favorables des services de l'Etat, ainsi que de la Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages et de la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en 2021. Les 4 cartes communales ont été approuvées en 2022 après une période d'enquête publique.

Mise en place courant 2023 d'un service mutualisé d'aide aux communes dans la réalisation et l'évolution de leurs documents de planification urbaine.

A l'instar de la réalisation en 2022, grâce à l'ingénierie de la CAPG, des cartes communales de Amirat, Collongues, Les Mujouls et Gars, le service planification pourra vous accompagner dans la réalisation et la modification des outils de planification.

Un conventionnement doit être mis en place ainsi qu'une définition budgétaire de la mission d'assistance.



BHNS

première phase de concertation

13

boxyclettes

64

Vélos à assistance électrique

2 092

inscrits sur Klaxit

12

nouvelles bornes WiiiZ

La mobilité, les transports

Dans un contexte de transition énergétique urgente, les collectivités se doivent de réfléchir aux mobilités de demain et d'engager des démarches efficaces, autant en matière de création et de développement des nouvelles infrastructures et services, que dans le domaine de la communication. Acteur clé en termes d'aménagement du territoire, la CAPG a défini une stratégie de mobilité dont l'objectif principal est la promotion des actions valorisant l'intermodalité et les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Le Bus à Haut Niveau de Service du Pays de Grasse

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a lancé, en 2021, une étude dans le cadre de la réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service entre la Gare SNCF de Grasse et les Jardins du Musée International de la Parfumerie de Mouans-Sartoux.

Du 22 septembre 2022 au 08 décembre 2022 a eu lieu une première phase de concertation avec les habitants de la Communauté d'Agglomération. Les habitants se sont exprimés sur leurs orientations et ont approfondi leurs idées lors de 3 ateliers publics :

>Quelle offre de service avec le Bus Express ?

>Environnement et cadre de vie autour du projet de Bus Express.

>Vélo, marche et autres modes actifs, quels usages avec le Bus Express ?

La CAPG a été retenue en 2021 dans le cadre de l'appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux de l'Etat, pour un montant de 4,9 millions d'euros, et en 2022 à l'appel à projets « Écosystème des Véhicules Lourds Électriques » pour un montant de 1,7 million d'euros pour l'acquisition de 9 bus électriques et des bornes pantographes.

Le service de la Bicyclette du Pays de Grasse

Le service La Bicyclette du Pays de Grasse compte actuellement 64 VAE disponibles à la location pour un montant de 32€ par mois, pour les habitants et/ou actifs du Pays de Grasse.

La Bicyclette du Pays de Grasse au 31/12/2022 :

> 461 VAE loués.

> 53% d'hommes et 47% de femmes.

> Une moyenne d'âge de 50 ans.

Site internet de réservation : www.labicyclette.paysdegrasse.fr.

Les stationnements Boxyclettes du Pays de Grasse

Le Pays de Grasse a développé l'offre de stationnement les « Boxyclettes » depuis 2019.

Actuellement, 13 Boxyclettes sont répartis sur Mouans-Sartoux, Grasse, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Peymeinade.

L'implantation de 20 nouvelles Boxyclettes est prévue entre 2023 et 2024 sur Grasse, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Le Tignet, Saint-Vallier-de-Thiery, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Saint-Auban et Cabris.

Emplacements des Boxyclettes : <https://www.paysdegrasse.fr/les-boxyclettes>.

L'application « Klaxit »

Les déplacements en voiture restent prépondérants et ne peuvent pas être uniquement contrebalancés par le transport urbain, c'est pourquoi la CAPG s'est engagée dans la promotion et le développement de la pratique du covoiturage. Depuis septembre 2020, la CAPG a signé un partenariat avec la société Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG seront financés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté.

Chiffres clés (du 01/01/2022 au 31/12/2022) :

> 2 092 inscrits sur la plateforme ;

> 18 000 trajets effectués ;

> 328 000 kilomètres parcourus ;

> 37 000 kilos de CO2 économisés ;

> 7 trajets sur 10 font moins de 25 km.

Les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Le service WiiiZ, c'est plus de 170 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'ouest des Alpes-Maritimes, dont 56 bornes sur le territoire de la CAPG, sur 21 communes.

En 2022, 12 nouvelles bornes ont été installées ou sont en cours d'installation :

> 4 bornes au parking Notre-Dame des Fleurs à Grasse ;

> 1 borne au P+R du Château à Mouans-Sartoux ;

> 1 borne à la Roquette-sur-Siagne (Saint-George) ;

> 1 borne au village d'Auribeau-sur-Siagne ;

> 1 borne sur la Place du Village à Saint-Auban ;

> 1 borne à Amirat ;

> 1 borne à Briançonnet ;

> 1 borne à Gars ;

> 1 borne sur l'aire de covoiturage de Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Être abonné au service (6€/mois) présente des avantages : des tarifs préférentiels sur le réseau WiiiZ, possibilité de charger en France et en Europe sur près de 94 réseaux partenaires et de réserver une borne 30min avant votre arrivée afin de s'assurer de sa disponibilité. <https://wiiiZ.fr>

Plans de mobilités des entreprises et des administrations du Pays de Grasse

Un plan de mobilités est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des

déplacements des salariés d'une entreprise.

En 2022, le service Mobilités-Transports a signé une nouvelle convention de partenariat avec 7 entreprises de la Zone d'Activités des Bois de Grasse (IFF, FIRMENICH, JEAN NIEL, ARTHES, OREDUI, PARFEX, SAVIMEX).

Le 12 janvier 2023 a été signée la convention Plan de Mobilités en partenariat avec l'entreprise Super U de Plascassier, à Grasse.

Ateliers Mobilités à la Mission Locale du Pays de Grasse

À ce jour et depuis le début d'année 2022, réalisation de 3 ateliers mobilités à la Mission Locale du Pays de Grasse. Ces ateliers ont permis de former plus de 30 jeunes dans le cadre de la « Garantie Jeunes ».

Ateliers mobilités lors de manifestations publiques et entreprises

À ce jour et depuis le début d'année 2022, le service Mobilités-Transports a été présent lors de plusieurs manifestations publiques telles que la « Bigreen », la « Fête du deux roues » à Grasse et la fête du vélo à Mouans-Sartoux.

Également présent dans les entreprises du territoire, le service Mobilités-Transports a réalisé un atelier dans l'entreprise IFF (Parc d'activités des Bois de Grasse) et à l'Hôpital de Grasse lors de la Semaine Européenne de la Mobilité 2022.

Développement des services de la Boutique Bicyclette

Entre novembre 2022 et avril 2023, organisation de 6 ateliers « apéros brico-vélo ».



Sillages – Marfina, nouveau délégataire de transport public

La CAPG a décidé, à travers une délégation de service public, de confier son réseau de transport en commun à l'entreprise MARFINA. Concernant le contrat de concession, les principales caractéristiques sont :

- > La valeur du nouveau contrat 2023-2032 s'élève à 92,656 millions d'euros sur 10 ans, soit 9,265 millions d'€ par an ; (montant 2022 du marché Transports : 12,2 millions d'euros par an, soit une économie de 2,935 millions d'€ par an);
- > L'acquisition de 9 véhicules électriques par la CAPG ;
- > La construction, par le nouveau concessionnaire, d'un nouveau dépôt sur une emprise de 5 007 m2 appartenant à la CAPG.

Le choix de l'entreprise MARFINA s'est fait en fonction de la valeur économique et financière de l'offre, de la qualité du service proposé aux usagers, de la pertinence des moyens humains et matériels affectés, de la pertinence de la politique environnementale et des engagements pris en faveur du développement durable et de la construction et qualité du futur dépôt.

Ce nouveau réseau a été mis en service le 1er janvier 2023.

Lignes urbaines 2022		Lignes scolaires 2022	
nb lignes	nb véhicules	nb lignes	nb véhicules
20	31	25	32

Suivi de l'offre kilométrique du réseau urbain (kms commerciaux) 2022						
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
140 805,52	127 525,60	144 033,53	130 362,22	124 416,84	144 505,90	122 144,30
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
119 948,71	144 505,91	132 722,93	136 873,79	135 663,73	1 603 508,98	

Compte Administratif M43 - Montants en € H.T.

DÉPENSES D'EXPLOITATION		2022
011 Charges à caractère général (hors Transp.)		315 836,15
611 Transport		10 929 779,42
012 Charges de personnel		730 529,96
014 Atténuation de produit		3 628,58
65 Autres charges gestion courante		169,36
67 Charges exceptionnelles		1 245,79
042 Amortissements des immobilisations		173 157,73
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION		12 154 346,99 €
RECETTES EXPLOITATION		2022
70 Recettes voyageurs		1 132 624,85
73 Versement transport		7 652 618,20
74 Subvention d'exploitation		3 664 550,88
75 Produits divers de gestion		11 814,83
77 Autres produits exceptionnels		91 640,66
013 Atténuations de charges		3 162,25
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 600,00
TOTAL RECETTES EXPLOITATION		12 560 011,67 €

DÉPENSES INVESTISSEMENT		2022	Reste à réaliser
20 Frais études		64 610,00	8 974,00
21 Immobilisations corporelles		13 705,66	88 626,40
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 600,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		81 915,66 €	97 600,40 €
RECETTES INVESTISSEMENT		2022	
001 Excédent antérieur reporté			
040 Amortissements		173 157,73	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		173 157,73 €	

Service Mobi +2022

Mois	Nombre d'adhérents 2020	Nombre de véhicules	Personnes transportées	Nombre de kilomètres en charge
janvier	192	"10 VEHICULES DU LUNDI AU VENDREDI 4 VEHICULES LE SAMEDI"	1734	12703
février			1816	13236
mars			1979	14477
avril			1720	11972
mai			1801	13115
juin			1866	13507
juillet			1675	13313
août			1275	8898
septembre			1869	14233
octobre			1846	13714
novembre			1706	12863
décembre			1525	11151
TOTAL	174	14	20 812	153 182



2

rencontres agricoles

1

installation
maraichère bio pour
2024 dans la plaine
de la Siagne

1

installation
maraichère bio au
domaine du Gabre

L'agriculture

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse réunit des secteurs fortement urbanisés et des espaces ruraux préservés à faible population, siège d'une activité agricole dynamique et en développement. L'agriculture locale doit faire face à de nombreux enjeux, économiques (maintien de l'emploi et des exploitations, autonomie alimentaire), environnementaux (protection de la ressource en eau, des sols, de la biodiversité,) et fonciers (préservation des terres agricoles).

Les rencontres agricoles et environnementales du Pays de Grasse

Deux nouvelles rencontres ont pu se tenir cette année. La première en avril, au Musée International de la Parfumerie, a permis à la société ACRI-ST de nous parler de science participative autour du « ScoLive », application numérique sur l'état phytosanitaire de nos Oliviers.

La seconde, en décembre, dans un format exceptionnel au Palais des Congrès de Grasse. Louis Bodin, météorologue et présentateur télé, est venu nous rencontrer pour parler météo et réchauffement climatique.

Le domaine du Gabre à Auribeau-sur-Siagne

Par délibération en date du 24 février 2022, le Conseil communautaire de la CAPG mettait à bail la propriété agricole du Gabre à Auribeau-sur-Siagne à la famille Abril, agriculteurs sur la commune depuis de nombreuses générations.

C'est une propriété de presque 2ha dont 7 500m² de serres couvertes. La famille Abril, père et fils, y cultivera désormais des produits maraichers bios qu'elle fléchera en priorité vers la restauration collective municipale des communes de la CAPG.

Nouvelle installation maraîchère Bio dans la plaine de la Siagne

La CAPG possède dans la plaine de la Siagne, à La Roquette-sur-Siagne, un magnifique terrain agricole de 2,5 ha sur laquelle elle souhaite concrétiser une installation maraîchère BIO. Pour ce faire, la CAPG a perçu un don non défiscalisable de 500 000 € de la part d'une grande entreprise française et internationale. L'appel à projets lancé en septembre dernier a abouti à la sélection de la jeune agricultrice Alison Wilczinsky. Roquettane d'origine, Alison, actuellement agricultrice à Pau, s'installera définitivement au premier janvier 2024, dès que la CAPG aura réalisé tous les travaux nécessaires.

AMI Cap zur

La transition écologique est désormais une urgence ! Et elle s'applique également à l'agriculture.

Ainsi, les 4 EPCI constituant Cap Azur, en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes, ont décidé de répondre conjointement à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ». Si cette candidature était retenue, cela permettrait, avec l'aide financière de l'État, de mettre toutes les forces vives du département en bon ordre de marche autour de projets structurants, novateurs et résilients.

Afin de prendre la dimension de toutes les nouveautés inspirantes en matière d'agriculture, le président de la CAPG s'est rendu, le 1er mars 2021, au Salon International de l'Agriculture à Paris.

Atlas foncier agricole de la ville de Grasse

Au titre des mesures de sauvegarde de notre reconnaissance par l'UNESCO, nous sommes engagés dans une animation foncière indispensable pour libérer le foncier agricole en friche sur le territoire.

Afin de prendre la mesure des efforts à mettre en œuvre pour maîtriser parfaitement notre connaissance de ce foncier, le service de l'Aménagement a réalisé un atlas

foncier complet des unités foncières de plus de 4 000 m² sur la commune de Grasse. Maintenant que ce travail est effectué, il conviendra d'en actualiser les connaissances et de mener une animation foncière ad hoc.

Les manifestations agricoles d'Agribio 06

Comme chaque année, l'association Agribio 06, avec le soutien financier de la CAPG, a pu organiser deux manifestations agricoles sur le territoire. De Ferme en Ferme, les 23 et 24 avril et « L'Été Bio c'est là-haut » au mois de juillet.

Pour la manifestation « De Ferme en Ferme », deux exploitations accueillent les visiteurs tout au long du week-end. Il s'agit de « La Ferme de la Fubi » à Saint-Vallier-de-Thiery et « Entre Terre et Miel, à Saint-Cézaire-sur-Siagne. L'occasion de découvrir le savoir-faire et les produits qui forgent l'identité du territoire méditerranéen, un week-end de partage producteurs-consommateurs essentiel.

En ce qui concerne « L'Été bio c'est là-haut ! », la manifestation s'est tenue le 3 juillet, à Collongues. 28 exposants dont 18 producteurs Bio des Alpes-Maritimes, ont présenté leurs produits et échangé avec les consommateurs. Cette journée conviviale reste toujours un moment apprécié des adhérents d'Agribio 06.





120

participants au
lancement du PAT

Le Projet Alimentaire Territorial

Le PAT est une démarche volontaire d'une collectivité qui vise à rassembler tous les acteurs de l'alimentation de la terre à l'assiette sur un territoire, afin de co-construire une politique alimentaire avec des actions ciblées. La finalité : augmenter l'autonomie alimentaire du territoire, améliorer la santé de ses habitants et l'accès à l'alimentation saine pour tous, assurer la protection des écosystèmes et l'adaptation aux modifications climatiques de notre agriculture.

Labellisation du Pays de Grasse : « Projet Alimentaire Territorial en émergence »

Suite à sa labellisation « Projet Alimentaire Territorial en émergence » en 2021 par la DRAAF, la CAPG a accueilli sa cheffe de projet dédiée, début 2022, pour une période de deux ans. Celle-ci a pour mission de proposer au territoire une gouvernance partagée en vue de définir collectivement les actions nécessaires pour améliorer la résilience alimentaire et agricole du territoire : foncier agricole, outils logistiques ou de transformation, installation, filières de qualité, sensibilisation à l'alimentation saine et durable, accessibilité sociale à

une alimentation de qualité pour tous, prévention du gaspillage alimentaire et activités sportives, patrimoines culinaires,...

Des conférences et des ateliers de co-construction du PAT

Le PAT du Pays de Grasse a été lancé officiellement le 6 avril 2022 avec plus de 120 participants. En une journée, les participants ont découvert les premiers éléments du diagnostic alimentaire du territoire et participé à 4 tables rondes pour approfondir le sujet (quels enjeux pour l'alimentation aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser le

foncier agricole ? Comment cheminer vers une restauration collective saine, locale et durable ? Quelles actions à l'échelle départementale ?). Des groupes de travail de co-construction du « Projet Alimentaire Territorial » étaient également accessibles.

Suite à cela, 6 groupes de travail thématiques ont été constitués pour se réunir en deux vagues distinctes : une première fois en juin 2022, afin de déterminer les forces et faiblesses du territoire en matière alimentaire, et une deuxième fois, en novembre 2022, afin d'identifier les actions à mettre en œuvre.

Fin 2022, grâce au travail de tous les acteurs, les grands axes de la politique alimentaire ont pu être définis et seront précisés en 2023.

Rapport de prospective à disposition : « Pistes de réflexion sur les capacités nourricières du Pays de Grasse »

Pour nourrir la réflexion des acteurs du PAT, le service a réalisé un état des lieux des capacités nourricières du territoire grâce aux outils de simulation CRATER et PARCEL. Ce rapport permet de dresser un portrait général de la CAPG aujourd'hui : foncier, occupation des terres, impact environnemental... Dans un second temps, il permet de simuler les besoins en surfaces, emplois et les impacts écologiques en fonction des différents régimes alimentaires. Il dresse des perspectives, énonce des leviers d'action pour réorienter le système alimentaire du territoire vers plus de durabilité.

Une collaboration entre porteurs de PAT à l'échelle départementale

L'ensemble du territoire Maralpin est aujourd'hui couvert par un « Projet Alimentaire Territorial », qu'il soit communal, intercommunal et départemental. Afin d'assurer une cohérence et une efficacité de l'action publique, une collaboration a été engagée avec l'ensemble de ces porteurs de PAT à travers la création d'un réseau « interPAT » qui permet au territoire de travailler ensemble à la

réalisation des objectifs. Les premiers résultats de cette collaboration ont permis la réalisation d'une étude sur la logistique agricole dans le département et de dégager des actions pour soutenir les agriculteurs dans l'acheminement des produits locaux et décarboner le transport.





Déficit

hydrique entre 40 et 87%

L'eau et l'assainissement

Le département des Alpes-Maritimes a connu une sécheresse exceptionnelle en 2022, résultant principalement des facteurs météorologiques. Ainsi, le déficit pluviométrique durant l'année hydrologique (de septembre 2021 à août 2022) est d'environ 43%, soit le déficit le plus important jamais enregistré depuis le début des mesures en 1959. Parallèlement, des records de température ont été battus, puisque la période d'étiage (niveaux bas périodiques d'un cours d'eau), entre juin et octobre 2022, s'est avérée la plus chaude jamais enregistrée dans le département.

Contexte

La conjoncture météorologique défavorable a eu pour conséquence de rendre les sols extrêmement secs, en particulier entre mai et juillet 2022 où les indices d'humidité des sols se sont approchés des records historiquement bas. Sur le plan hydrologique, les débits des cours d'eau sont restés anormalement bas pour la normale saisonnière, de même que les niveaux des sources et des nappes phréatiques.

À part décembre 2022, tous les mois de la saison de recharge pour 2023 sont en fort déficit hydrique, entre 40 et 87%.

L'organisation de l'eau sur le Pays de Grasse

Afin de répondre aux besoins et aux spécificités de son territoire, le Pays de Grasse exerce la compétence "Eau potable" à travers un service communautaire, une régie des eaux, une Société d'Economie Mixte (SME) et 3 syndicats :

> Service de l'Eau et de l'Assainissement de la CAPG : Grasse (production source de la Foux et distribution).

> Régies des Eaux du Canal Belletrud (RECB) : Amirat, Briançonnet, Cabris, Collongues, Gars, Escragnoles, Le Mas, Le Tignet, Les Mujouls, Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Spéracèdes.

- > SEML Eaux de Mouans : Mouans-Sartoux,
- > Syndicat intercommunal des trois Vallées (SI3V) : Séranon, Caille, Valderoure, Saint-Auban, Andon.
- > Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF) : Grasse, Mouans-Sartoux (production seule sources du Foulon et des Fontaniers).
- > SICASIL : Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

Gestion de la ressource en eau

Le service des eaux et assainissement de la CAPG gère uniquement l'alimentation en eau potable de la Ville de Grasse.

La situation de la commune de Grasse est particulière. En effet, l'alimentation en eau des Grassois s'effectue principalement à partir de 2 ressources se situant sur des bassins versants, le Loup et la Siagne, tous deux déficitaires :

> Les sources du Foulon et des Fontaniers, dont le traitement et le transport sont gérés par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF).

> Les achats d'eau effectués auprès du SICASIL sur les ressources provenant du Loup et de la Siagne.

Ces ressources sont complétées par les apports de la source de la Foux dont la résurgence se situe au cœur de la ville de Grasse.

Ces dernières années, afin de pallier un manque d'eau sur les ressources principales, les achats d'eau auprès du SICASIL sont en forte augmentation. Le manque de précipitations pendant la saison de recharge 2021-2022 a contraint la CAPG à acheter de l'eau au SICASIL du mois de février au mois de décembre 2022, alors que les années précédentes, les achats d'eau étaient généralement réalisés en période de grandes demandes, c'est-à-dire de mai à octobre.

Il est de plus en plus fréquent d'observer une absence totale du surplus d'eau provenant du Foulon, ce qui signifie que l'ensemble des débits des Fontaniers et du Foulon est utilisé pour l'alimentation en eau des Grassois.

Le tarif de l'eau provenant du SICASIL, bien plus élevé que celui du SIEF, a impacté fortement le budget eau potable de la CAPG et empêché tout investissement pour le renouvellement du patrimoine (dégradation du rendement) sur l'exercice 2022.

L'absence de renouvellement du réseau d'eau potable ne permet plus de réduire la perte de la ressource sur les tronçons anciens et fuyards.

Un projet vertueux : le golf de Saint-Donat

Le Président de la CAPG a souhaité s'engager dans un projet vertueux écologiquement et économiquement.

Dès 2020, une étude de faisabilité a été lancée afin de réutiliser les Eaux Usées Traitées de la station d'épuration de la Paoute pour irriguer le Golf de Saint Donat à proximité directe.

En effet, la collectivité a équipé la station d'épuration de la Paoute, lors des travaux d'extension de 2010, d'un compartiment membranaire qui permet d'obtenir une eau de haute qualité répondant aux normes de rejet les plus exigeantes et pouvant être valorisée pour l'irrigation.

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse travaille étroitement avec la direction du golf de Saint-Donat afin de mener à bien ce projet qui permettra une économie de la ressource en eau.





LES AFFAIRES
CULTURELLES



LES ÉQUIPEMENTS



MUSÉE INTERNATIONAL
DE LA PARFUMERIE

JARDINS DU MUSÉE
INTERNATIONAL
DE LA PARFUMERIE



PISCINES



SPORT SCOLAIRE



ACTIONS SPORTIVES

Une agglo culturelle & sportive

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et au sport contribue à l'amélioration de la qualité de vie, dans un objectif d'équité pour la population de la Communauté d'Agglomération.

La politique culturelle repose sur plusieurs piliers : la valorisation du patrimoine, la lecture publique, les enseignements artistiques, la diffusion culturelle, le maillage territorial (notamment en milieu rural), l'éducation artistique et culturelle.

La politique sportive repose sur le soutien aux clubs locaux d'intérêt communautaire, la création et l'entretien d'équipements sportifs, le sport pratiqué en établissements scolaires et le soutien aux manifestations sportives d'intérêt local.



musée international de la PARFUMERIE

LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS





100% EAC

label obtenu auprès
du Haut-Conseil de
l'EAC

3^{ème}

contrat territoire
lecture signé

74 %

des jeunes scolaires
du territoire ont
bénéficié d'actions
EAC

Affaires culturelles

La direction des affaires culturelles participe au développement culturel du Pays de Grasse en accompagnant les équipements reconnus d'intérêt communautaire, en fédérant les acteurs du territoire autour de politiques culturelles structurantes et en réalisant des actions opérationnelles.

« Agglomération 100% EAC »

Suite à la candidature déposée en février 2022 auprès du Haut-Conseil de l'EAC, le Pays de Grasse fait partie des premiers territoires labellisés en 2022. Ce travail s'appuie sur les nombreuses années de développement culturel porté par la CAPG et l'ensemble des 23 communes, ainsi que sur la capacité du territoire à fédérer et œuvrer en collaboration sur des questions aussi fondamentales que l'émancipation des habitants. Le « 100% EAC » en Pays de Grasse a la particularité de porter le développement d'une offre culturelle, à destination de tous les habitants, dès leur plus jeune âge et sur tous les temps de vie (scolaire, extrascolaire, petite enfance, famille...).



Contrat Territoire Lecture 2022-2024

Depuis 2011, la DRAC PACA a signé avec la CAPG deux conventions de partenariat nommées « Contrat Territoire Lecture » pour les périodes 2011-2013 et 2014-2017 ayant pour objectif de fédérer des actions culturelles en lien avec la lecture publique.

En 2022, un 3ème « Contrat Territoire Lecture » a été signé entre la CAPG, la Ville de Grasse, la commune de Mouans-Sartoux, le Département 06 et la DRAC PACA.

Fonds d'innovation territoriale – Résidence « 1ère création »

Lancé en 2022 par l'État, ce fonds soutient des projets innovants, introduits dans leurs territoires et engagés dans une dynamique de participation des citoyens.

La CAPG, en collaboration avec Piste d'Azur - Centre Régional des Arts du Cirque PACA, a proposé de porter une nouvelle résidence d'artistes, résidence « 1ère création », à destination de jeunes compagnies circassiennes.

Ce projet vise à encourager l'insertion professionnelle des artistes en sortie de formation tout en instituant une dynamique de rencontres avec les habitants du territoire.

Les chiffres clés de l'année :

>Les actions portées par la CAPG ou organisées avec son soutien ont été déployées sur 17 communes du territoire ;

>100% des accueils de loisirs et des crèches de la CAPG ont participé à des projets culturels ;

>74% des jeunes scolarisés sur le territoire ont bénéficié d'actions d'éducation artistique et culturelle.



La Culture et égalité

Le service culture a, durant l'année 2022, mis en œuvre une communication très engagée en matière d'égalité femmes - hommes sur les réseaux sociaux. Un panel de portraits vidéo de femmes et d'hommes témoignant de la mixité dans le milieu de la parfumerie a été réalisé en partenariat avec la « BON ID » de la Mission locale de Grasse.



Les perspectives 2023

>Élaboration des futures perspectives du projet culturel de territoire



ECSVS

17 spectacles pour
9 990€ de recettes

ECSHP

3 résidences
d'artistes

Les équipements

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

L'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne est un équipement communautaire qui permet d'accueillir et de développer différentes activités artistiques, culturelles et sportives du territoire.

Fermeture de l'équipement de janvier à octobre 2022

Des travaux de réhabilitation (sol + menuiseries extérieures) ont été réalisés. Durant cette période, le lieu a été aménagé afin que le centre régional des Arts du Cirque – Piste d'Azur ainsi que les associations culturelles et sportives qui fréquentent le complexe aient pu maintenir leurs activités.

L'Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne a rouvert ses portes le 1er octobre 2022.

Les chiffres clés de l'année :

>Programmation accueillie : 17 spectacles du 1er octobre 2022 au 31 décembre 2022.

>Recettes : 9 990€ de location en 2022, contre 4 775€ en 2021.

Les perspectives 2023

Développer les activités culturelles et artistiques du territoire et soutenir les différentes associations sportives de la vallée de la Siagne.

Espace Culturel et Sportif du Haut-Pays - Salle Jean-Paul Henry

Retour sur les premiers mois d'activités

Après une ouverture au mois d'août 2021 et une crise sanitaire qui a freiné la fréquentation, l'année 2022 a permis à la salle Jean-Paul Henry de monter en charge et de se faire connaître auprès des différentes associations et partenaires du territoire.

L'espace culturel et sportif du Haut-Pays devient la Salle Jean-Paul Henry

Le 10 juillet 2022, à l'occasion des rencontres ESS « Quand l'Économie Sociale et Solidaire façonne le territoire ! », un hommage a été rendu à Jean-Paul Henry, ancien Maire de Valderoure et Vice-Président de la CAPG, en donnant son nom au nouvel équipement communautaire installé sur sa commune et pour lequel il a tant œuvré.

Accueil hebdomadaire des associations

En 2022, la salle a été fréquentée du lundi au samedi midi par différentes associations sportives du haut pays : Gym, Ping/Pong, Badminton, Yoga, Cross Fit,....

Les chiffres clés de l'année

>Recettes : 998€ de locations auprès des associations sportives du haut pays ;

>Accueil de 3 résidences d'artistes ;

>Programmation accueillie : Théâtre de Grasse, concert des Estivales 2022, concert Pass'à Caille...

Les perspectives 2023

>Développer davantage les activités culturelles et artistiques et poursuivre le soutien aux différentes associations sportives du haut pays.





Piste d'Azur

13

spectacles pour
2000 spectateurs

675

jeunes scolaires ont
bénéficié de projets
EAC

Théâtre de Grasse

61

spectacles pour 125
représentations

18 220

spectateurs

17

spectacles hors les
murs

Piste d'Azur

Piste d'Azur – Centre Régional des Arts du Cirque est le résultat de plus de trente ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie, de la formation et de la professionnalisation des Arts du Cirque, ainsi qu'un outil d'animation du territoire.

Éducation Artistique et Culturelle

Diversification des bénéficiaires, notamment en direction des personnes en difficulté (handicap mental, physique, personnes âgées, petite enfance, difficulté d'accès à la culture,...). Offre d'activités plus inclusive afin de favoriser la mixité et le vivre ensemble.

Développement du cursus perfectionnement amateur

4 niveaux de 7 ans à 18 ans afin de favoriser les pratiques circassiennes de haut niveau et une éventuelle entrée en classe préparatoire.

Développement de la formation professionnelle continue

Pour les artistes professionnels, notamment via le projet « Transcènes » en partenariat avec le Théâtre de Grasse et l'école nationale supérieure d'art - La Villa Arson.

Présence et animation du territoire

Action renforcée grâce aux interventions de la Fanfoire et de la troupe de jeunes circassiens.

Retour des grands évènements

« la Piste Au Soleil » et les « fêtes en piste ». Au total, 13 spectacles et plus de 2 000 spectateurs.

Les chiffres clés de l'année

- > 13 spectacles ;
- > 675 jeunes scolarisés du territoire ont bénéficié de projets EAC (collèges et écoles) ;
- > 27 stages sur l'année ;
- > 434 élèves dans le cadre de la pratique amateur ;
- > 10 compagnies accueillies en résidences.

Les perspectives 2023

- > Ouverture d'une section Arts du Cirque au Collège Arnaud Beltrame de Pégomas.

Le Théâtre de Grasse

Il a pour objectif de favoriser la diffusion du spectacle vivant dans toutes ses disciplines et toute sa diversité. Ses missions comportent aussi le soutien à la création et l'éducation artistique et culturelle.

La diffusion de spectacles

En 2022, 61 spectacles pluridisciplinaires : théâtre, danse, cirque, musique/concert, humour ont été joués pour un total de 125 représentations.

Le soutien à la création

11 coproductions et 9 accueils en résidence pour 308 jours/artistes dont Hervé Koubi, artiste chorégraphe associé au Théâtre de Grasse pour 3 saisons.

En 2022 :

- > Diffusion d' « Odysée » ;
- > Coproduction et résidence pour « Hippocampe(s) ».

Education Artistique et Culturelle

Depuis l'origine, le Théâtre de Grasse a placé l'Education Artistique et Culturelle au cœur de son activité. De nombreux projets ont été initialisés en milieu scolaire et également pour le tout public avec notamment un temps fort sur les cultures urbaines.

Le Grasse Comedy Festival

Le Grasse Comedy Festival s'est déroulé dans divers lieux situés dans la ville. Stand Up classique, théâtre d'improvisation, one man/woman show, lecture de textes humoristiques, toutes les disciplines du spectacle vivant y ont eu leur place.

16 spectacles pour 35 représentations avec plus de 2 700 spectateurs.

Les chiffres clés de l'année

- > 61 spectacles joués pour 125 représentations ;
- > Dont 17 spectacles Hors les Murs ;
- > Jauge Globale : 19 798 places ;
- > 18 220 spectateurs en 2022.

Les perspectives 2023

- > Continuer de développer et structurer dans la durée l'action du Théâtre de Grasse à travers la diffusion de spectacles, le soutien à la création et l'Education Artistique et Culturelle.





122 045
visiteurs

17 750
participants à
des actions de
médiation

671 875€
de recettes

28
projets EAC

22
mécènes

MIP - JMIP

Créé en 1989, le Musée International de la Parfumerie (MIP) est un musée labellisé "Musée de France". Unique au monde, il est consacré à l'univers du parfum et de la cosmétique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. A la fois musée des techniques, d'art décoratif et de société, il aborde particulièrement l'histoire de la parfumerie dans le pays grassois dont le savoir-faire a été reconnu en 2018 patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Les jardins du MIP ont ouvert en 2010 et présentent sur près de trois hectares un conservatoire de plantes à parfum et aromatiques ainsi que des champs de fleurs emblématiques du Pays de Grasse. Comme le MIP, il est labellisé "Musée de France".

Les équipes de conservation et d'expositions, du service des publics, en charge des privatisations, de l'accueil, de la surveillance et administratives de ces musées sont mutualisées avec la ville de Grasse et sont responsables également du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard à Grasse.

Budget et recettes

Le budget du musée et des jardins représente un total de 684 560 € HT avec 562 260 € pour les dépenses de fonctionnement et 122 300 € pour les dépenses d'investissement. La boutique du MIP enregistre un total de recettes de 262 918 € HT.

Le panier moyen musée est de 23,91 €.

La recette totale 2022 des deux établissements (sans subventions) est de 671 875 € (383 466 € HT en 2021), soit une augmentation de 43%.

Subventions obtenues : 26 000 € HT.

	MIP	JMIP
ENTREES	299 582 €	35 541,82 €
MEDIATIONS	22 304 €	5 006,67 €
PRIVAT.	5 542 €	25 735,01 €
BOUTIQUE	262 918 €	15 244,63 €
TOTAL	590 347 €	81 528,13 €
	671 875 €	

COMPARATIF DE FREQUENTATION 2021 / 2022 - MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE & JARDINS DU MIP.

	2021	2022	Dont scolaires 2021	Dont scolaires 2022	Hors mur
JANVIER	0	2 105	0	622	325
FEVRIER	0	3 560	0	258	109
MARS	460	5 542	0	1 470	546
AVRIL	2 545	12 274	0	1 008	213
MAI	10 020	16 940	1 243	1 975	181
JUIN	10 067	15 701	2 249	2 133	153
JUILLET	13 235	16 200	449	282	0
AOUT	17 196	21 870	51	66	77
SEPTEMBRE	9 087	11 337	366	415	62
OCTOBRE	6 583	8 298	391	775	1037
NOVEMBRE*	4 062	4 622	707	775	571
DECEMBRE	2 668	3 596	434	802	212
TOTAL	75 923	122 045	5 890	10 581	3486

Les expositions

Musée International de la Parfumerie



Le khôl, le secret d'un regard envoûtant venu d'Orient

3 décembre 2021 – 13 mars 2022 / Budget 17000€

Fréquentation : environ 12 500 visiteurs

Présentation de 270 pots à khôl de la donation de Mme Leblanc.

Publication d'un catalogue d'exposition avec les Editions Faton.



Respirer l'art. Quand l'art contemporain sublime l'univers du parfum.

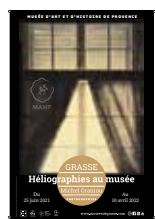
20 mai 2022 - 5 mars 2023 / Budget : 130 000 €

Fréquentation : 66 000 visiteurs au 31 décembre 2022

Présentation de 73 œuvres dont 50 prêts.

Publication d'un catalogue d'exposition avec les Editions Silvana Editoriale.

Musée d'Art et d'Histoire de Provence



Héliographies au musée, Michel Graniou

18 septembre 2021 – 10 avril 2022 / Budget 8 500€

Fréquentation : environ 5400 visiteurs

Présentation de 30 photographies de Michel Graniou.



Le Musée d'Art et d'Histoire de Provence, une collection provençale. 100 ans de valorisation de patrimoine et de culture à Grasse

6 juillet 2022 – prolongation 2023 à définir / Budget 23 000 €.

Fréquentation : 5330 au 31 décembre 2022

Présentation d'environ 100 objets de la collection du MAHP.

Publication d'un catalogue des collections avec les Editions Faton.



Prêts sortants pour les expositions hors-les-murs

MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE

- > Secrets de fabriques, Castellane (04) ; exposition « **Histoire du parfum** », Mars 2022. Textes et iconographies pour la réalisation de 16 panneaux ;
- > Musée Dauphinois, Grenoble (38) ; exposition « **Fait Main : Quand Grenoble gantait le monde** », 24 mars 2022 – 27 mars 2023 : ouvrage et flacon ;
- > Musée Municipal d'art et d'Histoire, Colombes (92) ; exposition « **Parfums** », 14 mai – 18 septembre 2022 : 5 boîtes à poudre, 5 flacons ;
- > Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Cannes (06) ; exposition « **Au fil de l'île, un archipel imaginé** », 23 juin – 21 novembre 2022 : Affiche, flacons et étiquettes ;
- > Musée Gassendi, Digne les Bains (04) ; exposition « **Rose, c'est la vie** », 03 juin – 23 décembre 2022 : 12 flacons.

VILLA-MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD

- > Cité Royale de Loches (37) ; exposition « **Agnès Sorel influenceuse** » du 09 avril – 04 novembre 2022 : 1 tableau La mort d'Agnès Sorel, XIXème. Alexandre-Evariste Fragonard ;
- > Musée Jean-Honoré Fragonard, Grasse, exposition « **Jean-Baptiste Mallet, 1759-1835** » du 02 juin – 02 octobre 2022 : 3 tableaux de Jean-Baptiste MALLET.

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE

- > Archives Municipales de Grasse, exposition « **Nos écoles d'avant et celles d'aujourd'hui** » du 07 novembre 2022 au 24 février 2023 : Prêt ouvrage.

Focus service des publics

Le service des musées de Grasse a participé activement à la politique de labélisation 100% EAC du territoire de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Durant l'année scolaire 2021-2022, malgré les conditions sanitaires, 1 521 actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle ont été menées.

17 750 personnes ont participé sur les 4 sites à des actions particulières dans le cadre de projets de médiation culturelle, de visites ou d'activités culturelles. Toutes ces actions sont conçues et mises en œuvre par les médiatrices et médiateurs culturels du Service des Publics des Musées de Grasse.

Au MIP et aux JMIP, plus de 9 000 jeunes de 18 mois à 18 ans ont ainsi bénéficié d'actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle.

Les personnes issues du champ social, médical et sous-main de justice sont également prises en charge, soit 875 personnes.

Projets EAC réalisés durant l'année scolaire

En plus de l'accueil ponctuel et quotidien des groupes, 28 projets ont été menés et coordonnés par les musées de Grasse, dont 8 soutenus financièrement par la DRAC PACA, quelques exemples ci-dessous :

Scolaires

Projet « **Matériaux, formes et fonctions** »

Les 4èmes du collège Simon Wiesenthal de St Vallier ont travaillé le design d'objet avec l'artiste céramiste Catherine Ferrari, rencontré les étudiants en design du DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design) du Lycée Léonard de Vinci, ainsi que la designer Sylvie de France.

« La classe, l'œuvre ! » au MIP - Danse au MIP

Les 4ème et 5ème du collège du Pré des Roures du Rouret ont abordé les mouvements et l'expression corporelle avec la chorégraphe de la Cie Humaine. Ensemble, ils ont écrit une « histoire à danser » dans différents espaces du MIP. Ce spectacle a été présenté avec les danseurs de la Cie Humaine lors de la Nuit des Musées 2022, devant 373 personnes.

Adultes et jeunes adultes en difficulté ou en situation de handicap

« Odeurs en mouvements » aux JMIP

Les danseurs du Jeune Ballet Méditerranéen et 10 patients du service psychiatrique du centre hospitalier de Grasse, encadrés par la chorégraphe et danseuse Bérange Andréo, ont coconstruit leur propre partition chorégraphique et olfactive, en lien avec les odeurs des jardins.

Le personnel soignant qui a participé a noté que cette action avait contribué à sociabiliser les patients, augmenter l'estime de soi et développer les attitudes positives à l'égard de soi-même et des autres. Quant aux adolescentes, apprenties danseuses, elles ont témoigné que de devoir aider et accompagner des adultes souffrant d'un handicap, dû aux troubles psychiques, avait changé leur regard sur la maladie et la différence.

Petite enfance et personnes âgées

« Le MIP imaginaire »

Résidence transmission et création de Caroline Duval, réalisé dans la crèche et le service gériatrique du Petit Paris.

Les professionnels des deux institutions, 20 personnes âgées et 42 enfants de la crèche ont ainsi exploré leur environnement par leurs 5 sens, accompagnés par l'artiste.

Résidence transmission et création d'Elodie Garrone, artiste plasticienne, au centre de loisirs de St-Cézaire-sur-Siagne.

A partir de l'exposition Respirer l'art au MIP et plus particulièrement des installations de Peter De Cupere, Boris Raux et Ernesto Neto, les enfants se sont initiés à la couleur et à la lumière. Par l'expérimentation, ils ont découvert les rapports entre couleurs et odeurs (synesthésie). Cette résidence a été un moyen pour les enfants de s'initier à la fois à la science et à l'art.

Actions auprès du grand public

« Conférences, nocturnes et tables rondes »

2022 marque la reprise de la fréquentation en termes d'événements.

Tous les événements institutionnels ont eu lieu, enrichis par la présence d'intervenants nouveaux avec des actions innovantes et un public conquis.

Restitutions de projets en public, nocturnes, inaugurations, conférences, rencontres et master classes ont réuni 8 404 personnes dans les musées de Grasse.

Ainsi, les événements institutionnels tels que la Nuit des Musées, les Rendez-vous aux Jardins, les Journées Européennes du Patrimoine, la fête de la nature, la journée caritative en collaboration avec le C.H.G., « une Rose une Carette » et la Nuit des étoiles ont retrouvé des fréquentations prometteuses.

Privatisations

Types de privatisations	Nombre
Evénements	42
Privatisations gratuites	80
Privatisations payantes	52
Mécènes	22

Les perspectives 2023

>Exposition Le Parfum s'affiche, Musée International de la Parfumerie, 16 juin au 1er octobre 2023.

>Exposition Célia Pernot, Portraits croisés : une aventure humaine et végétale, Musée International de la Parfumerie, 15 décembre 2023 au 10 mars 2024.

>Exposition Bernard Briançon, Jardins du Musée International de la Parfumerie, avril à novembre 2023.



11 916

entrées payantes
pour altitude 500

12 643

entrées payantes
pour Harjès

13 758

entrées payantes
pour Peymeinade

Les piscines

La compétence sport en Pays de Grasse concerne :

>La gestion, entretien, création d'équipements culturels et sportifs tels que la piscine Harjès, Altitude 500, Peymeinade et la salle d'escrime ;

>L'intervention des agents du service des sports ;

>Le soutien aux associations reconnues d'intérêt communautaire.

Piscine ALTITUDE 500

La fréquentation (532 heures publiques)

Une nouvelle organisation a été proposée en 2022. Les accueils de loisirs ont pu venir du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 pour le temps de baignade, suivis d'un temps de pique-nique pour un départ à 14h00. Grâce à ce nouveau fonctionnement, le grand public a pu profiter des bassins de 12h00 à 18h45, sans être mélangé avec les accueils de loisirs.

Le recrutement de 3 médiateurs, rugbymans du ROG, et les passages réguliers de la Police Municipale ont permis une diminution significative des problèmes de comportement et d'incivilité. Les familles sont de nouveau utilisatrices de l'équipement. En 2022, 11 916 entrées payantes.

Animation été 2022

La Fête « Tous en maillot » s'est déroulée le samedi 2 juillet : initiations à la plongée (Esterel plongée), aux paddles, ainsi qu'au passage de différents tests et attestations de natation.

Travaux réalisés en 2022

> Remplacement de la station de chlorification.

> Changement de la masse filtrante des filtres.

Piscine de Peymeinade

La fréquentation

(444 heures scolaires et 692 heures publiques soit 1136 heures d'ouverture)

En plus des écoles, collège, centres de loisirs crèches et le RAM, la piscine a été fréquentée par un large public venant des communes du Pays de Grasse, mais aussi des communes avoisinantes (Montauroux, Fayence, Le Rouret, Roquefort, Châteauneuf, Valbonne...).

Les usagers sont satisfaits de l'équipement (+15% de recettes - propreté des locaux, personnel accueillant, personnel d'animation).

La piscine accueille les scolaires durant les mois de juin et septembre.

Les écoles de 5 communes (Peymeinade, Le Tignet, Spéracèdes, Cabris, Saint-Vallier-de-Thiery) ont bénéficié de cycles du 16 mai au 6 juillet et du 5 au 30 septembre 2022 les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Animation été 2022

la Fête « Tous en maillot » s'est déroulée le samedi 4 juin : initiations à la plongée (Esterel plongée), aux paddles, ainsi qu'au passage de différents tests et attestations de natation

Travaux réalisés en 2022

- > Reprise des plages en résine.
- > Entretien du parc.
- > Création d'un local jeunesse

Piscine Harjès

Cette piscine ouvre toute l'année, sauf pendant la saison estivale et les vacances de Noël. Elle fonctionne de 7h00 à 22h30 du lundi au vendredi, de 7h00 à 20h30 le samedi et de 8h30 à 13h00 le dimanche.

La fréquentation

La piscine est fréquentée par des familles, des personnes retraitées, nageurs sportifs, scolaires du primaire et du secondaire, associations et périscolaires.

La piscine Harjès accueille gracieusement de nombreux clubs et scolaires tout au long de l'année.

Travaux réalisés en 2022

- > Remplacement de la station de chlorification ;
- > Installation d'un récupérateur des eaux grises pour des économies d'énergie.

Entrées scolaires 2022

Peymeinade

	Juin	Septembre
ÉLÉMENTAIRE	2993	1447
COLLÈGE	703	1039

6 182
entrées scolaires.

Coût social des mises à disposition gratuites

piscine Harjès

Mise à disposition	Nombre d'entrées 2022
Clubs sportifs	20767
Scolaires (primaires et secondaires)	19241
UNSS	827
3ème âge	1130
I M E	243
AVF	469
COS	95

42 772
entrées gratuites.

Les perspectives 2023 et plus loin...

Un nouvel équipement nautique communautaire

Le projet de restructuration de la piscine Altitude 500 est rendu nécessaire du fait de l'état de vétusté des équipements existants et du déficit en matière d'équipements nautiques. Ce projet participe à la valorisation du territoire, notamment pour répondre à l'obligation liée à l'apprentissage de la natation, « le savoir nager », auprès des scolaires.

La CAPG vise les objectifs suivants :

- > Ouverture de l'équipement à l'année,
- > Fermeture et déconstruction de la piscine Harjès,
- > Mise aux normes actuelles de l'équipement (accessibilité PMR),
- > Performance environnementale et énergétique,
- > Optimisation organisationnelle,
- > Offre scolaire maximisée (jusqu'à 8 classes en simultané),
- > Offre classe bleue pour les écoles du Haut-Pays en lien avec l'espace culturel Altitude 500 voisin (ECA 500),
- > Développement des activités aquasport / aquadétente, de l'offre au public, aux clubs (natation, water-polo, natation synchronisée, ...), à l'accueil de compétitions (FFN C50.3.6).

Le projet porte sur les composantes suivantes :

- > La transformation du bassin de 50m en bassin nordique,
- > La création d'un hall des bassins couverts,
- > La création d'un nouveau bâtiment à l'ouest (accueil / vestiaires),
- > La définition d'une nouvelle zone de gradins en lien avec la terrasse panoramique et un espace snacking,
- > La conservation et le réaménagement du bâtiment existant pour les groupes et le personnel,
- > L'extension de la zone stationnement à l'ouest et le remaniement de celle au sud,
- > La valorisation et le réaménagement des espaces extérieurs (plages et parc arboré existant).



60

créneaux par
semaine

Le sport scolaire

Le sport scolaire permet d'éduquer physiquement et socialement les jeunes élèves. L'objectif est de favoriser le bien-être et la santé dès le plus jeune âge.

Le sport à l'école

1 créneau d'une heure et demie par classe et par semaine, du CP au CM2.

Ecoles concernées : St-Cézaire-sur-Siagne, Émile Félix et Le Collet de Gasq de St-Vallier-de-Thiey, Spéracèdes, Cabris, Le Tignet, Mistral, St-Exupéry, Mirabeau Fragonard de Peymeinade, Auribeau-sur-Siagne, les écoles du Haut-Pays (Séranon, Caille, Valderoure, Escragnolles, Briançonnet).

60 créneaux par semaine pour 8 éducateurs.

Activités proposées : balle ovale, handball, tchouckball, orientation, VTT, athlétisme, jeux d'opposition, acrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, mise en place de cross, sorties ski, olympiades, tournois...

Les activités sportives dans les accueils de loisirs, y compris à destination des ados

- > Interventions sur les périscolaires du soir et/ou mercredi ;
- > Interventions sur chaque période de vacances sur l'extrascolaire d'activités sportives ;
- > Organisations de stages sportifs d'une semaine dans chaque centre à chaque période de vacances.

Activités proposées : balle ovale, handball, tchouckball, orientation, VTT, athlétisme, jeux d'opposition, acrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, sorties ski, olympiades, tournois, golf, kayak, voile, préparation du bigreen, tir à l'arc,...

En 2022 , des stages ont été organisés avec les associations reconnues d'intérêt

communautaire, à savoir le ROG en avril et les Dauphins du Pays de Grasse à la Toussaint.

>Organisation d'une formation autour du VTT en direction des agents des accueils de loisirs la première semaine de juillet.

>Organisation de la Bigreenette.

Pour les enfants de 7 ans révolus à 12 ans

SÉJOUR MULTI-ACTIVITÉS

Randonnée, baignade, escalade, accrobranche, etc.

1-11 Août 2022 | Serre Eyraud (05)

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

- Aurilbeausur-Stagne : 04 93 42 82 64
- Peymeinade : 04 93 66 20 74
- Saint-Cézaire-sur-Stagne : 04 93 40 55 40
- Séranon : 04 93 70 57 51

Tarif en fonction du quotient familial : mini 130€ - maxi 495€
Le tarif maxi est appliqué pour les familles Hors-Agglomération

WWW.PAYSDEGRASSE.FR



Mixité et égal accès des femmes et des hommes aux équipements et aux pratiques sportives du territoire

Deux projets spécifiques sont portés par le service jeunesse et sports de la CAPG : les centres de loisirs de Peymeinade et de Saint-Vallier-de-Thieu, retenus au titre de l'appel à projets 100% Mixité, présenteront leurs « projets d'activité exempts de stéréotype » à destination des jeunes accueillis sur le territoire. Par ailleurs, la CAPG propose aux communes, aux associations et clubs sportifs de participer à un état des lieux territorial, incitant ainsi chacun et chacune à s'engager pour favoriser la mixité dans le sport.

SEMAINE SPORTIVE ETE 2022

PEYMEINADE

8-12 ANS

DU 08 AU 13 /07

ACTIVITES :
ESCALADE-KAYAK-VOILE-
RANDO-TIR A L'ARC- PISCINE-
ACCROBRANCHE ETC.

INSCRIPTION :

CONTACT ET INFORMATION :04 93 40 55 40

Le tarif est en fonction du quotient familial sur le secteur de la CAPG et tarif maxi pour les Hors-Communes.

WWW.PAYSDEGRASSE.FR

SÉJOUR « NEIGE »

A SERRE-EYRAUD (05)

POUR LES ENFANTS DE 8 ANS RÉVOLUS À 12 ANS

DU SAMEDI 05 AU SAMEDI 12 FÉVRIER 2022

HÉBERGEMENT :
LE CHALET LE MÉLEZIN

LES ACTIVITÉS :
SKI, RANDO RAQUETTES, PATINOIRE ETC

Le tarif est en fonction du quotient familial : mini 80€ - maxi 360€
Le tarif maxi est appliqué pour les familles Hors-Agglomération

www.paysdegrasse.fr



37

ambassadeurs du sport

1 500

participants au BIGREEN

Les actions sportives

Les subventions aux associations

Rappel de l'intérêt communautaire concernant les associations :

- > L'EXCLUSIVITÉ SPORTIVE (club unique),
- > ACTIVITÉ UNIQUE sur le territoire de la CAPG,
- > Le rayonnement sur plusieurs communes et la possibilité de rayonner sur l'ensemble du Pays de Grasse,
- > Projet complet (de l'initiation au haut niveau).

La Communauté d'Agglomération subventionne en 2022 :

- > Les Dauphins du Pays de Grasse : 20 300€ ;
 - > Le cercle d'escrime du Pays de Grasse : 56 700€ + 10 000 € conformément aux objectifs assignés ;
 - > L'école de rugby du Pays de Grasse : 85 000€ dont 7 000€ MAD ;
- Subvention aide à la manifestation ASA : 15 000 €.

Team des Ambassadeurs du Sport en Pays de Grasse

2022, signature de l'appel à projets en lien avec le projet mixité dans le cadre de la soirée TEAM DES AMBASSADRICES ET DES AMBASSADEURS DU SPORT EN PAYS DE GRASSE.

2022 : 37 ambassadrices et ambassadeurs.

La soirée a eu lieu le 22 décembre 2022 sous forme de conférence-débat animée par Jean-Marc MICHEL, journaliste à France Télévisions - Président d'honneur de l'UJSF, accompagné de Victoria RAVVA, ancienne joueuse puis manager générale du RC CANNES, désormais chargée des relations publiques et l'internationalisation du club de ligue A masculine de l'AS CANNES.

Team des ambassadeurs 2022

Ambassadeur	Discipline
ACCAMBRAY William	HANDBALL
BAILLION Laure	TIR À L'ARC
BARRAL Florian	Copilote RALLYE AUTOMOBILE
BERDEU Léo	RUGBY
BINCAZ Benoit	MOTO TRIAL
BOUSREZ Céline	TRIATHLON
CARMONA Hugo	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE
COLAIRO Téó	MOTO
DAPRELA Thibaut	VTT descente
DUJARDIN DELACOUR Gilbert	PERCHE SAUT PENTATHLON HEPTATHLON
FABRE Loïc	VTT CROSS COUNTRY MARATHON
FAGOT Stan	KARTING MINIME FFSA (8-12 ans)
FORESTIER Carole	ÉCHECS
GRENIER LUCIE	SNOWBOARD
HELLAL Naji	JUDO (HANDI)
ISNARD Melissa	BRAS DE FER SPORTIF FFFORCE Fédération officielle
KELLER Stephane	BASKETBALL (HANDI)
LANGASQUE Romain	GOLF
LAUMON Maxime	VOLLEY-BALL
MARTELLO Christophe	JEU PROVENÇAL
MEKHAZNI Kaisse	BASKETBALL (HANDI)
MENARDO GUZMAN Luna	TIR À L'ARC
MONNIER Naomie	MOTOCROSS
MONTERO MICHON Guilhem	AVIRON
NAKACHE Marilyne	ULTRA TRAIL
ODDO Aaron	AVIRON
PASTORELLO Alex	VOLLEY-BALL (handi)
PEREIRA Julia	SNOWBOARD
PIERRINI Léona	VTT descente
POURCHAIRE Théó	KARTING
RAYNAUD Alexis	TIR
RUBINO Pierre	E BIKE ENDURO
TOUZGHAR Yoann	FOOTBALL
USTINOV Eva	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE
VEILLAS Benjamin	RALLYE
VIANO Allison	RALLYE
VOISIN Pierre	JUDO (HANDI)

BIGREEN – 27 mars 2022 – 1500 participants

Le Bigreen constitue le plus important rassemblement dans cette spécialité du département des Alpes-Maritimes.

Le Bigreen s'est déroulé le dimanche 27 mars avec 4 départs et des variantes de parcours. Tous les parcours sont ouverts aux VTTAE.

>Parcours DÉCOUVERTE / le Tignet – Grasse : une balade plus courte et accessible à tous, 19km +360m -500m.

>Parcours VIRADE / Cabris – Grasse : une randonnée alternant portions faciles et petits passages techniques 30km +450 -900m.

>Parcours CLASSIC / Saint-Vallier – Grasse : une randonnée accessible à tous les pratiquants réguliers 38km +550m -1150m.

>Parcours SPORT / Col Ferrier – Grasse : une sortie VTT réservée aux pratiquants confirmés 46km +700m -1650m.

En parallèle du BIGREEN, LE 2ème TRAIL DURO en Pays de Grasse

Une vingtaine de kilomètres ponctués de trois secteurs chronos. Au départ du Tignet, le parcours de 19 km va jusqu'au stade de la Paoute. Sur cette distance, seuls 12 km sont chronométrés, répartis en trois « secteurs chronos » spécialement sélectionnés pour leurs intérêts techniques et physiques. Les 7 km restants sont à effectuer chacun à son rythme.



INFORMATIONS : 04.93.43.51.54 - WWW.BIGREENVTT.COM





DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE



L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



LE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE



LES SERVICES TECHNIQUES

Une agglo de développement

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect environnemental.

Que ce soit en matière de développement économique, d'évolution en offre de formations supérieures ou encore de mise en valeur touristique, le Pays de Grasse est engagé dans la mise en place de stratégies, de programmes et de partenariats visant à favoriser le développement des entreprises, l'attraction d'investissements, et à renforcer l'attractivité de notre territoire.



ÊTRE ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES





23

entreprises
hébergées
InnovaGrasse &
Grasse BIOTECH

+ de 90

événements
proposés aux
entreprises

4

nouvelles entre-
prises hébergées en
2022

4.6 Md'€

de CA cumulés
des entreprises
d'InnovaGrasse et
Grasse BIOTECH en
2022

Le développement économique

Le développement économique du Pays de Grasse s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect environnemental. De nombreuses entreprises ont choisi le Pays de Grasse pour s'implanter et développer leur activité. Le rôle de la Communauté d'Agglomération est de leur offrir des conditions favorables pour renforcer leur assise économique. Le Pays de Grasse accompagne les projets de toute nature, grâce à différents leviers : équipements structurants (pépinière InnovaGrasse, hôtel d'entreprises Grasse BIOTECH), aide à la création d'entreprises et à l'implantation, gestion et animation des parcs d'activités... "Grasse Entreprises" est un guichet unique pour l'accompagnement.

Pépinière InnovaGrasse et Hôtel Grasse BIOTECH

Une communauté d'entrepreneurs créatrice de synergies

En 2022, InnovaGrasse et Grasse BIOTECH ont consolidé leur programme d'animation et de formation mutualisé afin de renforcer les synergies entre les entrepreneurs des deux structures.

Les Rencontres Entrepreneurs Community (REC)

Deux REC ont été organisées en 2022. Ces rendez-vous biannuels ont pour objectif de rassembler les dirigeants des entreprises de la Pépinière InnovaGrasse et de l'Hôtel scientifique Grasse BIOTECH afin qu'ils échangent sur leurs bonnes

pratiques, mais également de faire du partage de réseau.

Cette année, les entrepreneurs se sont réunis une première fois en juin autour du thème de la RSE avec l'intervention de Ségolène Partamian de BEE Curious (RSE, une amie qui vous veut du bien) et une seconde fois en décembre autour du témoignage d'un entrepreneur d'InnovaGrasse, Joseph Duigan : D'Heyday Integrated Circuits à Allegro Microsystems : Joseph Duigan, témoignage d'une success story.

Un programme de formation mutualisé

Deux parcours de formation, intégralement pris en charge par la CAPG, ont été offerts aux entrepreneurs. Le premier, composé de 6 modules,

portait sur la prise de parole en anglais (Powerful Présentation).

Le second, Communication et Leadership, portait sur les techniques de prise de parole en public.

En tout, 24 entrepreneurs ont bénéficié de ces 2 parcours.

En parallèle, de nombreux ateliers et permanences ponctuels en lien avec les partenaires (CCI, Innov'alliance, Eurobiomed, Team France Export Sud, etc.) ont été proposés aux entrepreneurs ainsi que des événements conviviaux (Fêtes des voisins au travail, repas de Noël, apéro culturel en partenariat avec le service culture de la CAPG, etc.).

Un accompagnement renforcé

La plateforme "Founder Studio Pays de Grasse" a été déployée en fin d'année 2022. Cette plateforme a été développée sur mesure pour InnovaGrasse et Grasse BIOTECH en partenariat avec l'entreprise Hola-Up, spécialiste des Starts-Up. Le but est de structurer l'accompagnement offert aux entreprises via des modules de formation en ligne, faciliter les mises en relation avec les investisseurs et les communications auprès des acteurs de l'écosystème.

En parallèle, l'équipe d'Initiative Terres d'Azur propose aux hébergés d'InnovaGrasse un accompagnement financier sur mesure et l'octroi de prêts d'honneur Innovation.

Cap vers la transition

En 2022, la Pépinière d'entreprises InnovaGrasse a modifié les critères de sélection des candidats. Aux critères historiques (être une entreprise innovante et/ ou de la filière PASS, biotechnologies, et santé) est venu s'ajouter un nouveau : celui de la transition environnementale, sociale et économique.

Deux premières entreprises ont été accueillies suivant ce nouveau critère : Chandam et Co.re.lab.

Par ailleurs, trois entreprises ont bénéficié d'un bilan carbone pris en charge par la pépinière. Ces audits ont permis à ces entreprises d'identifier des leviers de réduction de leur impact carbone au sein de leurs activités.

Focus : 4 nouvelles entreprises

InnovaGrasse

Co.re.Lab : laboratoire de cosmétique éco-responsable.

Chandam : marque de mode pull engagée, enthousiaste et responsable. Tous leurs produits sont 100% laine mérinos française.

13 by HC : l'expert cosmétique naturelle des peaux tatouées.

Grasse BIOTECH

Mycophyto : start-up DeepTech-Agritech, invente l'agriculture de demain grâce à ses champignons mycorhiziens, biostimulants naturels des plantes.

Le moment fort de l'année

La pépinière InnovaGrasse a célébré ses dix ans. 200 personnes ont été réunies lors d'une soirée bilan festive. Les grandes orientations pour les prochaines années ont également été présentées, à savoir le développement de l'accompagnement des entreprises participant à la transition environnementale, sociale et économique, l'étude de la création d'un nouveau lieu dédié aux entrepreneurs du territoire et le renforcement de l'accompagnement via le déploiement de la plateforme Founder Studio Pays de Grasse.

EN CHIFFRES

23 Entreprises hébergées et accompagnées.

4 665 000 euros de chiffres d'affaires cumulés des entreprises d'InnovaGrasse et Grasse BIOTECH en 2022.

+ de 90 Événements proposés aux entreprises en 2022 (programmation InnovaGrasse/Grasse BIOTECH, Initiative Terres d'Azur et réseau de partenaires).

PERSPECTIVE 2023

Poursuite des rencontres culturelles. En 2022, en partenariat avec le service culture de la CAPG, trois « Apéros culturels » ont été proposés aux membres de la communauté InnovaGrasse.

Lancement de la commercialisation. En 2023, plusieurs entreprises arriveront en fin de convention,

libérant ainsi des bureaux au sein d'InnovaGrasse.

Renforcement de l'animation et de l'accompagnement des entreprises hébergées à la pépinière et à l'hôtel d'entreprises.

Grasse Entreprises

Grasse entreprises est un dispositif d'accompagnement, un "facilitateur" articulé autour de 5 piliers :

- > Animation du territoire ;
- > Information pour les entreprises ;
- > Conseil pour le développement ;
- > Les Parcs d'activités du Pays de Grasse ;
- > Implantation.

Animation du territoire

Les Cafés-éco du Président : Visite d'entreprises sur site pour rencontrer des dirigeants au plus près de leurs besoins. L'occasion de valoriser leurs activités, produits, savoir-faire et expertises.

- 1/ UVOJI à Grasse (6 Janvier)
- 2/ LA MIROITERIE 06 à Pégomas (27 Janvier)
- 3/ NATURDIS à Grasse (8 Février)
- 4/ 3G SERVICES à Peymeinade (4 Février)
- 5/ MOD'VERRE à Grasse (10 Février)
- 6/ ISFORE à Grasse (12 Avril)
- 7/ LA BASTIDE DES ARÔMES à Saint Cézaire sur Siagne (20 Mai)
- 8/ APS Communication à Grasse (2 Juin)
- 9/ MCG INOX à Mouans-Sartoux (21 Juin)
- 10/ KERRY à Grasse (7 Juillet)
- 11/ EMM à Pégomas (18 Juillet)
- 12/ EXPRESSIONS PARFUMÉES à Grasse (26 Juillet)
- 13/ JC MAT (18 octobre)
- 14/ AACE (13 décembre)

> Signature de la Convention de partenariat entre la CCI et la CAPG.

> IMPULSE : Soirée des entreprises du Pays de Grasse, Conférence animée par Raphaël Poulain : 200 participants.



508

contacts avec des entreprises du Pays de Grasse

2953

abonnés LinkedIn

9

ateliers éco

3

rencontres éco

14

cafés-éco

1

soirée "inspirante"

IMPULSE

250

invités

Participation à des inaugurations

- > ARTHES – Inauguration d'une nouvelle ligne de production ;
- > AG2V – Nouvel organisme de formation à Grasse ;
- > Lancement de la marque LAUTIER par SYMRISE ;
- > L'Escape Game : L'AZILE à Grasse ;
- > DX Groupe à Grasse ;
- > INTERACTION Intérim à Grasse.

Participation à des anniversaires

- > 5 ans de la marque collective : Grasse Expertise ;
- > 50 ans de l'organisme de formation ASFO ;
- > 10 ans du Cube Réceptions.

La communication

ECONEWS : Newsletter à destination des entreprises du Pays de Grasse adressée à l'ensemble de notre réseau. L'objectif : valoriser les entreprises et partenaires du territoire. 7 éditions envoyées depuis janvier (taux d'ouverture : 16.5% / taux de clics : 6.51%). Fréquence 1/mois ou tous les 2 mois.

FLASHECO Développement : News envoyées à l'entreprise 1 ou 2 fois par mois selon les actualités afin d'informer notre réseau sur les dernières mesures, aides ou dispositifs à destination des

entreprises. 12 éditions envoyées depuis janvier (taux d'ouverture : 20.66% / taux de clics : 5.63%).

FLASHECO Recrutement : News envoyées à l'entreprise 1 ou 2 fois par mois pour proposer des candidatures spontanées à notre réseau. 7 éditions envoyées depuis janvier (un taux d'ouverture : 23.11% / taux de clics : 8.63%).

Valoriser son entreprise – Se développer – Recruter : 3 enjeux forts pour les entreprises du Pays de Grasse.

En moyenne, un bon taux d'ouverture est compris entre 15 et 25 %.

Page LINKEDIN Grasse Entreprises

- >Créer un réseau de partenaires ;
- >Promouvoir le dispositif ;
- >Valoriser nos actions ;
- >Relayer les actualités des entreprises ;

2953 abonnés / + 1833 abonnés.

189 posts / 4948 réactions.

401 partages.

107 commentaires.

Expertise

Les Ateliers éco

Réunion d'information sur un format de 45 minutes, animée par nos partenaires experts sur un sujet précis en lien avec les problématiques des entreprises.

> Les réseaux sociaux professionnels : Développer ces outils en entreprise (21 Janvier).

> Le marché chinois : Décodage et clés de réussite (20 Janvier).

> Les achats/relations fournisseurs comme levier de performance (3 Février).

> Développer sa marque et la rendre attractive (24 Février).

> Comment engager ses équipes, grâce à une culture cohérente et réellement incarnée (6 Mai).

> La Cyber sécurité : quelles actions de prévention (2 Juin).

> Présentation du dispositif RUE par Recherche et Avenir (27 septembre).

> Atelier de restitution sur les prévisions économiques de la Banque de France (04 octobre).

> Atelier Energie « Quelles réponses face à la crise de l'énergie ? » (08 novembre).

Les Salons et Rencontres professionnelles

> La Logistique se met au Vert avec DACSHER.

> Journée Industrie et BTP de la CCI NCA à Nice.

> Place Business de la CCI NCA à Nice.

> Présentation du Décret Tertiaire à Grasse.

> Salon BIG de la BPI « Métamorphose » à Paris.

> Assises Azuréennes de la transition énergétique à Grasse.

> Salon Industria Méditerranée à Nice.

> Les Entrepreneuriales à Nice.

> Les rencontres du NewSpace chez ACRI ST à Grasse.

Les Rencontres éco

Réunions d'information réunissant plusieurs partenaires experts sur un sujet très dense en lien avec les problématiques des entreprises.

> Présentation du dispositif Parcours Sud Industrie 4.0 (5 Mai).

> Les dispositifs d'aide au développement international de l'entreprise (11 Juillet).

> Conférence Intelligence Artificielle dans le cadre de la semaine de l'Industrie (22 novembre).

Semaine nationale de l'industrie

> 23 actions.

> 653 participants (Enseignants, Demandeurs d'emploi, Etudiants, lycéens et collégiens).

> 41 entreprises et partenaires économiques mobilisés.

Les parcs d'activités

Les travaux

> Aménagement de places de stationnement et sécurisation de la voie B sur le Parc d'Activités de l'Argile à Mouans-Sartoux.

> Aménagement trottoir droit sur le Parc d'Activités du Pilon à Saint Vallier de Thiey.

> Réfection des trottoirs sur le Parc d'Activités des Bois de Grasse.

La Signalétique

> Mise à jour : Saint-Marc, Sainte-Marguerite, Bois de Grasse et l'Argile.

> Mise en place d'une nouvelle signalétique : Hauts de Grasse et Pilon.

Les animations

> Participation aux commissions des associations de zones (Bois de Grasse et Hauts de Grasse).

> Obtention du LABEL PARC + (Niveau 2) pour le Parc des Bois de Grasse.

> Lancement du Job Truck d'Advance Emploi sur le parc des Hauts de Grasse, afin d'accompagner les entreprises dans leurs besoins en recrutement (17 mars).

> Lancement de la Conciergerie d'entreprises Solidaire « La Consol » (08 septembre).

> Fête des entreprises du Parc d'Activités des Hauts de Grasse (29 septembre).

> Lancement du PDIE et des TOTEMS EBG aux Bois de Grasse (12 octobre).

> Afterwork dans le Parc d'Activités du Pilon (24 novembre).

Les diagnostics

> Parc d'Activités de la Plaine à la Roquette-sur-Siagne : finalisé.

> Parc d'Activités de la Fénerie à Pégomas : en cours.

> Parc d'Activité de l'Argile à Mouans-Sartoux avec la CCI NCA : en cours.

L'immobilier

Tableau de bord

Demandes en cours	132
Nouvelles demandes	54
Offres disponibles	41
Nouvelles offres	72
Biens proposés	127
Abandons	5
Contacts	186
Implantation	5



Livret de sensibilisation inspirant « le grand pari de l'égalité »

En partenariat avec Initiative Terre d'Azur et le réseau « Femmes chefes d'entreprise délégation Cannes-Grasse », la CAPG a réalisé le portrait de 17 femmes inspirantes, dirigeantes, cheffes d'entreprise ou de start-up, créatrices, artistes, influenceuses, entrepreneurs et engagées.





21

établissements

37

formations

4 sites qui
hébergent

13

établissements
hôtes

+ de 900

étudiants

L'enseignement supérieur

Le service du DESR a, tout au long de l'année 2022, poursuivi le déploiement de la stratégie du territoire avec l'intégration de deux nouveaux établissements au sein de Grasse Campus : l'école de commerce Idrac Business School et l'école de théâtre CSTC Gérard Philipe.

L'écosystème entrepreneurial et l'ESR

Une convention tripartite entre GRASSE CAMPUS, ECAM-EPMI Graduate School of Engineering et ENEDIS a été signée le 3 mars 2022 à Grasse pour acter une collaboration autour du projet académique de l'ECAM-EPMI et permettre aux étudiants de bénéficier de l'écosystème dynamique dans lequel évolue l'entreprise.

La vie étudiante

Le DESR soutient et encadre le développement de la vie étudiante sur le territoire en invitant les apprenants à partager des moments festifs. La 1ère **Spring Party Grasse Campus**, organisée dans le cadre du dispositif GRASSE CAMPUS

Life, a réuni plus de 400 étudiants à l'occasion d'un défilé conçu par l'école de mode Denis Durand Académie et d'une soirée étudiante.

Plus de 350 étudiants se sont inscrits aux **Grasse Campus Games** dont la 3ème édition a été remportée par l'ECAM EPMI Graduate School of Engineering.

Réhabilitation de l'ancien Palais de Justice

L'ancien Palais de Justice est en cours de rénovation pour accueillir environ 450 étudiants. Avec ses laboratoires d'énergétique, son FabLab et ses deux amphithéâtres, le Palais se situe à l'épicentre de l'écosystème éducatif conçu par Grasse Campus. Il devient le 5ème site d'accueil.

Les partenaires académiques

Avec plus de 20 partenaires académiques, le DESR poursuit sa démarche cohésive au travers de la 4ème édition de GRASSE CAMPUS Mode d'Emploi, le 1er février. L'ensemble des chefs d'établissement et directeurs de programmes présents sur le territoire se sont réunis au cours des assises de l'enseignement supérieur du Pays de Grasse.

Une convention-cadre entre la CAPG et le Conservatoire National des Arts et Métiers, signée en décembre, augure l'arrivée prochaine de l'établissement et du déploiement de ses formations au sein du campus territorial.

Le logement étudiant

Ouverture de 8 premiers logements étudiants « résidence Porte-Neuve » à Grasse en attendant le renforcement de l'hébergement étudiant sur le territoire. La plateforme Housing recense par ailleurs les offres disponibles sur le site du campus.

Un livret de formations

Le DESR remplit sa fonction d'information du public apprenant : la 2nde édition du livret Etudier en Pays de Grasse a été présentée aux collectivités et distribuée. Elle recense l'intégralité des formations proposées. Le livret sera désormais actualisé à chaque rentrée et sa version numérique sera téléchargeable sur le site du campus.

Les perspectives 2023

- >La refonte du site www.grassecampus.fr et de sa plateforme Housing ;
- >L'arrivée de nouvelles formations et de nouveaux établissements sur le territoire.





29 500

visiteurs en OT

1 239

visiteurs Tourism'n
Truck

13

éductours

14 salons

Le tourisme

La Direction du développement économique et touristique assure la gestion de la politique touristique déployée sur les 23 communes dont la mise en œuvre opérationnelle est exercée par l'Office de tourisme « Pays de Grasse tourisme » en lien avec Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France (CRT). En 2022, les activités touristiques ont repris des couleurs après deux années marquées par la crise sanitaire. Fort d'un changement de tendance opéré en 2020, le Pays de Grasse a satisfait la clientèle désireuse d'une offre portée sur les activités de pleine nature (randonnée, vélo, canyoning, etc.) et le tourisme expérientiel.

L'OTC a conforté son positionnement en tant que destination, en poursuivant le développement de ses 4 filières qui constituent son socle d'offres décliné sur l'ensemble de ses supports :

- Fleurs & Parfums ;
- Culture et patrimoine ;
- Art de vivre et gastronomie ;
- Activités de pleine nature.

L'année 2022 est aussi et surtout marquée par l'ouverture, le lancement et l'inauguration de son nouveau bureau d'accueil centralisateur.

Accueil

Fréquentation

Total des demandes renseignées en 2022 dans les 2 bureaux d'accueil en vis-à-vis :

- > 11 725 demandes représentant une moyenne de 29 500 visiteurs ;
- > 55% Français / 45% étrangers.

Conciergerie

> 4025 en 2022.

Tourism'n Truck

> 1 239 visiteurs renseignés, dont 1 190 français et 49 étrangers ;

> 15 opérations réalisées sur l'année (Gourdon, Place Bocca Cabana, Fête des Violettes, Festival Envie d'Ailleurs, Lancement été Gréolières, Thorenc d'Art, Festi Bio...).

Communication et promotion

LE SITE INTERNET

Amélioration de l'ergonomie, de la navigation et de l'accessibilité du site. Contenu enrichi avec une valorisation des activités culturelles, des événements locaux et trésors cachés du Pays de Grasse. Mise en ligne des guides thématiques (100% dodo, etc). Mesure de l'impact et suivi des statistiques pour continuer à améliorer l'expérience utilisateur.

APIDAE

Poursuite de la vérification et de la qualification des fiches. Mise à jour via le formulaire Apidae Form envoyé directement aux professionnels du territoire.

> 227 fiches d'hébergements (locatif, collectif, de plein air et hôtellerie) ;

> 181 fiches de restauration ;

> 341 fiches de prestations de loisirs (activités, patrimoine, commerces et services...).

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : 16 519 abonnés (contre 15 845 en 2021).

Instagram : 8 908 abonnés (contre 7 198 en 2021).

LES ÉDITIONS « 100% »

Toutes les brochures sont réalisées en interne (conception). La majorité d'entre elles sont aussi imprimées en interne, en fonction des besoins. Au total, 12

versions 100% ont été déclinées en fonction des thématiques (100% dépaysement, 100% nature, 100% Baroudeur, 100% papilles, 100% Jardins,...)

SALONS / WORKSHOPS

> 14 actions sur l'année (salons grand public et workshop).

EDUCTOURS

> 13 éductours en 2022, en partenariat avec le CRT.

PRESSE & MÉDIAS – ACTIONS SUR LE TERRAIN

> 40 actions de terrain ;

> Tendance confirmée du retour des médias étrangers ;

> 24 aides techniques.

PROMOTION RÉGIONALE

Présence de nos équipes dans divers lieux (campings, centres de vacances, aire d'autoroute Vidauban Sud) avec 35 permanences sur l'été. 868 visiteurs français et 133 visiteurs étrangers rencontrés.

ANIMATIONS DE RÉSEAUX

17 opérations sur l'année, dont :

> 7 formations Ambassadeurs (99 personnes) ;

> 2 petits déjeuners (190 personnes) ;

> 3 apéritifs rencontres (511 personnes) ;

> 5 animations diverses.





La D.G. des services techniques

Le service consiste à entretenir et à valoriser le patrimoine intercommunal.

- >L'entretien des bâtiments,
- >La maîtrise d'ouvrage de certains travaux, chantiers,
- >Le conseil et l'assistance aux communes, les délégations de maîtrise d'ouvrage,
- >L'aide aux services de l'agglomération.

Auribeau-sur-Siagne 2022

Le Gabre – Mise en sécurité serre. 9 500€

Le Gabre – Élagage. 6 200€

Le Gabre – Clôture. 21 000€

Le Gabre – Travaux électriques. 34 000€

Le Gabre – Pompe de relevage. 6 300€

Le Gabre – débroussaillage. 3 500€

80 500€

Grasse 2022

MIP - Aménagement réserve Pélissier. 7 000€.

TDG - Achat écran entrée. 42 000€

TDG - Relamping hall + salle Riou. 28 500€

CAMPUS - Création PAV. 6 450€

PISCINE 500 - Peintures intérieures. 8 000€.

PISCINE 500 -Charge filtrante. 6 450€.

Grasse Campus I (montant à définir)

98 400 €

La Roquette-sur-Siagne

2022

ECSVS (remise en état)

2 106 000€

Remplacement générateur chapiteau. 18 800€

ZA Archidiaque. Bornage et viabilisation. 16 000€

2 140 800€

Le Tignet

2022

Clôture crèche Voie Lactée. 24 500€.

Climatisation crèche Voie Lactée. 6 300€

Total : 30 800€

Mouans-Sartoux

2022

Restauration Locaux Personnel CTI.

170 000€

ZA Argile voie B. Travaux. 170 000€

340 000€

Peymeinade

2022

CRÈCHE POUSSINIÈRE – Pergola. 50 000€.

CRÈCHE DAUDET - Sol souple. 11 200€

PISCINE - Étude couverture. 16 000€

PISCINE - Installation, régularisation. 5 000€

82 200€

Saint-Cézaire-sur-Siagne

2022

Siège, stores aux fenêtres. 7 900€

PAV. Modification. 2 200€

Création arrêt de bus. 9500€

19 600€

Saint-Vallier-de-Thiery

2022

Climatisation crèche Infantoun. 3 500€

Aménagement intérieur crèche Infantoun. 4 900€.

Réfection trottoir et parking (2). 68 600€.

77 000€

Spéracèdes

2022

Clôture relais petite enfance. 7 400€

7 400€

Valderoure

2022

CTI séparation alimentation eau. 32 000€

32 000€





PAYS DE GRASSE





Conception : Service communication CAPG - Photos ©CAPG - Adobestock/Isabelle Fabre - Impression Art et Sens 2022

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

57, avenue Pierre Séward - 06130 Grasse



WWW.PAYSDEGRASSE.FR